





Omar BENTCHICOU  
Membre de la Chambre de Commerce  
de Constantine

# I' A. O. F.

vue de haut  
et de près

RELATION DE MA MISSION COMMERCIALE

JANVIER - MARS 1936

1937

IMPRIMERIES " LA TYPO-LITHO "  
ET JULES CARBONEL RÉUNIES  
ALGER



## Préface

*Mon cher Ami,*

*Rentrant de France, j'ai trouvé les épreuves de la relation de votre Mission commerciale en A.O.F.*

*Je viens d'en achever la lecture et je m'empresse, en vous retournant ces feuillets que vous avez eu la délicate attention de me soumettre, de vous exprimer toute la joie et toute la fierté que j'ai éprouvées à leur lecture.*

*Aussi serais-je très heureux si ces quelques lignes pouvaient servir de préface à votre œuvre, car elles seraient pour moi l'occasion d'en présenter l'auteur au grand public, d'en dire ses qualités, de souligner l'existence et les heureux résultats de la collaboration véritable qui s'est instaurée entre tous les membres de la Chambre de Commerce de Constantine.*

*Mieux que beaucoup d'autres, peut-être, suis-je placé pour juger de l'important travail que vous avez réalisé et pour en apprécier la valeur ainsi que la portée économique.*

*En novembre et décembre 1926 deux Missions commerciales ont en effet parcouru les mêmes régions que celles que vous avez visitées et j'ai eu l'honneur insigne d'être le chef de cette Mission constantinoise.*

*La lecture des pages qui suivent me fait non seulement revivre des heures inoubliables, défiler sous mes yeux les*

*paysages bien connus que vous avez décrits avec grand talent, mais encore permet d'apprécier les progrès réalisés en quelques années, les succès remportés sur la nature souvent rebelle, grâce au génie, à la ténacité, au travail des bons Français, qui loin de la Mère-Patrie, ne cessent d'œuvrer pour elle.*

*Lorsque le 10 janvier 1936, j'apprenais que mon excellent collègue, M. Paul Lavillat, vice-président de la Chambre de Commerce de Constantine, désigné pour représenter cette Compagnie au sein de la Mission commerciale aérienne Algérie-A.O.F., était par suite de l'état alarmant de son épouse, dans l'impossibilité absolue de partir, je songeais aussitôt à le faire remplacer.*

*La Mission devait quitter Alger le surlendemain 12 janvier; il fallait prendre une rapide décision.*

*Mes collègues réunis furent avisés de ce fâcheux contretemps. Je leur signalais tout l'intérêt que notre Compagnie avait à participer à cette Mission et leur demandais de pourvoir si possible au remplacement de M. Lavillat.*

*Bien que nullement préparé à ce pénible, lointain et peut-être périlleux voyage, après quelques courts quarts d'heure de réflexion, vous fîtes savoir que vous acceptiez de partir. Je m'en réjouis vivement car je connaissais les qualités maîtresses de notre nouveau délégué, homme calme, mais particulièrement actif, observateur et cultivé, d'une conscience à toute épreuve. N'aviez-vous pas en quelques années transformé une modeste et rudimentaire fabrique en une grande usine occupant à Constantine et en Algérie une place prépondérante.*

*Je savais que de ce voyage vous sauriez tirer pour le plus grand bien du commerce en général et des transactions Afrique du Nord-Afrique Noire en particulier, des enseignements précieux.*

*La seule lecture de ce magnifique compte rendu prouve que je ne me suis pas trompé.*

*Dans les pages qui suivent, vous avez su condenser d'une façon agréable, parce qu'imaginée et précise, vos multiples*

*observations. Avec votre profonde connaissance des choses du commerce, vous découvrez aux lecteurs toutes les grandes possibilités de transactions avec l'Afrique Noire. Vous dites aussi toute votre confiance, toute votre admiration pour la grande et belle France, représentée partout en Afrique, par des hommes dont la vaillance est un exemple.*

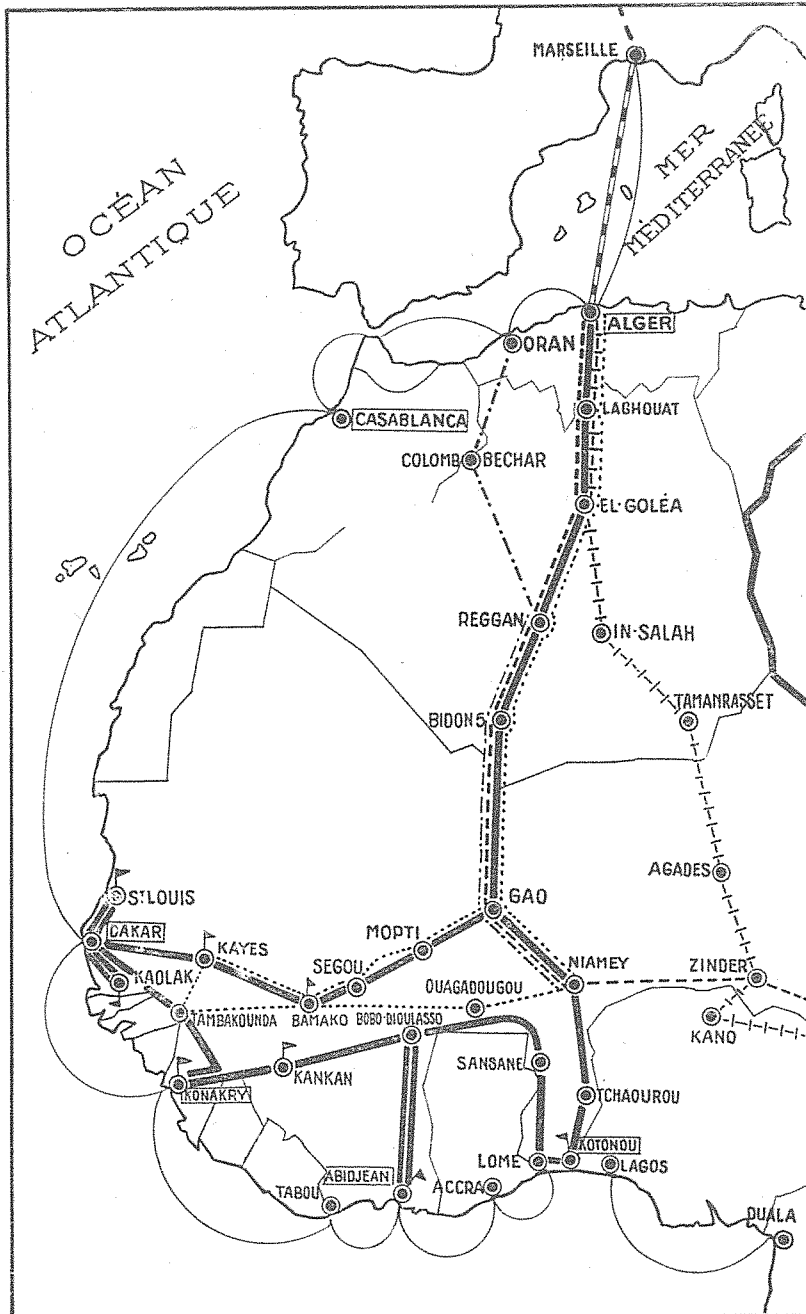
*Avec un juvénile enthousiasme, vous caressez le rêve si cher à tant de Français, de voir bientôt l'Afrique du Nord entretenir avec l'Afrique Noire, des relations commerciales importantes, faciles et constantes.*

*Il faut bien dire que votre voyage et le travail qui en est résulté aideront dans une large mesure à passer dans le domaine des réalités. Soyez-en remercié.*

*Croyez, mon cher Ami, à mes sentiments affectueux et dévoués.*

Henri FERRANDO,

*Président de la Chambre de Commerce  
de Constantine.*







L'ARRIVÉE A MAISON-BLANCHE. - Quelques membres de la famille et amis

(X M. OMAR BENTCHIGOU).



## Avant-Propos

*Que le lecteur, si lecteur il y a, ne s'attende pas à trouver ici un récit pittoresque d'un voyage jusqu'à présent unique, car, après mes compagnons de voyage, notamment M. SCHENK, ma plume ne saurait dépeindre avec tant de verve et d'originalité toutes les merveilles que nous avons vues et que ma mémoire a enregistrées.*

*Je me bornerai donc au seul compte rendu d'une randonnée que j'espère fructueuse pour le commerce algérien, heureux si l'on peut en tirer des conclusions d'ordre économique.*

*De tout ce que j'ai vu et observé, ainsi que des documents qui m'ont été remis par les Chambres de Commerce et les Organismes Administratifs des régions visitées, il me paraît possible, pour tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux échanges commerciaux avec l'A.O.F., de tirer de ces notations hâtives quelques enseignements et un encouragement à intensifier les relations commerciales avec la très belle Colonie française de l'A.O.F.*

*Tous ceux qui, comme moi, ont pu se rendre compte du travail méthodique et persévérant entrepris par la France pour développer en A.O.F. le commerce et l'industrie et pour améliorer dans ces colonies les conditions d'existence des populations indigènes sans distinction de couleur, se plairont, j'en suis certain, à rendre hommage aux pionniers vaillants et énergiques qui se sont faits les animateurs*

*fervents d'une évolution véritablement admirable. Et je nomme, notamment, tout le personnel administratif de l'Afrique Coloniale Française, lequel, par ses connaissances des conditions climatiques et ethnologiques des pays qu'il gouverne, a su, non seulement intensifier la production des cultures propres à chacune des Colonies, mais encore, au point de vue éducatif, faire que ces populations s'adaptent de plus en plus à la Grande Nation Française.*

*Les chiffres que j'ai relevés, les statistiques qui seront ultérieurement développées et commentées, les conclusions qui se dégageront de l'examen obligatoirement aride de chiffres, sauront faire ressortir plus particulièrement au lecteur l'intensité et la valeur de l'effort admirable fourni par ces pionniers de l'activité commerciale et industrielle française.*

## Histoire d'un départ

Dans la matinée du 10 janvier 1936, nous étions convoqués, mes collègues des Chambres de Commerce et d'Agriculture et moi-même, à une réunion destinée à organiser une Foire Commerciale et Agricole projetée à Constantine pour être réalisée dans le courant du mois d'avril.

A l'issue de la séance, M. FERRANDO, Président de la Chambre de Commerce, m'avisait que M. LAVILLAT, Vice-Président, désigné pour prendre part à une mission commerciale en A. O. F., retenu par des obligations familiales impératives, ne pouvait assumer la mission qui lui avait été confiée.

La Chambre de Commerce d'Alger avait déjà été avisée de la défaillance de notre collègue, mais étant donné l'intérêt primordial de la mission, M. FERRANDO me demanda, *in extremis*, d'être le représentant de la Chambre de Commerce de Constantine dans une mission aussi imprévue que grosse de conséquences économiques.

Pressenti avec une telle spontanéité, je demeurai effaré par cette proposition, car un tel voyage m'apparut dès l'abord impossible en raison notamment du peu de temps dont je disposais, puisqu'en cas d'acceptation de ma part, je devais rejoindre Alger le soir même. M. FERRANDO voulut bien m'accorder quelques heures de réflexion et ces heures furent bien employées, car il s'agissait de faire face à toutes sortes de problèmes résultant de ma propre profession.

D'autre part, si la perspective d'un aussi beau voyage me séduisait, il fallait bien envisager tous les risques qu'il comportait. Une majeure partie du trajet à accomplir devait avoir lieu par avion et je n'étais qu'un aviateur novice à qui M. WOLF, membre de la Chambre de Commerce de Constantine et aviateur avisé, avait donné le baptême de l'air quelques jours auparavant. Je me plais à remercier ici M. WOLF, de cette initiation.

D'autre part, on ne quitte pas sans inquiétude la direction d'une entreprise industrielle et commerciale aussi importante pour plus de 45 jours, sans éprouver quelques appréhensions légitimes sur le sort des affaires en cours. Je fus à ce point de vue, d'ailleurs, assez vite rassuré en pensant aux collaborateurs dévoués et avisés susceptibles de me remplacer en toutes circonstances, à la tête de mes affaires, c'est-à-dire mon frère Allel et M. DERROUCH, mon fondé de pouvoirs.

Une dernière préoccupation m'animait : celle de l'équipement. Comment me procurer, en effet, en si peu de temps, tout ce qui était nécessaire et obligatoire pour un voyage d'une pareille importance ? M. LAVILLAT, heureusement, mit très spontanément à ma disposition l'équipement qu'il avait de longue date préparé ainsi d'ailleurs que la documentation qu'il avait rassemblée. Nanti de ces divers bagages, et à peu près dans les délais qui m'étaient impartis par le président de la Chambre de Commerce, je transmis téléphoniquement mon acceptation définitive, certain maintenant, après de nombreuses hésitations, de pouvoir en toute quiétude abandonner mes habituelles occupations.

M. FERRANDO prévint téléphoniquement la Chambre de Commerce d'Alger, organisatrice de cette randonnée touristique et commerciale, que M. LAVILLAT était remplacé par le plus jeune Musulman de la Chambre de Commerce de Constantine.

Le soir même, après des préparatifs hâtifs, je me trouvais à la gare où une foule d'amis et collègues de la Chambre de Commerce, que je remercie ici bien sincèrement,

étaient venus m'accompagner et m'apporter leurs souhaits de voyage.

A noter spécialement la présence de MM. FERRANDO, PUJOL, VINCENT, GIULY, MÉDIONI, XAVIER et à neuf heures le train s'ébranlant emportait un émissaire encore tout étourdi de la rapidité d'une semblable aventure et d'une pareille décision.

*11 janvier.* — Dès mon arrivée à Alger, je me rends à la Chambre de Commerce où M. GILLET, directeur de la Chambre de Commerce d'Alger, me notifie l'objet exact de ma mission, M. le Secrétaire général de la Chambre de Commerce d'Alger, me confie une documentation préalable et me fait entrevoir les résultats que l'on peut espérer d'une enquête réalisée sur place en vue d'intensifier les échanges entre l'Algérie et l'A.O.F. Je prends, également, rendez-vous pour l'après-midi à Blida avec M. le Commandant DELCROIX, chef de l'expédition, qui, en raison de ma qualité de novice aviateur, veut bien me donner spécialement et particulièrement des recommandations quant aux particularités du voyage (aménagement des avions, répartition du personnel et matériel de voyage, ajustage des parachutes). Edifié et rassuré sur ces considérations matérielles, je rentre le soir à Alger où je passe ma dernière soirée en famille.

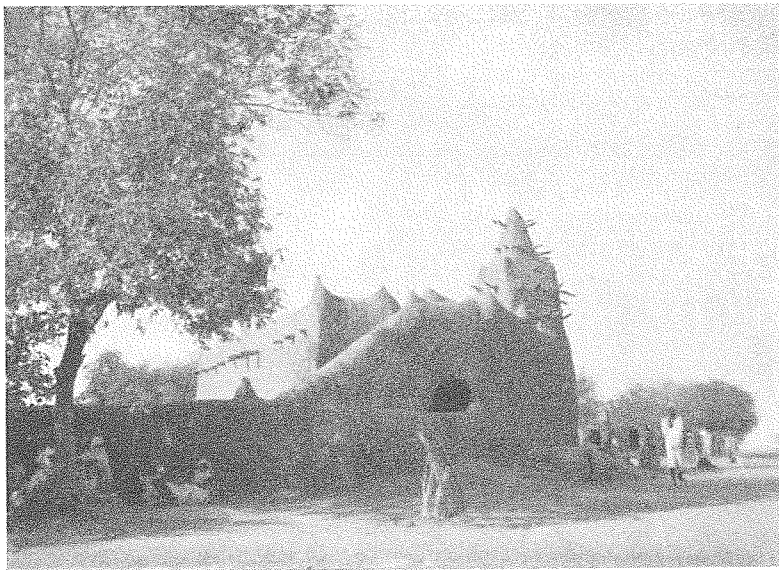
Pourtant, il me reste encore à calmer les appréhensions de mes proches, car, étant donnée la précipitation de ce départ, il n'a pas été possible de me vacciner, comme mes Collègues de la Mission, contre les différentes fièvres des pays chauds. Il est trop tard maintenant pour reculer. Mektoub !







Les gardiens de Bidon V



GAO



## CHAPITRE PREMIER

---

# Alger - Niger

*12 janvier.* — Le départ est prévu pour 7 heures. A l'heure dite tous les membres de la Mission se trouvent réunis sur le terrain de Joinville à Blida.

Il fait froid ; le brouillard est intense et je dois dire que cette atmosphère n'est pas sans contribuer à me faire regretter la hâte avec laquelle j'ai pris la détermination d'une aussi longue absence et d'un voyage aussi hasardeux ; mais l'heure n'est plus aux hésitations, et, après un faux départ provoqué par un mauvais fonctionnement du démarrage d'un moteur, l'envolée est remise à plus tard et j'ai tout loisir pour examiner par le détail les appareils qui doivent nous emmener vers des horizons encore neufs pour moi.

Il y a là 10 avions rangés en ligne près des hangars. 5 avions blancs, 5 avions bleus. La place qui m'est désignée réside dans l'avion n° 2 du peloton bleu. Un tour d'horizon terrestre ; il y a beaucoup de monde sur le terrain, outre les personnalités officielles, représentant M. le Gouverneur général, la Chambre de Commerce d'Alger, organisatrice du voyage, et les associations commerciales et agricoles, de nombreux parents et amis des voyageurs, et quelques dames en toilette de soirée, qui, au sortir d'un bal, ont bien voulu honorer de leur présence le départ de l'escadrille.

Le froid et le brouillard sont tels qu'on ne distingue que d'une façon très imprécise leurs silhouettes autour des fuselages des avions respectifs.

Que ne doivent-elles, à cette heure, regretter la tiédeur de leur home !

Dans la brume, une silhouette s'avance vers moi, celle de M. GALLAND, Ingénieur en Chef du Service Agricole du Syndicat professionnel de l'Industrie des engrais azotés, qui sera mon compagnon de voyage pendant toute la randonnée. Impression, dès le début, encourageante, frisant la cordialité.

Je fais également connaissance avec M. l'Adjudant-Chef GUEDET, qui doit être notre pilote et qui, avec une cordialité avenante, s'occupe de notre respective installation.

Peu à peu le brouillard opaque se dissipe et le Commandant DELCROIX ordonne le départ. Nous regagnons nos places et pour ma part, assez ému, j'en conviens, j'adresse des adieux hâtifs aux parents et amis qui sont venus m'accompagner.

L'appareil au début se montre récalcitrant. Il faut de longues minutes pour l'inciter à tourner, mais brutalement c'en est fait, l'hélice tourne à une cadence de plus en plus accélérée : l'appareil décolle. Je jette un dernier regard angoissé à la terre que nous quittons et l'appareil pénètre dans d'épais nuages. La brume est rapidement traversée dans le sens de la hauteur et quelques instants après notre décollage, nous volons dans un ciel pur, ce qui n'est pas sans provoquer en moi des impressions plus optimistes que celles de l'immédiat départ. Bientôt les montagnes de la Chiffa s'estompent et, en les survolant, notre appareil et nous-mêmes sommes très sérieusement secoués, mais cela dure peu et notre avion rapide nous emporte avec une telle célérité que les impressions se succèdent sans nous laisser le temps de les matérialiser.

Par ordre du Commandant DELCROIX, nous avons été mis dans l'obligation de boucler notre parachute (ce que par la suite nous négligerons souvent de faire). De ce fait

il m'est difficile de remuer et, moralement rasséréiné, j'examine notre installation.

Notre pilote est casé tout à l'avant de la carlingue, dans une cabine séparée de la nôtre par un poste vitré. Je recherche l'inscription habituelle aux transports en commun « défense de parler au pilote », mais en vain.

La place qui m'est attribuée se trouve derrière le pilote, celle de M. GALLAND derrière moi ; un petit couloir nous permet de gagner nos places respectives et d'accéder au lavabo placé à l'arrière de l'appareil. Les sièges Pullmann sont particulièrement confortables et permettent de présager des étapes peu fatigantes.

L'oiseau vole régulièrement, sans secousses, le temps complètement éclairci nous communique un optimisme de bon aloi et vraiment, je commence à apprécier ce mode de locomotion nouveau pour moi.

Les deux pelotons, le Bleu et le Blanc, volent de conserve, formation en V, et cette parfaite ordonnance, cette régularité de marche et de formation confirment en moi l'impression de sécurité que j'avais tardé d'éprouver dès l'abord.

*Laghouat.* — L'oasis nous apparaît de loin comme une tache brune dans la grisaille des sables, et à midi 45, après quelques heures de vol qui m'ont paru quelques minutes, j'aperçois Ghardaïa, la capitale du M'zab, avec son grand Minaret blanc dominant la masse sombre des palmiers ; nous la survolons trop vite à mon gré, car j'eusse désiré conserver une vision plus nette de cette Oasis dont il me fut tant parlé. L'avion poursuit sa course avec une régularité mathématique, notre impression est, qu'au-dessous de nous, le désert défile alors que nous restons immobiles ; enfin El-Goléa se présente à mes yeux comme une révélation au milieu des sables.

Il est 14 h. 25, suivant l'horaire préalablement établi au départ, lorsque nous atterrissons : j'admire la souplesse, la facilité avec lesquelles notre pilote nous amène doucement et progressivement à terre. Je dois dire que ce pre-

mier atterrissage n'a pas provoqué en moi la moindre appréhension. Malheureusement l'avion de secours qui fait partie de notre Mission a brisé son train d'atterrissage, accident purement matériel qui nous retardera quelque peu.

Réunion pour déjeuner des membres de la Mission à l'Hôtel Transatlantique où nous rejoignent quelque temps après les Officiers-Aviateurs qui se sont occupés entre temps d'aviser à la réparation de l'avion accidenté.

Aussitôt après, prise de contact avec les commerçants de la ville : indigènes et israélites. Pour ma part, je lie connaissance avec un commerçant indigène nommé BEX TIROU, qui a déjà fait partie de plusieurs Missions au Niger à dos de chameau, et qui considère notre mission aérienne avec un peu d'appréhension et beaucoup d'envie.

Nous visitons la Palmeraie où coule une eau claire et abondante et un dîner particulièrement animé, grâce à la verve, à l'entrain et à la gaieté naturelle de plusieurs de nos compagnons de voyage, clôt dans la même note d'optimisme et de confiance, cette première journée de voyage.

*13 janvier.* — Le lendemain matin nous sommes livrés à nous-mêmes, en raison de l'élasticité de l'horaire, et chacun, suivant ses vellétés, s'occupe de ses affaires personnelles, enquête, prend des notes ou flâne paresseusement. L'après-midi est en partie réservé à la visite du Musée de M. le Commandant AUGIERAS, vieux colonial habitué au désert et qui a désiré abriter en ces lieux une solitude calculée pour ses derniers jours.

Nombreux sont les trophées de chasse que nous pouvons y admirer et toute la faune du désert s'y est donné rendez-vous.

Outre la propriété de M. le Commandant AUGIERAS, sont à remarquer de splendides jardins où foisonnent en un véritable paradis, fleurs et fruits. Je signale spécialement celui de M. ABAZA, riche marchand mozabite de la région.

Il est difficile de concevoir que, subitement, et après avoir traversé de pareilles étendues d'aridité, la nature

neus révèle des ressources d'une prodigieuse abondance, résultant à la fois du labeur des hommes et d'une fertilité exceptionnelle, singulier contraste que nous rencontrerons plus d'une fois au cours de nos randonnées.

Le soir, nos pilotes, vieux pionniers du désert, ont la pensée touchante de nous remettre, au cours d'un apéritif très cordial, une décoration spéciale réservée à ceux qui, à un titre quelconque, militaire, touristique ou économique, parcourent ces régions et qui concrétise le lien d'indéfectible solidarité que créent entre eux, peut-être même à leur insu, l'identité des risques et la communauté de nouvelles émotions.

Des échanges de vœux ont lieu ; un charmant discours du Commandant DELCROIX constitue une sorte de préface aux randonnées de demain, et c'est raisonnablement le repos, car le départ est annoncé pour une heure bien matinale pour des citadins.

*14 janvier.* — Départ à 6 h. 30 pour Reggan. Deuxième étape de notre voyage aérien ; elle accuse d'une façon plus sensible encore que la première le contraste entre le paysage monotone des sables et les richesses inimaginables des Oasis éparpillées. Nous volons très haut ; des pistes traçant un sillon blanchâtre sur le jaune terne des Dunes, constituent pour nos pilotes un sérieux point de repère dans leur marche vers le Sud, pistes suivies non seulement par les caravanes des temps modernes, mais encore par celles des siècles les plus reculés. L'époque romaine, en effet, ne fut pas une novatrice en la matière ; elle se contenta simplement de faire revivre et prospérer le commerce des chameliers du désert.

Qu'y a-t-il donc de nouveau à travers les temps dans ces relations entre le Tell et le centre de l'Afrique à travers les étendues désertiques, sinon le seul mode de locomotion ! Et moi, à bord d'un avion, merveille de la science contemporaine, je longe les mêmes pistes que celles tracées par de lointains aïeux qui ont conduit les légions romaines jusqu'au creux du Hoggar.

Vers 11 heures, une tache dans les sables : c'est Reggan, que caractérise dans l'ombre brune des palmeraies la tache blanche de son Hôtel Transatlantique et près duquel, après quelques évolutions, nos avions respectifs viennent se poser en un ordre impeccable. Nous sommes reçus par le Sergent Commandant l'annexe, ainsi que par quelques commerçants. Un déjeuner réunit les membres de l'équipage et de la Mission au seul Hôtel local, et très rapidement nous passons à la visite de l'Oasis. Celle-ci est située sur la ligne Colomb-Béchar, Gao, Niamey. Notre esprit curieux amorce immédiatement une enquête sur les conditions du Commerce de cette Oasis reculée. Nous apprenons simplement que les Touats, indigènes du cru, s'approvisionnent à Adrar, sauf en ce qui concerne les moutons qui font l'objet de négociations commerciales entre les sédentaires et les Tribus Touaregs nomades.

Ces dernières se cristallisant dans les plus anciennes traditions économiques du monde, ne conçoivent que le troc en échange de leurs troupeaux, reçoivent des dattes d'une qualité médiocre, mais très abondantes dans l'Oasis, des céréales (blé et orge principalement), des tissus blancs et bleus, toutes marchandises cédées avec une rare parcimonie.

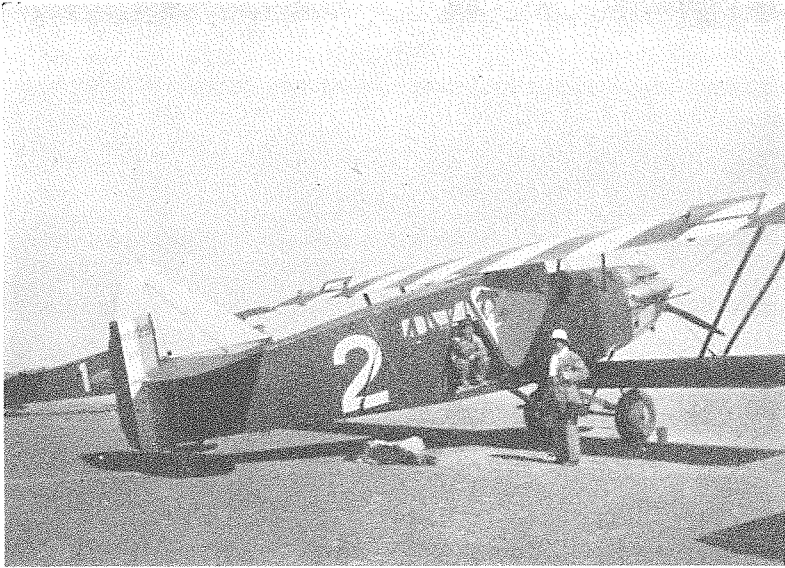
Je signalerai que spécialement dans cette Oasis la question de l'irrigation est primordiale et qu'il a fallu aux autochtones, en présence de conditions particulièrement défavorables, des ressources inépuisables d'énergie pour faire surgir l'eau indispensable à l'irrigation des plantations.

*15 janvier.* — Le départ, fixé à 6 heures 45, est sans histoire.

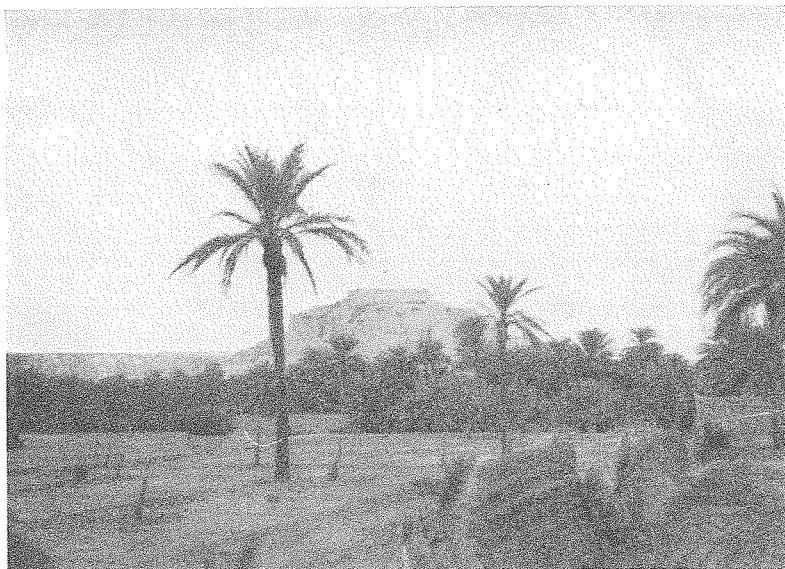
L'altitude à laquelle nous volons nous permet de nous rendre compte des moindres détails du sol et celui-ci ne nous révèle que Dunes après Dunes, sables après sables et éperdument du sable. Enfin une forme inédite s'accroche au sol que nous survolons et c'est ce fameux Bidon V dont, malgré son exigüité, ceux qui ont quelque connaissance du désert ont entendu parler.



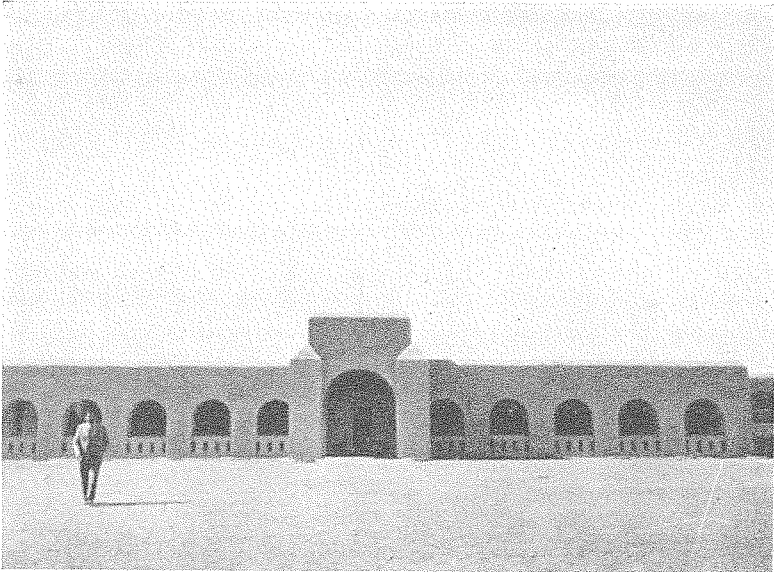




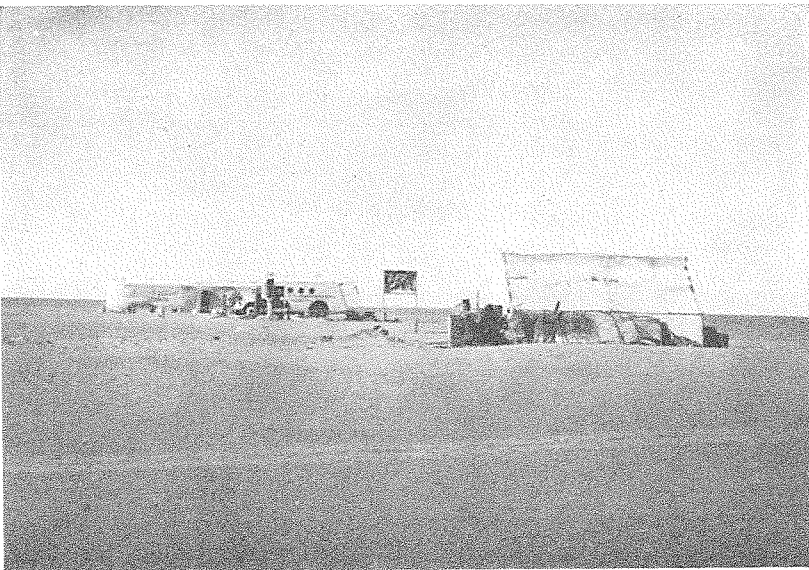
Le départ



EL-GOLEA



REGGAN



BIDON V



À l'atterrissage, petite déception quant à un lieu si illustre. Seuls : un phare, une cabane, un hôtel construit avec les carrosseries de deux anciens cars, constituent la Cité dénommée dans les Annales Touristiques, Bidon V. J'oublie un dépôt d'essence, mais cet oubli sera bien vite réparé, quand je vous aurais dit que, avant de penser à nous restaurer, il sera obligatoire pour tous, membres de la Mission et Commandant en tête, de pousser dans le sable résistant les pipes d'essence devant ravitailler nos appareils. Il fait chaud, les pipes sont lourdes, le sable est résistant, mais dans cette ambiance de gaieté et de jeunesse que ne ferions-nous pas avec entrain, voire avec enthousiasme !

Après des efforts d'autant plus méritoires que la plupart d'entre nous sont des sportmens novices, un casse-croûte préparé à Reggan nous restaure sommairement.

Il est nécessaire, en effet, de prendre ses précautions car ici, ne l'oublions pas, c'est le pays de la soif et de la faim. Eau et vivres parviennent, en effet, d'une façon très irrégulière à Bidon V, par les autocars transsahariens, c'est dire l'économie avec laquelle l'hôtel local en fait usage.

Et s'il n'a pas reçu notre visite, il n'aura pas non plus l'honneur d'héberger une voyageuse Britannique que j'entrevois abritée derrière la vieille carrosserie d'un autocar sahélique et qui, allongée sur une manière de transatlantique, attend philosophiquement la venue certaine, mais indéterminée, d'un autocar transsaharien pour reprendre son aventureuse randonnée.

A midi 20 enfin, repus de ce spectacle d'une Oasis dont les palmiers ont des silhouettes de pompes à essence, nous décollons sans aucune amertume.

Après avoir pris quelque hauteur, une brise violente se fait sentir et nous secoue fortement ; malgré cela nous commençons à devenir d'intrépides navigateurs des airs, et nonobstant ces chaos, nous persistons à nous intéresser au paysage qui, à grande allure, défile sous nos ailes, et qui pourtant se présente à nous sous l'aspect désespérément monotone de sables succédant à d'autres sables.

Tout à coup, changement de panorama : quelque végétation apparaît qui contribue à donner au sol une coloration qu'il n'avait pas jusqu'à présent reflétée. Progressivement, la teinte du sol passe du jaune or à un rouge vif, annonciateur de l'eau prochaine. Et, en effet, de loin, brillant sous le soleil tel un gros serpent argenté nous apparaît bientôt le Niger, que bordent de part et d'autre les bandes vertes d'opulents pâturages. Mes yeux, fatigués par la réverbération continue des sables, se plaisent à se poser sur ces étendues verdoyantes et c'est dans cette impression reposante de douceur et de quiétude que notre avion, las de son ronronnement forcené et persistant, se pose sur le terrain d'atterrissage de Gao, centre important installé sur le Niger.

Là, nous attend, outre M. TOBY, Administrateur du Cercle, M. le Commandant-Aviateur PELLÉTIER D'OISY, un des as de l'aviation pendant la Grande Guerre, et qui, délégué par M. le Gouverneur Général de l'A.O.F., participera à nos futures randonnées aériennes.

Contrastant avec Bidon V, les rafraîchissements qui nous sont offerts dès notre atterrissage sous le hangar du terrain d'aviation, atteignent une fraîcheur à laquelle nous aspirions au cours de nos étapes antérieures.

Dans une atmosphère d'indescriptible cordialité, M. POU-LALION, Chef de la Mission, fait les présentations d'usage et, après de copieuses libations rendues nécessaires, tant par la température que par l'atmosphère desséchante des altitudes supérieures, nous sommes rapidement emmenés en ville par les voitures automobiles frêtées spécialement à cette intention.

Gao est à environ 5 km. et la caravane s'étend sur une piste poussiéreuse à la recherche de la ville qui s'étale au bord du Niger, dans un foisonnement de verdure.

Nous y voici : des rues bordées d'arbres nous accueillent ; petites maisons construites en toubes rougeâtres couvertes de terrasses ; les indigènes circulent quasi-nus ; et la teinte de leurs corps ondulants se projette en une

ombre atténuée sur le blanc intensif des constructions européennes.

Je songe en atteignant Gao-l'Ancienne, aux tranches de Tanit-Zerga : partie du pays des Atlantes pour regagner sa ville natale, un implacable destin la coucha dans les sables avant qu'il lui ait été permis de la rejoindre. Son ultime consolation avant de mourir fut de la revoir en mirage alors que nous, plus heureux, l'avons à coups d'ailes victorieusement et virtuellement atteinte.

Nous gagnons le Grand-Hôtel où, surprise agréable, nous trouvons M. le Général MEYNIER, Directeur des Territoires du Sud au Gouvernement Général de l'Algérie, lequel, diligent animateur de cette Mission commerciale aérienne, a tenu à nous rencontrer à la frontière des territoires dépendant de son autorité.

M. le Général MEYNIER est venu en automobile d'Alger et au cours de la soirée qui réunit autour de ce Chef éminent, grand serviteur de la colonisation française, les membres de la Mission touristique et les principaux commerçants de la ville, nous regrettons que Gao, malgré les améliorations notables qui ont été apportées sous l'impulsion du Général MEYNIER à l'entretien des pistes transsahariennes, soit encore desservie d'une façon aussi précaire.

L'impression que nous ressentons d'ailleurs le lendemain, 16 janvier, au cours de notre séjour à Gao, ne fait que confirmer le sentiment que nous avons éprouvé dès l'abord de l'isolement de cette ville au commerce encore peu actif. Nous la visitons sous la conduite du Commandant du Cercle TOBY. Au cours des conversations qui s'installaient, il se confirme que le commerce est encore ici embryonnaire ; les moyens de communication avec l'Algérie sont pratiquement inemployables, irréguliers, précaires et également remplis d'insécurité.

Très peu de voitures circulent sur les pistes Gao-Colomb-Béchar ; et le tarif de transport est encore prohibitif, notamment pour les marchandises, qui sont cotés à raison de 4,50 le kg.

Les commerçants, en raison de cette situation, s'appro-

visionnent habituellement à Bamako, par voie fluviale. Mais à certaine époque de l'année, le fleuve baisse et le ravitaillement s'avère alors beaucoup plus difficile. Et pourtant, s'il était réalisable de rationaliser les échanges tant au point de vue des prix respectifs au départ que des tarifs de transport et d'amener dans un sens comme dans l'autre les marchandises à des prix normaux de l'Algérie au Niger et du Niger en Algérie, combien une pareille innovation serait-elle profitable à l'économie de l'une et l'autre colonie ?

La population m'a donné l'impression d'être atteinte d'une maladie de langueur résultant, non seulement des conditions climatiques, après tout supportables, mais encore et surtout de l'absence de cette circulation des produits qui est à la base de l'énergie inhérente aux peuples prospères.

Les indigènes, pour la plus grosse part, cultivent seulement ce qui est nécessaire à leur propre consommation. Bien que les statistiques que j'aurai à examiner dans le chapitre spécialement réservé à cet effet, fassent ressortir une amélioration de l'économie générale, les échanges se trouvent du fait de cette difficulté de transport, réduits dans la région de Gao au strict minimum.

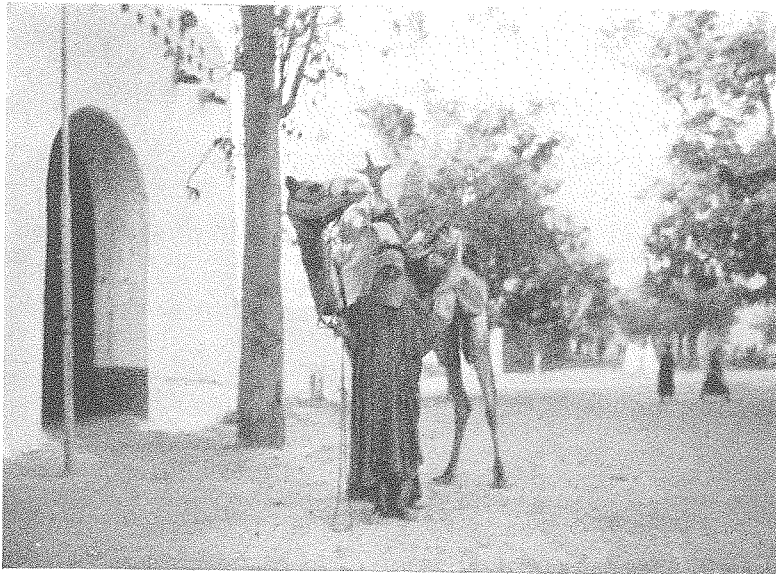
Pourtant cette première impression, basée sur la seule perspective des échanges par voie terrestre, s'amenuise tout d'un coup, en considérant le Niger qui se révèle à nous avec la splendeur de ses rives ; son appel est irrésistible et lorsqu'après avoir été réunis à la table du Commandant du Cercle, il nous est proposé une excursion fluviale, c'est pour ma part avec enthousiasme que j'accepte de participer à la promenade à laquelle nous sommes conviés.

Le vieux bateau à roues a été remplacé par un bateau moderne à hélices duquel nous pouvons admirer, défilant sous nos yeux à une allure accélérée, de part et d'autre du grand fleuve, des paysages de verdure constitués d'arbres et de prairies. Un important cheptel se développe autour de ce grand animateur économique qu'est le Niger





LE NIGER



GAO



et, à lui seul, le fleuve constitue le moyen d'existence de nombreuses populations qui vivent du seul élevage des troupeaux de bœufs, de vaches, de chevaux, de moutons.

L'examen des statistiques faisant l'objet d'un chapitre ultérieur, démontrera surabondamment en quoi le Niger contribue avec plus de force encore au développement de la colonie qui porte son nom.

Nous revenons à Gao ; au cours de notre excursion on nous avait signalé la présence fréquente de crocodiles, mais pour ma part, et égoïstement à regret, je déclare n'en avoir point aperçu.

La population indigène de Gao est en majeure partie musulmane. Au cours de mon enquête en ville je fais cependant la connaissance d'un Syrien, commerçant installé en A.O.F. depuis une dizaine d'années et dont la personnalité m'intrigue. Après une interview en règle, j'apprends qu'il aura bientôt bouclé son premier million.

Inquiet de la destination d'un pareil capital raslé pour des buts inconnus à l'épargne d'une colonie française, je m'enquiers de la destination qu'il donne ou qu'il escompte donner au profit luxuriant de son propre négoce. Et j'apprends avec quelque stupeur et amertume que le fruit de ses opérations est destiné à prendre le chemin de la Syrie. Ainsi, dans ce seul domaine propre, un seul individu va priver la Colonie Française du Niger et ses autochtones d'une somme sensiblement voisine du Million. Sont-ils nombreux ceux qui, de la sorte, constituent à mes yeux les sangsues de l'énergie économique d'un pays que la France a mis tant de temps, tant de peines, tant d'énergie et tant d'argent à coloniser ? Est-ce vraiment ainsi que l'on doit concevoir la répartition des échanges et l'utilisation de ses rendements ?

Je livre à la méditation des lecteurs et surtout de l'Administration Coloniale Française ce simple exemple pour en tirer telles conclusions qui lui apparaîtront opportunes.

*17 janvier.* — Le départ est annoncé de Gao de fort bonne heure. Un avion militaire supplémentaire nous

escorte ce qui porte le nombre des appareils de la Mission à 12, y compris celui de M. le Docteur CROCHET, chirurgien éminent de la ville de Reims lequel, aviateur fervent, a voulu, dans un double but de prosélytisme touristique par la voie des airs et d'études sur l'aviation sanitaire, concourir sur son appareil « Le Pélican », à titre privé et bénévole, à la croisière entreprise.

Il nous étonnera, au cours de nos diverses étapes, par la maîtrise qu'il possède de son appareil, par la sûreté de ses qualités d'aviateur, par son infatigable énergie et enfin par la volonté manifestement démontrée à plusieurs reprises de tirer de cette expérience dans le domaine de son Art, le maximum de résultats positifs.

Le décollage s'effectue normalement et nous survolons bientôt la Vallée du Niger que nous avons, la veille, contemplée au ras du fleuve. De haut, la région fertile et arborescente paraît étroite ; une bande légère de part et d'autre du fleuve, puis plus loin à droite et à gauche de cette artère nourricière, l'infertilité des sables à perte de vue.

Après trois heures de vol environ apparaît Niamey où nous nous posons à 9 heures 50 sur un terrain particulièrement favorable et où nous attend avec les principaux représentants de l'Administration, M. COURT, Lieutenant-Gouverneur de la Colonie du Niger.

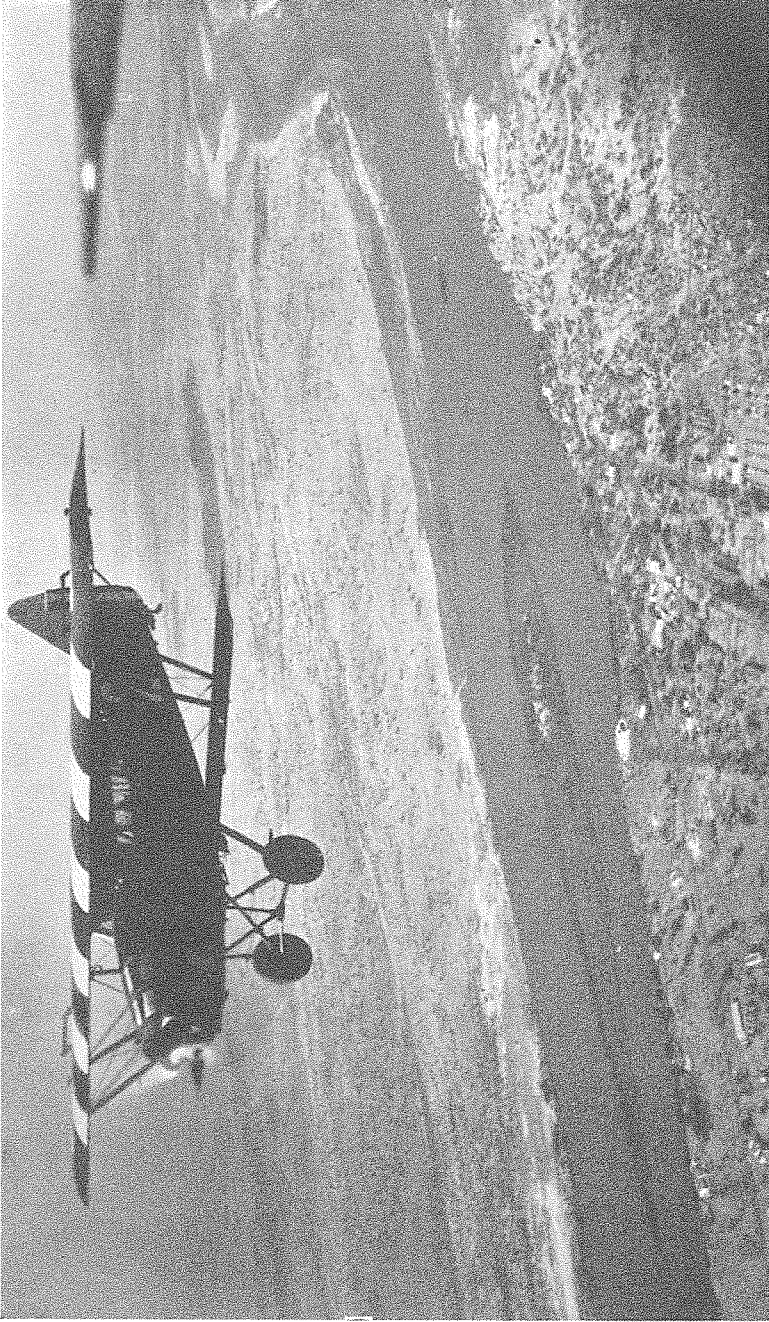
L'apéritif d'usage est offert aux membres de la Mission commerciale et aux personnalités civiles et militaires qui leur ont fait l'honneur de les attendre sur le terrain. Les uns présentés aux autres, fraternisent fort rapidement au cours de colloques amicaux d'où le protocole est complètement banni. En ce qui me concerne je troque mon casque contre celui de M. COURT, et je ne m'apercevrai de ma méprise que le lendemain matin.

M. le Gouverneur veut bien mettre son personnel à notre disposition pour nous faire visiter et la ville et la Foire-Exposition qui se tient actuellement à Niamey. La région paraît plus fertile et le cours d'affaires plus intense ; ceci, nous disent nos interlocuteurs, sous l'énergique impulsion



GAO. - Les Rives du Niger





NIAMEY. - La croisière survole la ville





d'un Gouverneur de haute compétence et d'une remarquable activité.

La ville s'étage en pente douce sur les bords du Niger, très large en ce point. Ici, je rencontre beaucoup moins d'indigènes nus et un certain nombre d'entre eux sont vêtus de chasubles blanches ou multicolores, ouvertes sur les côtés. La majeure partie de la ville est indigène ; petites maisons uniformes construites en toubes ; cependant les rues et avenues sont largement ombragées et la résidence du Gouverneur s'étale au milieu d'un jardin luxuriant.

Je prends contact avec divers commerçants de la ville et notamment avec le Directeur des Comptoirs F.A.O. qui me déclare avoir ressenti une crise commerciale fort aiguë au cours des années 1929 et 1930 ; mais cette dernière paraît conjurée dans cette région, les affaires ayant accusé une très nette reprise.

Au point de vue des échanges, les commerçants s'approvisionnent pour la plupart à Cotonou d'où les marchandises empruntent la voie ferrée jusqu'à Tchero et gagnent Niamey par transport automobile.

Sous la conduite de M. GOSSELIN, Chef du Cabinet du Gouverneur, nous poursuivons une fort agréable promenade sur les bords du Niger au cours de laquelle nous visitons une piscine installée de récente date. Cette piscine de dimensions appréciables est fermée par une sorte de digue qui l'abrite des incursions des crocodiles toujours redoutables ; elle offre à la population indigène de Niamey une distraction empreinte de sportivité.

Après cette excursion touristique, nous revenons à la Foire-Exposition où il nous est permis d'apprécier les plus beaux spécimens des produits locaux : tissus indigènes, tapis, nattes multicolores et même un musée cynégétique où nous pouvons à loisir admirer des trophées de chasse réunis par le docteur PRUNIER, tels que peaux de lions et de panthères, défenses d'éléphants, etc...

La région de Niamey produit une arachide de bouche appelée à être incessamment très goûtée sur le marché

Algérien; mais en cette matière encore, la question principale pour le développement de cette culture est l'américanisation des moyens de communication avec l'Algérie.

Une autre constatation intéressante est, malheureusement, que la plupart des tissus vendus sur la place de Niamey proviennent du Japon ou de la Chine et ceci est la conséquence des conventions de 1898, qui ouvrent sur un même pied d'égalité le marché du Niger aux produits Français et Etrangers.

Au cours de conversations que j'ai eues à Niamey il m'a été certifié que ces conventions devaient être incessamment dénoncées, ce qui aurait pour conséquence une intensification quant aux échanges entre la Métropole et l'Algérie d'une part et la Colonie du Niger d'autre part.

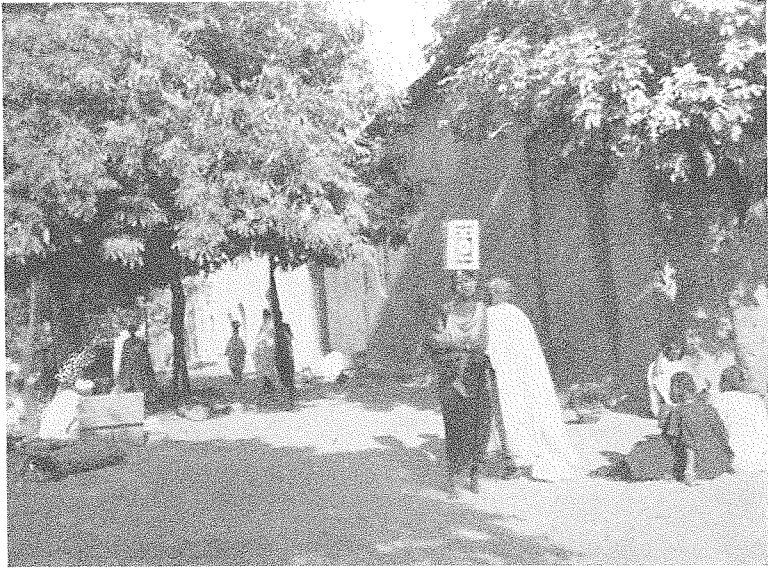
L'examen ultérieur des statistiques démontrera au surplus que le commerce des tissus est un élément prédominant des importations en tonnage et en chiffre de la Colonie du Niger.

Ce n'est pas sans regret que le 19 janvier au matin nous quittons Niamey en adressant un adieu reconnaissant au Gouverneur, aux membres de l'Administration Gubernatoriale et aux représentants qualifiés du commerce local pour la réception chaleureuse qu'ils nous avaient réservée, pour les renseignements précis qu'ils nous avaient fournis et pour les enseignements que nous pouvions tirer de notre trop court séjour dans la Capitale du Niger.

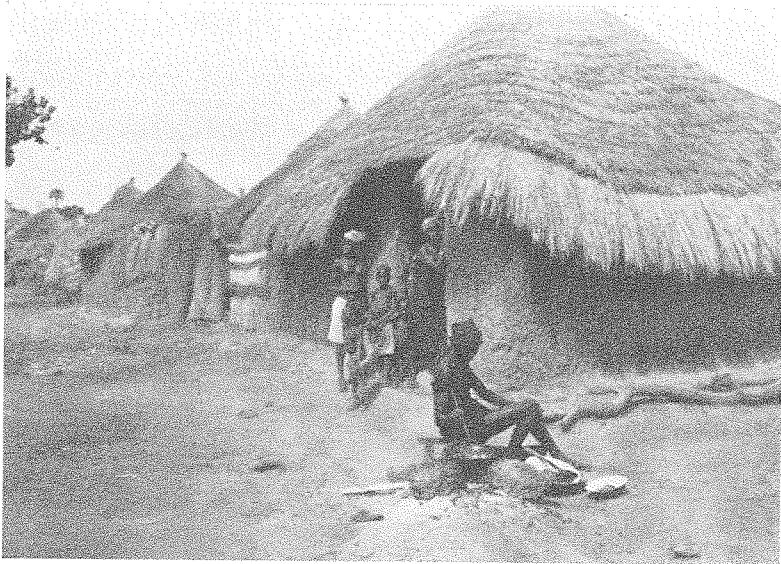
Après un voyage sans histoire au-dessus d'une région s'avérant de plus en plus verdoyante nous survolons Kandi, petit cercle de verdure traversé par un cours d'eau.

A notre descente d'avion, nous sommes reçus par les autorités civiles et militaires ainsi que par quelques notables commerçants de la région. Nous nous mettons en devoir de visiter ce petite Centre d'un abord si avenant.

Les cases sont ici toutes couvertes en alfa jusques et y compris celle de M. le Commandant du Cercle ; les rues sont bordées d'arbres, et les maisons alignées dans l'artère principale, mais éparpillées sans ordre partout ailleurs.

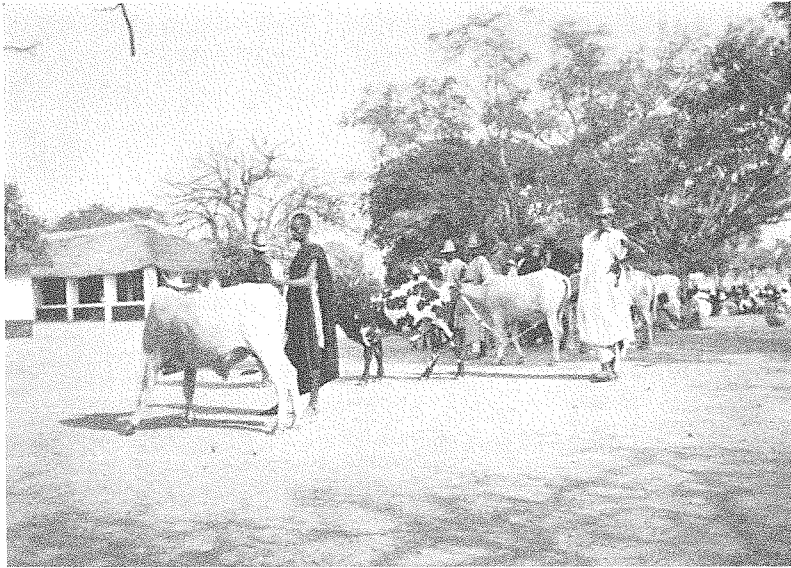


NIAMEY



KANDI





KANDLI. - Foire-Exposition de bétail



L'intérêt primordial de notre séjour réside en la visite d'une usine de kapok occupant une centaine d'ouvriers. Le kapok traité pour être réexpédié en France via Cotonou est acheté à l'origine sur la base de 75 emes le kg et est revendu après usinage de 2 fr. 50 à 3 francs.

Une Foire-Exposition de bétail retient encore notre attention et je dois signaler tout spécialement de très beaux spécimens de moutons, de chèvres et de bœufs qui y sont exposés.

Les membres de la Mission sont logés, les uns chez l'Administrateur du Cerele, les autres chez les principaux commerçants du pays. Nous partirons le lendemain matin de ce petit centre avec l'impression que l'activité agricole est intensive eu égard au pays, aux possibilités, à la population.





# Considérations sur la situation agricole, industrielle et commerciale du Niger

## 1<sup>o</sup> AGRICULTURE

En 1934, la Colonie du Niger avait poursuivi l'effort amorcé au cours des années précédentes et qui avait principalement porté sur l'accroissement des cultures vivrières et industrielles, sur la protection du cheptel et sur une organisation plus rationnelle des transports susceptibles d'assurer un débouché aux produits d'importation.

*a) Agriculture proprement dite.* — La principale préoccupation de l'Administration en cette matière a été d'améliorer la situation alimentaire des indigènes par une augmentation raisonnée du rendement des cultures de plantes nouvelles et surtout de plantes souterraines lesquelles sont moins vulnérables aux attaques des acridiens ; c'est ainsi que dans certains cercles tels que ceux de Dosso-Niamey et Tillabery, la culture du manioc a pris une particulière extension.

*b) Pour ce qui est des cultures industrielles,* l'Administration s'est principalement préoccupée de l'arachide et

c'est ainsi que des distributions de semences destinées à intensifier cette culture ont eu lieu dans la Vallée du Fleuve. Grâce au réseau Benin-Niger qui comporte les chemins de fer du Dahomey, le service routier automobile et le service de la navigation sur le Niger, de nouveaux tarifs ayant été pratiqués, ces arachides peuvent être dorénavant exportées.

Toujours au point de vue général, les trois stations créées par la Colonie (celle de Kolo pour la vallée du Fleuve, celle de Tarna pour la zone soudanaise, et celle de Filingue pour la zone Sahélienne), ont poursuivi les essais amorcés l'année précédente de plantes nouvelles et d'éducation des agriculteurs indigènes.

La station de Filingue est plus spécialement organisée pour l'étude des plantes fourragères et a poursuivi des essais en vue d'obtenir du fourrage vert toute l'année.

Egalement il faut noter dans ce domaine le rôle des Sociétés indigènes de prévoyance nouvellement créées dans cette Colonie et qui s'ingénient à rationaliser la distribution des semences, à attribuer des primes aux meilleurs cultivateurs, à forer des puits, à vulgariser la chèvre rousse de Maradi, dont la peau fait prime, à acheter des animaux reproducteurs choisis, à aménager des aires en ciment pour l'écorchage des animaux et à construire des hangars pour le séchage des peaux.

Il apparaît intéressant d'établir un tableau comparatif des superficies cultivées et des récoltes comparées entre les années 1934 et 1935, lequel tableau fera ressortir, avec l'éloquence intensive des chiffres, les modifications résultant, pour le rendement des cultures et eu égard aux surfaces cultivées, des améliorations des conditions de production.

Voici tout d'abord le rendement moyen des diverses cultures à l'hectare :

CULTURES	En bon terrain	En moyen terrain	En mauvais terrain
Mil.....	5 à 600 kgs	3 à 400 kgs	200 kgs
Haricots.....	5 à 600 »	3 à 600 »	2 à 250 »
Manioc.....	10 à 15 ton.	6 à 8 ton.	5 à 6 ton.
Patates.....	5 à 6 »	3 à 4 »	1,5 à 2 »
Riz.....	0,8 à 1 »	5 à 600 kgs	300 kgs
Arachides.....	1.000 kgs	500 »	250 »
Coton.....	3 à 400 »	150 à 200 »	60 à 100 »
Tabac.....	1 ton.	600 »	3 à 400 »
Maïs.....	3 »	1 t. 500 »	500 »
Pois de terre.....	0,8 à 1 ton.	500 »	250 »
Blé.....	1 »	700 »	300 »
Ignames.....	15 »	6 à 8 ton.	2 à 3 ton.
Orge.....	1 »	700 kgs	300 kgs
Oignons.....	500 kgs	300 »	200 »
Indigo.....	450 »	350 »	200 »
Henné.....	600 »	450 »	300 »

Il suffit ensuite de comparer, pour obtenir des conclusions rationnelles, les superficies cultivées et les récoltes au cours des années 1934 et 1935.

COLONIE DU NIGER

*Agriculture*

Superficies cultivées et récoltes comparées en 1934-1935

CULTURES	Superficies cultivées (hectares)		Superficies cultivées en 1935 (hectares)		En plus		En moins		Récoltes (en tonnes)		En plus		En moins	
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Mil.....	1.417.980	1.793.476	375.396	375.396					576.000	764.442	188.442	188.442		
Haricots.....	300.575	293.974			7.401	7.401			79.710	87.402	7.492	7.492		
Manioc.....	22.950	23.388	388	388					166.950	186.079	19.129	19.129		
Patates.....	654	2.360	1.706	1.706					4.040	8.590	4.550	4.550		
Riz.....	3.708	2.922			786	786			4.966	3.500			1.466	
Arachides.....	73.320	148.290	44.770	44.770					34.090	71.000	36.910	36.910		
Coton.....	12.350	2.480			9.870	9.870			880	206			674	
Tabac.....	635	1.010	372	372					224	253	49	49		
Pois de terre.....	6.464	36.985	30.921	30.921					2.570	13.814	11.244	11.244		
Blé.....	747	393			374	374			374	352,6			21,4	
Ignames.....	2.000	5.000	3.000	3.000					5.000	25.000	20.000	20.000		
Orge.....	120	120							115	115	100	100		
Oignons.....	110	125	15	15					300	400	100	100		
Indigo.....										650				
Henné.....	500								220	250	30	30		

Si l'on examine attentivement les tableaux ci-dessus que je m'excuse, malgré leur aridité, de présenter aux lecteurs, il apparaîtra que les conclusions suivantes s'imposent.

Les principales augmentations de production touchent la culture du Mil, du Manioc, des Pois de terre, des Ignames et des Arachides.

*Mil.* — Rendement en augmentation de 24 % corrélativement à une augmentation de surface cultivée ressortant à 21 %.

*Manioc.* — Rendement en augmentation de 8 % pour une surface cultivée en augmentation de 1,6 % seulement.

*Pois de terre.* — Rendement en augmentation de 21 % pour une surface cultivée de 82 %.

*Ignames.* — Rendement en augmentation de 80 % pour une surface cultivée en augmentation de 60 % seulement.

*Arachides.* — Rendement en augmentation de 51 % pour une surface majorée de 37 % seulement.

Si l'on concrétise par une formule mathématique la proportion du rendement par rapport à l'augmentation des surfaces cultivées, il apparaîtra indéniable que la seule raison de cette augmentation de production par rapport aux surfaces cultivées est l'amélioration des conditions de la culture. Seuls, en effet, les Pois de terre accusent un rendement proportionnel à l'augmentation de la surface cultivée.

Cette conclusion tirée de l'examen des chiffres nous amène à conclure à l'intervention judicieuse de l'Administration Française dans la Colonie du Niger, en vue de valoriser les efforts poursuivis d'une façon rationnelle pour intensifier les cultures plus précisément adaptées aux conditions du climat et aux possibilités d'exportation de la masse indigène ; à conclure, en un mot, que l'impulsion donnée par les représentants de la France dans cette Colonie est conforme au véritable intérêt de la masse agricole dont elle a la charge.

## 2° COMMERCE ET INDUSTRIE

Si l'on décortique les statistiques établies par l'Administration des Douanes sous le contrôle du Gouvernement Général de l'A.O.F., on s'aperçoit qu'en général les importations entre les années 1933 et 1934 ont baissé, alors que dans la même période les exportations se sont sensiblement relevées.

*Commerce général.* — C'est ainsi qu'en 1933, les importations se sont élevées à 9.891.324 tonnes alors qu'en 1934, le chiffre a diminué pour atteindre seulement 9.798.953 tonnes représentant un abaissement des importations de 0,90 %. Par contre les exportations en 1933 ont atteint 15.990.412 tonnes, alors qu'en 1934 elles atteignaient 27.303.627 tonnes, ce qui correspond à une augmentation de 11.313.215 tonnes, représentant une majoration de 41 % au profit des exportations de 1934, sur celles de 1933. Ces indices aboutissent à une conclusion indiscutable, à savoir : que la balance commerciale de la Colonie du Niger s'est améliorée considérablement au cours des deux années préconsidérées.

*Commerce spécial.* — Si l'on examine les résultats du Commerce spécial du Niger, alors que ci-dessus il n'était fait état que du commerce général de cette même colonie, on s'apercevra que les résultats des statistiques douanières, en ce qui concerne ce commerce spécial, coïncident presque exactement avec celles ayant trait au Commerce Général de cette Colonie.

*Importations.* — C'est ainsi qu'en 1933, les importations ont atteint 9.888.416 tonnes contre 9.798.953 en 1934, cette différence ressort à 0,90 %, c'est-à-dire un résultat identique à celui obtenu pour le commerce général.

*Exportations.* — Quant aux exportations, elles sont passées en 1934 à 27.303.627 tonnes contre 16.034.832 pour l'année précédente, soit une augmentation de 11.268.795 tonnes, correspondant à un pourcentage d'aug-

mentation de 41 %, qui coïncide singulièrement avec celui de l'augmentation du Commerce Général du Niger.

Si l'on considère que, pendant cette même période, caractérisée par la baisse de prix de tous les produits, ce qui importe davantage c'est plus la valorisation des tonnages que les tonnages eux-mêmes, le tableau fixant le tonnage des marchandises importées et exportées par la Colonie en 1934, donnera des résultats plus suggestifs encore.

Tonnage des importations du commerce général du Niger : 2.738 tonnes ;

Tonnage des exportations du commerce général du Niger : 102.727 tonnes.

Après cet examen général des conditions commerciales du Niger, il importe de faire ressortir, en ce qui concerne les importations, les valeurs en francs, par pays de provenance.

En ce qui concerne les exportations, les valeurs en francs par pays de destination.

VALEUR EN FRANCS DES IMPORTATIONS DU NIGER  
PAR PAYS DE PROVENANCE

France et Colonies .....	4.221.140 Frs
Angleterre .....	8.041.198 »
Etats-Unis .....	313.125 »
Japon .....	Néant
Belgique .....	»
Allemagne .....	2.000 »
Colonies anglaises .....	Néant
Hollande .....	»
Espagne .....	»
Italie .....	»
Suisse .....	»
Autres pays .....	221.490 »

VALEUR EN FRANCS DES EXPORTATIONS DU NIGER  
PAR PAYS DE DESTINATION

France et Colonies .....	13.615.550 Frs
Allemagne .....	Néant
Colonies anglaises .....	11.560.150 »
Etats-Unis .....	Néant
Hollande .....	»
Angleterre .....	»
Belgique .....	»
Pays scandinaves .....	»
Italie .....	»
Autres pays .....	127.927 »

Si la colonie du Niger constitue pour l'Angleterre un client important, puisqu'elle lui achète en 1934, 8.041.121 tonnes de produits, elle est pour ce même pays tout au moins en ce qui concerne la Métropole, un fournisseur désespérément négatif. Le Niger, en effet, n'a rien vendu à l'Angleterre Métropolitaine. Il faut dire par contre que la Colonie Anglaise a racheté l'insuffisance de la Métropole par 11.560.150 francs d'achats réalisés dans la seule Colonie du Niger.

Si nous poursuivons nos comparaisons, les Etats-Unis qui ont été les fournisseurs en 1934, de 313.125 tonnes de marchandises, n'ont rien reçu de la Colonie du Niger pendant l'année correspondante.

Après l'examen des chiffres globaux des importations et exportations par pays de provenance et par pays de destination, il est nécessaire d'examiner la valeur en francs et de classer par nature, les principales marchandises importées au Niger ou exportées du Niger au cours de l'année 1934. Les tableaux ci-après donnent des indications rigoureusement officielles sur la question.



VALEUR EN FRANCS DES PRINCIPALES MARCHANDISES  
IMPORTÉES AU NIGER EN 1934

Tissus de coton .....	4.941.297	Frs
Pétrole .....	843.316	»
Ouvrages en métaux .....	2.490	»
Riz .....	13.915	»
Vin .....	230.014	»
Machines mécaniques .....	10.573	»
Voitures automobiles .....	10.000	»
Toile à voile et sacs .....	3.157	»
Sucre .....	176.637	»
Farine de froment .....	23.900	»
Matériaux de construction ..	48.200	»
Conserves alimentaires .....	131.637	»
Tabacs fabriqués .....	320.319	»
Pièces détachées pour auto..	41.021	»
Vêtements confectionnés .....	93.870	»
Savon .....	50.843	»
Tabacs en feuilles .....	63.176	»
Parfumerie .....	104.611	»
Bière et limonade .....	46.101	»
Bimbeloterie .....	177.200	»
Thé .....	101.202	»
Sel marin .....	601.167	»
Alcool et eau-de-vie .....	203.776	»
Allumettes .....	48.000	»
Liqueurs et fruits eau-de-vie.	34.646	»
Noix de kola .....	1.087.649	»
Dattes .....	Néant	
Marchandises diverses .....	362.478	»

OBSERVATIONS. — A remarquer dans ce tableau tout particulièrement l'importance des importations des tissus de coton, noix de kola, pétrole, sel marin, tabacs fabriqués.

Tableau comparatif des principales marchandises importées au Niger  
en 1934 par pays de provenance

	France	Angleterre	Colonies Anglaises	Alle- magne	Etats- Unis	Japon	Observations
Tissus de coton .....	11 t.	927 t.					962 t.
Ouvrages en métaux .....	752 frs	1.738 frs					2.490 frs
Pétrole et Mazout .....	1 t.	207 t.			144 t.		349 t.
Riz .....		29 t.					29 t.
Machines et mécaniques .....	10.573 frs						10.573 frs
Fers .....	4 t.						4 t.
Vins .....	40.130 l.						40.130 l.
Voiture automobile .....		1 v.					1 voiture
Matériaux de construction .....	3 t.	41 t.					44 t.
Sucré .....	16 t.	32 t.					48 t.
Farine de froment .....	5 t.	6 t.			1 t.		15 t.
Vêtements confectionnés .....	4.061 k.						4.061 k.
Tabacs en feuilles .....		13 t.					13 t.
Conserves alimentaires .....	18 t.						18 t.
Noix de kola .....	16.919 k.	8.715 k.	182.235 k.				182.235 k.
Savon .....	2.383 k.	4.373 k.					25.634 k.
Tabacs fabriqués .....							6.736 k.
							Importation totale
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»
							»

Tableau comparatif des principales marchandises importées au Niger  
en 1934 par pays de provenance (suite)

	France	Angleterre	Colonies Anglaises	Alle- magne	Etats- Unis	Japon	Observations
Verres et cristaux.....	521 frs						Importation totale 521 frs
Parfumerie.....	650 k.	8 420 k.					» 8.770 k.
Thé.....	45 k.		3.870 k.				» 3.885 k.
Bières et limonades.....	2.762 k.			400 k.		8.282 k.	» 11.444 k.
Médicaments composés.....	321 k.						» 324 k.
Bimbeloterie.....		8.860 k.					» 8.860 k.
Papiers.....	194 k.						» 194 k.
Alcool et eau-de-vie.....	13 144 l.	250 l.					» 13.391 l.
Allumettes.....	39.000 b.	421.000 b.					» 460.000 b.
Sel marin.....	13 t.	346 t.					» 359 t.
Liqueurs.....	268 l.	590 l.					» 798 l.
Bicyclettes.....		15 b.					» 15 b.
Café.....		75 k.					» 75 k.
Huile d'arachides.....	1 210 k.						» 1 210 k.

N.-B. — Lorsque les chiffres figurant au tableau par pays de provenance ne correspondent pas au chiffre des importations totales du Niger, la différence résulte d'importations, provenant d'autres pays divers qui ne méritent pas à être ventilés.

**Principaux produits exportés en 1934 par la colonie du Niger  
et par pays de destination**

	France	Angleterre	Colonies Anglaises	Pays divers	OBSERVATIONS
Coton.....		36 T.			Exportation totale 36 T.
Boeufs.....			53 044. têtes	40 têtes	» 53.084 têtes
Gomme Arabique.....				82 T.	» 82 T.
Peaux de boeufs.....			55. T.		» 55 T.
Moutons.....			174.215. têtes		» 174.215 têtes
Peaux de moutons ou de chèvres.....		302 T.			» 302 T.
Poissons séchés.....			310. .T		» 310 T.
Tabacs.....			4. T.		» 4 T.
Indigo.....			2. T.		» 2 T.
Arachides décortiquées.....	27.150 k.				» 27.150 k.

CONCLUSION. — La majeure partie de l'exportation de la Colonie du Niger va dans les Colonies Anglaises à l'exclusion du territoire Métropolitain, à l'exception, toutefois, des arachides décortiquées qui vont en France.

## CONCLUSION

De l'examen de ces diverses statistiques, il résulte :

1° En ce qui concerne les importations ; que ces dernières visent tout particulièrement les tissus de coton, les noix de kola, les pétroles, les sels marins et les tabacs fabriqués ;

2° En ce qui concerne les exportations, la majeure partie de ces dernières vont en France avec les arachides décortiquées, tandis que le reste de ce trafic exportateur est en majeure partie destiné aux Colonies Anglaises à l'exclusion rigoureuse de la Métropole Britannique.

Pour terminer, il importe de retenir quelques considérations qui peuvent participer à une conclusion sur la valeur économique actuelle de la Colonie du Niger :

a) Augmentation considérable en 1934, des importations des pétroles et de mazout par rapport à 1933 (349 tonnes contre 272 tonnes). Cette augmentation du tonnage des carburants employés, n'est-elle pas l'indice d'un accroissement proportionnel de l'activité des échanges dans cette colonie.

b) De l'examen des statistiques douanières, il ressort également qu'une des principales industries à la base du Commerce du Niger, est celle des poissons séchés dont l'exportation en 1934, a été de 2.463 tonnes sur 3.304 tonnes qui représentent la totalité des exportations de l'A.O.F. en cette matière.

c) Enfin dernier élément d'appréciation en ce qui concerne le Niger : augmentation considérable de la population autochtone et surtout de la population européenne qui, au cours de ces dernières années, s'est répandue dans cette Colonie autrefois négligée.

L'examen minutieux des statistiques, dont nous don-

nons ci-dessus un aperçu, concernant les principaux produits tant à l'importation qu'à l'exportation, fait ressortir à notre sens d'une façon lumineuse que si la Colonie du Niger était autrefois un pays improductif elle s'avère maintenant avec une force commerciale considérablement améliorée, au premier chef une colonie exportatrice dont la France n'a à tirer que ressources et avantages matériels et moraux.

## CHAPITRE II

---

# Dahomey

*20 janvier.* — L'étape prévue était Kandi-Cotonou.

En effet, nous décollons au petit matin de Kandi pour atteindre cette quasi-capitale ; mais avant de survoler Parakou, un petit accident survenu à l'appareil du commandant DELCROIX oblige ce dernier à se poser aux abords immédiats de ce petit centre.

Dociles et fidèles suiveurs, nous atterrissons également avec lui.

Surprise de la population indigène qui non prévenue, et pour cause, d'une pareille visite, accourt de toutes parts au devant des appareils qui successivement et dans un ordre impeccable se posent l'un après l'autre sur le sol.

La réception, pour improvisée qu'elle soit, ne se révèle pas moins spontanée ni moins cordiale, bien au contraire, et les quelques Européens résidant à Parakou se joignent à la population indigène pour compléter la réception sur le terrain.

Un déjeuner nous est offert par les habitants européens de Parakou et s'il est imprévu il n'en est pas moins bien réussi.

Au demeurant, surprise pittoresque : la reine-mère de Parakou appelée TIBIBOUN, précédée de ses musiciens et

portée sur un palanquin par deux superbes noirs, a tenu à venir souhaiter la bienvenue à ces hôtes tombés du ciel.

La reine, de descendance éthiopienne, est habillée à l'européenne et coiffée d'un immense chapeau de paille ; les uns après les autres nous nous inclinons respectueusement devant Sa Majesté, qui, après des présentations assez sommaires, reprend dignement le chemin de sa royale résidence.

L'atmosphère, depuis le matin, s'est ici singulièrement alourdie et la température est voisine de 38°, aussi est-ce avec une réelle satisfaction et malgré l'impression de sympathie que nous a laissée cet accueil chaleureux d'une population indigène et européenne non préparée à notre venue, qu'après une visite rapide au marché local sans caractéristique pittoresque, nous reprenons place dans nos appareils pour l'envolée vers Cotonou.

L'avion du commandant DELCROIX auquel il avait été nécessaire de réparer le collier de la magnéto, est maintenant prêt et vers 15 heures, l'escadrille en un ordre parfait, quitte ce petit centre si accueillant.

Cette envolée se poursuit sans histoire, sauf qu'aux approches de Cotonou nous survolons la mer qui, à notre gauche, s'étend fort calme à l'infini, tandis que la forêt, sur notre droite, répand ses feuillages touffus à perte de vue.

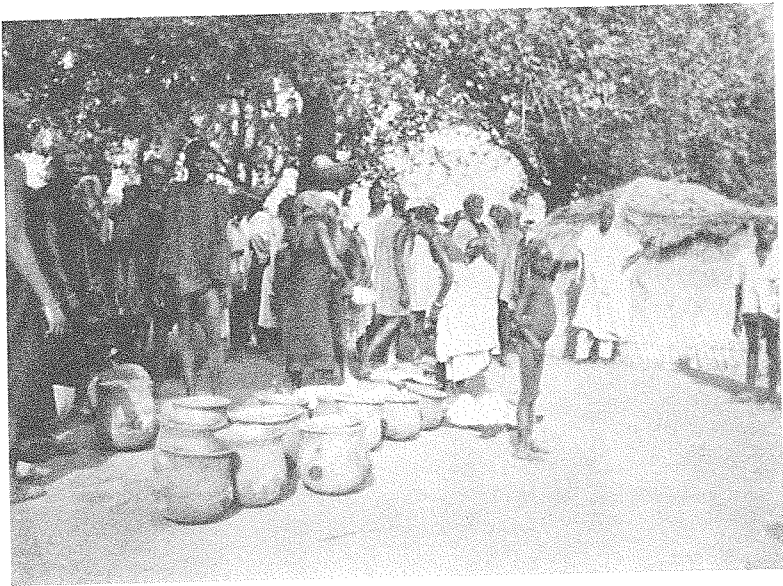
Nous atteignons le terrain d'atterrissage à 17 heures 30. Ce dernier est situé au bord de l'Océan. Nombreuses personnalités civiles, militaires et commerciales nous y attendent et, après les présentations d'usage, nous nous acheminons en automobile par une piste poussiéreuse vers la ville que nous atteignons à la tombée de la nuit.

Cotonou est, certes, une ville importante ; ce qui me frappe plus spécialement en l'abordant, c'est qu'elle est nettement divisée en deux parties distinctes ; d'une part, la ville européenne, d'autre part la ville indigène.

Les noirs sont ici tous vêtus et la première impression est que le niveau de la civilisation extérieure est plus élevé qu'au Niger.

Les habitants semblent animés d'une activité supérieure à celle qui anime les autochtones de la précédente colonie.





PARAKOU



Il apparaît que leurs besoins sont plus nombreux et plus impérieux que ceux de la population du Niger. Hôtels modernes et confortables où l'aménité de l'accueil se joint agréablement au modernisme du confort. Au cours de notre voyage, peut-être nulle part, n'aurons-nous été mieux logés qu'à Cotonou.

Après quelques instants de repos, nous nous rendons à la Chambre de Commerce où un banquet nous est offert par cette compagnie et auquel assistaient, en outre de ses membres, les principaux fonctionnaires de l'Administration civile.

Dans la nuit qui suit, une pluie diluvienne s'abat sur Cotonou et les environs.

Il est difficile pour ceux qui n'ont pas vu de leurs yeux semblable spectacle, de s'imaginer l'impression d'inquiétude et de respect que peut provoquer la chute brutale de trombes semblables déferlant sur une agglomération aussi dense.

La pluie ainsi déchaînée se manifeste davantage en puissance qu'en délai ; mais malgré que les écluses célestes ne soient restées ouvertes que peu d'instant, c'est pendant plusieurs heures que se prolongera en moi l'impression que j'ai éprouvée de pareils déchaînements.

A l'aube fort heureusement, le soleil, nous apportant le réconfort de ses rayons optimistes, éclaire une ville qu'on aurait pu craindre engloutie et qui n'est que fort bien lavée par les rafales de la nuit précédente.

L'air est considérablement rafraîchi, les arbres qui entourent la ville ainsi que les plantes des jardins se sont débarrassés de la poussière qui les ternissait la veille. J'éprouve l'impression de quelque chose de neuf, de frais et de réconfortant.

Mais la pluie bientôt recommence à tomber et c'est sous une manifestation de sa part plus assagie que nous gagnons Porto-Novo, vieille villé rougeâtre séparée de Cotonou par une lagune que franchit, pour effectuer le transport des voitures et des voyageurs, un bac désuet.

A Porto-Novo, le programme prévoit la visite de la Sta-

tion Expérimentale d'Abomey, véritable pépinière de palmiers à huile. Cette plantation comporte des serres chauffées à des températures différentes et dans lesquelles se poursuit la culture des jeunes arbres jusqu'à complète maturité.

L'huile de palme que l'on tire des plantations adultes est destinée à la fabrication des savons et les amandes sont également consommées par la population indigène.

L'huile se vend normalement 100 frs l'hectolitre ; les amandes 60 frs les 100 kgs. Chaque palmier produisait il y a quelque temps encore 40 % d'huile et 60 % d'amandes, rendement qui, au dire de dirigeants de la Station Expérimentale d'Abomey, pourrait être encore sensiblement amélioré.

Retour à Porto-Novo où nous sommes retenus à déjeuner par le Gouverneur M. DESANTI.

Après d'opulentes agapes, il nous est donné de rendre visite aux deux rois de Porto-Novo : l'un, le Roi du Jour, l'autre le Roi de la Nuit.

Le Roi du Jour, un noir, appelé Zonou, est fétichiste ; pour que nul n'ignore son nom, il l'a fait broder sur sa cape de soie verte. Fort accueillant, il nous offre du champagne du meilleur cru et des gâteaux, tandis que par le truchement de son interprète il nous souhaite la bienvenue et augure pour nous d'un bon voyage.

Le Roi de la Nuit, personnage plus officiel puisque décoré de la Légion d'honneur, ayant fait figure à l'Exposition Coloniale de Paris, du nom de Toffa, est quoique moins brillant, tout aussi accueillant que son confrère.

Cette hospitalité se manifeste par la visite à laquelle il veut bien nous convier, d'une chambre sacrée remplie d'os d'animaux qu'il considère comme ses Dieux.

Il veut bien intervenir auprès de ces derniers pour que notre mission poursuive son voyage dans les meilleures conditions.

Pour concrétiser sa sympathie à notre égard, il fait cadeau à mon compagnon de voyage, M. GALLAND, d'un superbe parapluie jaune orné de lions bleus. C'est sous les

auspices réconfortants de pareilles divinités que, rassurés sur notre lendemain, nous regagnons, la nuit venue, la route de Cotonou.

*23 janvier.* — Nous quittons Cotonou à 9 heures 30 et à la demande du Gouverneur, nous survolons Porto-Novo à basse altitude. Malgré la présence de nuages intermittents, je distingue parfaitement les maisons de Porto-Novo dont les terrasses sont garnies de spectateurs attirés par notre escadrille vrombissante.

Notamment sur la terrasse du Palais du Gouverneur il est facile de discerner de nombreuses silhouettes qui paraissent tendre vers nous leurs bras ; mais esclaves de notre horaire, nous ne pouvons nous attarder en ces adieux supraterrrestres et longeant la côte franchement verte, nous piquons droit sur Lomé, ancienne capitale du Togo allemand, actuellement sous mandat français.

Nous atteignons Lomé à 11 heures 10. C'est une vieille ville très ombragée avec de larges rues plantées d'arbres ; le port ne manifeste que peu d'activité et je distingue surtout des barques de pêche montées par des indigènes à peu près nus qui s'agitent frénétiquement animés par des mobiles qui m'échappent.

Visite de l'École professionnelle, centre important de fabrication de meubles et où je fais connaissance avec un artisan indigène dont le nom patronymique signifie : Dieu est magnifique ; il nous fait visiter un atelier de fabrication de meubles incrustés d'ivoire qui sont plus spécialement destinés à l'exportation.

Le soir, un dîner réunit à la Chambre de Commerce les membres de la mission et les membres de cette compagnie, dîner qui se terminera par une soirée dansante dont l'épilogue n'aura lieu qu'à 5 heures du matin.

*24 janvier.* — Emules d'Icare et de Terpsichore à la fois, la pratique conjugquée des arts propres à ces deux divinités mythologiques nous a, à proprement parler, terrassés et c'est fort tard le lendemain matin que nous nous réveillons

pour prendre part à la visite d'Anécho, situé à 50 kilomètres de Lomé et qui est limitrophe à notre possession du Bénin.

L'après-midi on nous régale d'un tam-tam et de danses de toutes natures.

Chaque tribu évolue suivant son rythme et sur une musique différente au milieu d'un nuage de poussière opaque et particulièrement suffocante.

Lomé que nous quitterons demain est à quelques centaines de mètres de la Gold Coast qui constituera la limite extrême-Sud de notre croisière, à quelques kilomètres du 6<sup>e</sup> parallèle.

# Considérations sur la situation agricole, industrielle et commerciale du Dahomey

L'année 1934 avait été caractérisée, sinon par la sécheresse, du moins par des précipitations atmosphériques beaucoup moins importantes que celles enregistrées au cours d'années précédentes, néanmoins les récoltes furent suffisantes pour assurer la subsistance des populations.

En 1935, les chutes de pluie dont l'importance constitue l'élément prépondérant de la prospérité agricole du Dahomey, tout en ne possédant pas l'ampleur de celles enregistrées au cours de l'année 1933, furent plus satisfaisantes que celles de 1934 et ceci ressortira davantage en examinant le résultat des cultures, produit par produit.

Il est difficile, en effet, pour le Dahomey, de catégoriser arbitrairement les résultats agricoles et les résultats commerciaux, car, en ce qui concerne l'exportation, elle s'identifie presque rigoureusement avec la situation agricole. Force nous est donc de ne pas suivre, pour cette colonie, d'une façon rigide, le plan que nous nous étions tracé, à savoir : la répartition en trois catégories bien nettes : agri-

cole, commerciale, touristique des différentes activités de chacune des colonies de l'A. O. F. traversées par notre Mission.

Pour le Dahomey, il est préférable, et c'est ce à quoi nous nous sommes résolus, d'examiner, produit par produit, la situation de chacun d'eux, tant au point de vue agricole qu'au point de vue économique.

#### AGRICULTURE

1° *Maïs*. — La culture du maïs, culture essentiellement vivrière, a été très nettement encouragée au cours de l'exercice 1934 par différentes mesures adoptées par le Gouvernement Général de l'A. O. F. : Admission en franchise en France des contingents annuels de maïs en provenance du Dahomey ; suppression de la taxe additionnelle ; réduction du tarif de transport sur les voies ferrées ; diminution des frais d'embarquement de wharf ; perception des droits de statistique à la tonne et non au colis.

Grâce notamment à ces différentes mesures, il a été permis à la colonie du Dahomey d'exporter, en 1934, 5.200 tonnes de maïs. Un arrêté, en date du 25 septembre 1934, a d'ailleurs réglementé la culture, la production et le conditionnement de cette céréale.

En 1935 la situation s'est quelque peu modifiée. La culture du maïs, on ne l'ignore pas, a un double but : d'abord vivrier, ensuite extérieur et c'est ainsi que le Dahomey n'exporte que les excédents non utilisés par la consommation locale.

En 1935, ainsi qu'il ressortira des statistiques présentées plus loin, a été enregistrée une diminution très sensible des exportations ; ce résultat, inexplicable à première vue, provient de ce que, dans la Métropole, il a été pris des mesures extrêmement sévères en vue de la dénaturation des excédents de blé et de l'utilisation de ces derniers pour l'alimentation du bétail. En outre, les cours du Dahomey, pour cette marchandises, s'avèrent, au cours de l'année



1935, particulièrement bas et ce fut un obstacle de plus aux possibilités exportatrices.

Je signalerai que le contingent du maïs à admettre en franchise tant en France qu'en Algérie pour 1936 a été fixé à 1.000 tonnes. La concurrence du blé dénaturé sur le marché métropolitain a eu pour conséquence non seulement une diminution considérable du tonnage des exportations, puisque ces dernières sont passées de 5.206 tonnes en 1934 à 1.640 tonnes en 1935, mais encore une diminution parallèle en valeur soit 1.250.000 frs en 1934 contre 522.000 frs en 1935.

2° *Manioc*. — En 1934, l'extension de la culture du manioc s'était poursuivie, non seulement dans les cercles du Bas Dahomey où de tout temps les indigènes avaient planté ce tubercule concurremment avec le maïs, mais surtout dans les régions du Nord où les passages répétés des acridiens depuis quelques années avaient nécessité l'introduction de cette culture dans différentes localités. Au cours de cette même année de nombreux centres d'apprentissage avaient été créés pour la fabrication du tapioca et trente-six râpeuses à manioc étaient, en 1934, en fonctionnement dans sept cercles différents.

3° *Palmiers à huile*. — Le palmier à huile existe à l'état spontané au Dahomey. Actuellement les huiles de palme et les palmistes sont le produit des palmiers spontanés aménagés par l'indigène.

L'huile de palme est extraite de la pulpe entourant la noix et sert dans l'alimentation de l'indigène, le surplus est exporté.

Les amandes de palme, ou palmistes, récupérées après cassage de la noix sont exportées et l'huile de palme est extraite en Europe.

L'huile de palme, comme chacun le sait, est employée en savonnerie, en stéarinerie, concurremment avec le suif et sert presque exclusivement pour le trempage des fers blancs.

L'huile de palmiste extraite de l'amande de palme est utilisée en savonnerie et en margarinerie. Les 9/10 des sujets de la palmeraie spontanée du Dahomey (élacis, guinéensis, nigrescens) sont à coque épaisse et leur fruit est généralement de composition suivante : pulpe 40 %, coque 45 %, amande 15 %.

La Station Expérimentale de Pobe a pour but de fournir aux cultivateurs du Dahomey tous les plants qui leur sont nécessaires, et on peut chiffrer cette nécessité à environ 200.000 par an.

Ces plants adaptés au milieu doivent avoir une productivité considérable et une composition du fruit voisine de 60 % de pulpe, 20 % de coque et 20 % d'amande. Le gain de pulpe au détriment de la coque, la productivité supérieure des palmiers sélectionnés et un plus grand nombre de palmiers productifs à l'hectare (environ 143 au lieu de 50 en moyenne) démontrent la supériorité des plantations des palmiers sélectionnés par rapport aux palmeraies spontanées aménagées ; c'est ainsi qu'une palmeraie aménagée, par suite du faible nombre de sujets productifs, ainsi que de la forte production de coques, ne permet d'extraire en moyenne que 300 kgs d'huile et 300 kgs d'amandes par hectare, tandis qu'une plantation de palmiers sélectionnés permet de réaliser en arbres adultes un rendement minimum de 1.500 kgs d'huile et 1.000 kgs d'amandes à l'hectare.

A titre indicatif, les exportations du Dahomey en palmistes et en huile de palme ont été respectivement les suivantes, des années 1929 à 1934 :

1929 :	Palmistes	36.046 ton.	Huile de palme	15.328 ton.
1930 :	—	51.701 ton.	—	21.587 ton.
1931 :	—	46.953 ton.	—	15.924 ton.
1932 :	—	49.915 ton.	—	15.060 ton.
1933 :	—	38.125 ton.	—	8.564 ton.
1934 :	—	57.989 ton.	—	13.790 ton.

En comparant à ces données les résultats des exportations pour l'exercice 1935 au point de vue commercial, il

est à constater que si le tonnage de l'huile de palme exporté varie de 13.380 tonnes pour 1934 à 21.930 tonnes pour 1935 soit une augmentation de 38 %, la valeur correspondante passe de 6.207.000 frs à 16.970.000 frs, soit sensiblement 70 %.

En ce qui concerne les amandes de palme, une très faible variation en poids s'est révélée entre les tonnages exportés respectivement au cours des années 1934 et 1935,

1934 : 57.260 tonnes, et 1935 : 60.781 tonnes.

En vue d'améliorer la production, les Sociétés de prévoyance ont, au cours de l'année 1933, procédé à l'acquisition de moto-concasseurs et moto-presses pour servir dans les centres où la palmeraie est particulièrement dense et la production spécialement importante.

Enfin, il a été créé des équipes spéciales de jeunes gens chargés de la cueillette des régimes et cette création a contribué à assurer une meilleure exploitation de la palmeraie qui se traduit par les chiffres suivants : Huile de palme, 21.930 tonnes ; palmistes, 60.781 tonnes.

On peut admettre pour corollaire une augmentation considérable des valeurs, puisque les chiffres des exportations ont passé au cours des années correspondantes de 18 millions 873.000 à 27.884.000.

A signaler que les amandes de palme s'achètent généralement CAF port de destination ; le pesage a lieu suivant le poids brut sac par sac, le paiement la plupart du temps est contractuellement au comptant contre documents d'expédition. Le cours est voisin de 850 à 860 la tonne CAF Marseille.

Pour ce qui est des huiles de palme, les caractéristiques principales de vente sont les suivantes : produits obtenus par cuisson des fruits du régime, pulpes triturées et bouillies dans un bain d'eau ; l'huile ne doit contenir ni eau ni matières étrangères et doit être fluide à la température extérieure en toutes saisons, toute la masse doit pouvoir se mélanger et être de même densité. L'huile de palme se vend emballage perdu ou à rendre ; son cours était, lors de notre

croisière, de 1.225 frs la tonne, FOB. embarquement, en vrac dans les tanks de vapeurs marseillais.

4° *Le cocotier.* — Consommation essentiellement locale ; néanmoins il est à constater la tendance à l'intensification de ces plantations et, en 1934, 418.292 plants ont été mis en terre dans les cercles de Porto-Novo, Cotonou et Ouidah, dont 75.616 plants affectés aux Sociétés indigènes de prévoyance ; il serait prématuré de tirer des conclusions sur le rendement de cette initiative.

5° *Arachides.* — Au point de vue agricole, des efforts extrêmement sérieux ont été faits pour intensifier le développement des plantations d'arachides spécialement dans le Nord de la colonie.

Un arrêté circonstancié a réglé en 1934 les conditions de culture, de production et de conditionnement de cette arachide. 163 tonnes de semences ont été mises à la disposition des Sociétés indigènes de prévoyance. Cette culture pratiquée depuis longtemps par les indigènes n'a été intensifiée en vue de l'exportation que depuis l'année 1933.

La production a été très supérieure aux chiffres enregistrés à l'exportation ; cela provient de ce que, pour développer cette culture et pour satisfaire aux demandes du Togo, plus d'un millier de tonnes ont été réservées à l'usage des semences ; en outre, au cours de l'année 1935, il n'a été fait aucune exportation d'arachides de bouche récoltées dans le cercle de Natitingou ; tout a été réservé pour les semences de l'année 1936, afin d'obtenir une récolte importante plus spécialement destinée à l'Afrique du Nord.

Voici d'ailleurs quelques chiffres suggestifs :

Exportations arachides en coques 1934 : 350 kgs.

Exportations arachides en coques 1935 : 54 kgs.

Exportations arachides décortiquées 1934 : 110 tonnes.

Exportations arachides décortiquées 1935 : 2.020 tonnes.

Le rendement moyen à l'hectare ressort brut à 700 kgs.

En ce qui concerne les valeurs, les arachides qui ne figuraient sur les statistiques du Dahomey que pour des chif-

frs insignifiants, s'inscrivent en 1935 pour 2.460.000 frs contre 47.900 frs en 1934 et en poids pour 1.195 tonnes contre 110 tonnes l'année précédente.

Au cours de notre croisière en A. O. F. les cotations étaient les suivantes : 1.205 à 1.215 frs la tonne CAF Marseille.

6° *Ricin*. — Au cours de l'année 1934, le ricin, qui réussit fort bien dans le moyen Dahomey, a donné une excellente récolte qui a permis l'exportation de 1.716 tonnes de graines.

Jusqu'en 1934, la production avait été réservée aux besoins de la défense nationale, mais en 1935, les Services de ravitaillement de la Guerre qui, jusqu'alors, avaient fait effectuer les achats par les soins du Service de l'Intendance à Cotonou, décidèrent d'abandonner cette façon de procéder pour laisser à la Poudrière de Saint-Chamont seule, le soin de rassembler pour son compte le tonnage nécessaire. Les marchés furent désormais passés en France et l'ensemble de ces marchés ne répondit plus aux quantités produites par la colonie.

D'autre part, comme le ricin n'est pas un produit de consommation et que la quantité non exportée ne peut être utilisée sur place, l'Administration locale a, à mon avis, judicieusement décidé de ne pas chercher à intensifier cette culture et ce, malgré les excellents résultats de rendements enregistrés. C'est ainsi que sur 3.000 hectares environ de surface plantée le rendement à l'hectare moyen est ressorti à des moyennes variant de 500 à 600 kgs à l'hectare.

Les exportations qui, comme dit plus haut, s'étaient élevées en 1934 à 1.717 tonnes sont tombées en 1935 à 1.395 tonnes.

Il est à remarquer que la production du ricin a accusé de 1932 à 1934 une augmentation considérable ; c'est ainsi que la production en 1932 n'était que de 271 tonnes alors qu'elle était passée en 1933 à 966 tonnes pour aboutir en 1934, comme dit plus haut, à 1.717 tonnes.

La presque totalité du ricin est consommée par la France

qui, sur les 1.717 tonnes exportées en 1934, a absorbé à elle seule 1.681 tonnes, les 36 tonnes de différence ayant été exportées dans les colonies françaises.

7° *Caféiers*. — En 1934, la culture du café s'est considérablement développée, l'indigène a commencé à comprendre l'intérêt qu'il avait à intensifier cette production pour augmenter ses revenus. Plus de 1.400.000 plants ont été mis en terre depuis l'année 1932, dont 725.990 en 1934 ; les cercles qui ont reçu ces plants sont par ordre d'importance : Aladah, Porto-Novo, Abomey, Holli-Ketou, Ouidah.

La colonie du Dahomey produit une qualité de café appelée Robusta ; la caractéristique de cette production est la petitesse des grains. La production s'est intensifiée d'année en année et ainsi, en 1934, la colonie du Dahomey a exporté 70 tonnes de café représentant une valeur de 351.695 frs. Il est à présumer qu'en 1936 le tonnage sera doublé.

Il est exact qu'en 1935 on ait enregistré une diminution de tonnage, puisqu'en 1935 le poids des exportations a été ramené de 70 tonnes à 55 tonnes et la valeur de 352.000 frs à 272.000 frs, mais il s'agit là non pas de circonstances économiques, mais simplement de circonstances atmosphériques : la diminution du tonnage s'expliquant exclusivement, aux dires des spécialistes, par un excès d'humidité au moment de la floraison.

L'exportation du café produit par le Dahomey est presque exclusivement dirigée sur la France puisque sur 71 tonnes exportées en 1934, 70 tonnes ont été envoyées en France, une tonne seulement ayant été distraite à destination d'autres pays.

8° *Coton*. — En 1934, la récolte du coton avait été moyenne ; 884 tonnes de fibres ayant été exportées. Les superficies enssemencées en 1934 et qui atteignaient 19.315 hectares étaient nettement supérieures à celles de l'année précédente. L'Administration a cru opportun, pour éviter la dépréciation du coton sur le marché métropolitain, de prendre au mois de février 1934 (arrêté du 22 février 1934) un

arrêté réglementant la culture et le conditionnement du coton dahoméen.

Au point de vue des résultats obtenus, l'année 1935 a marqué un progrès très net sur les années précédentes, c'est ainsi que les exportations en fibres ont été respectivement de : 449 tonnes en 1932, 469 t. en 1933, 884 t. en 1934, 1.139 t. en 1935. Pour 1936, la surface ensemencée a été de 47.000 hectares, le rendement moyen à l'hectare étant normalement de 180 à 200 kgs brut. A noter que le coton dahoméen est coté sur les marchés mondiaux 10 à 15 frs de moins que le Mildling américain, lequel constitue la base des cours mondiaux du coton.

Au point de vue destination, le coton exporté par le Dahomey est acheminé, sur la base des chiffres en 1934 soit 888 tonnes, à raison de 753 t. pour la France, 96 t. pour l'Angleterre et 59 t. pour les autres pays.

9° *Kapok*. — En 1933, 87 tonnes de kapok avaient été exportées, en 1934 la quantité de cette marchandise exportée a atteint 100 t. ; au cours de l'année 1934 et pour préparer l'avenir, 96.000 jeunes kapokiers ont été plantés dans les cercles du Borgou et de l'Atacora, dont 77.450 ont été mis à la disposition des Sociétés indigènes de prévoyance. Pour le kapok, il est un fait caractéristique c'est que les peuplements de plantation existent en quantité surabondante pour assurer une exportation nettement plus considérable que celle qu'il a été possible d'enregistrer au cours de ces dernières années. L'importance de la cueillette est fonction du commerce exportateur, lequel s'est manifesté de la façon suivante :

En 1934.....	102 tonnes
En 1935.....	163 tonnes

La valeur des sorties du kapok en 1934 a atteint 432.661 frs.

Au point de vue de la destination des exportations, il est à remarquer que la France absorbe presque intégralement les exportations du Dahomey, puisque sur les 102 tonnes

exportées au cours de l'exercice 1934, 100 tonnes ont été dirigées sur la France et 2 tonnes seulement sur l'Angleterre et ses colonies.

10° *Karité*. — Les peuplements naturels de karité sont extrêmement importants dans la région du Nord du Dahomey et dans celle de Kétou ; ils constituent une région naturelle encore peu exploitée en raison, d'une part, du manque d'offre et, d'autre part, des prix de transport qui grèvent le produit des lieux de production au port d'embarquement. Le Dahomey peut, en cas de besoin, exporter de 15 à 20.000 tonnes d'amandes de karité.

Au cours des années 1934 et 1935, les exportations ont été les suivantes :

Beurre de karité en 1934.....	146 tonnes
Beurre de karité en 1935.....	355 —
Amandes de karité en 1934.....	916 —
Amandes de karité en 1935.....	593 —

Il est à remarquer que, pour le beurre de karité, l'augmentation de valeur des produits exportés a été sensiblement proportionnelle au tonnage exporté, puisque les 146 tonnes de 1934 correspondaient à une valeur de 221.000 frs alors que les 355 tonnes exportées en 1935 se concrétisaient par une valeur de 436.000 frs. En 1936, il est à présumer que les exportations seront nettement supérieures à celles enregistrées au cours de l'année 1935.

En ce qui concerne les prix, on pourrait compter, suivant les cours mondiaux des oléagineux, de 2.000 à 2.450 frs la tonne emballage à rendre, CAF Marseille ou ports du Nord.

A titre indicatif le beurre de karité est dérivé de l'amande. Le beurre de karité de bonne qualité est blanc, et fournit une pâte onctueuse légèrement odorante et à saveur astringente ; il ne contient pas d'eau ni de matières étrangères. Le beurre de karité frais est blanc jaunâtre et si les amandes sont trop mûres ou mal conservées, il prend une coloration grise ou verdâtre ; parfois il est coloré artificiellement en jaune par l'emploi de certaines racines. Le



beurre préparé avec des noix non fermentées est sensiblement neutre, c'est-à-dire sans acidité, mais le goût et l'odeur désagréables se développent très rapidement. On peut facilement débarrasser le beurre de sa mauvaise odeur en le faisant fondre et en laissant tomber quelques gouttes d'eau froide dans ce liquide ; le rancissement n'est pas plus accentué pour le beurre de karité que pour les autres graisses, parce que le producteur indigène a coutume d'envelopper le pain de beurre de karité dans des feuilles qui évitent le contact de l'air ; le beurre exposé aux agents atmosphériques moisirait en effet très vite et acquerrait une odeur véritablement repoussante.

11° *Coprah*. — La zone du littoral est seule propice à cette culture et est désormais entièrement plantée. Le développement des plantations depuis 1931 s'est poursuivi sous l'impulsion de l'Administration et des Sociétés de prévoyance. En 1934, les surfaces plantées s'étendaient sur 4.000 hectares environ et une moyenne de 156 arbres étaient plantés à l'hectare, le rendement des plantations était alors d'une moyenne de 3 tonnes à l'hectare.

Le coprah, dont il a été exporté 280.000 tonnes en 1934, suit des cours dont la variation correspond à ceux des oléagineux. Au début de 1936 on cotait à Marseille les coprahs à raison de 1.150 à 1.175 frs la tonne CAF.

Au point de vue de la destination des produits exportés il faut remarquer que sur les 290 tonnes de coprah exportées par le Dahomey, 290 tonnes ont abouti en France.

En dehors des produits d'exportation dont il vient d'être fait mention ci-dessus, il y a lieu de noter encore le gingembre, les piments, le tapioca, les peaux de bœufs, les graines de coton et les poissons séchés.

Mais chacune de ces marchandises ne constitue pas un élément d'échange suffisant pour qu'il nous apparaisse utile de procéder à un examen particulier de chacune d'entre elles. Qu'il nous suffise de dire, en ce qui concerne le gingembre, qu'il est presque exclusivement conservé pour les besoins de la consommation locale, qu'un courant d'ex-

portation se manifeste avec la colonie voisine la Nigéria, et que l'Administration paraît avoir le souci d'intensifier la production du gingembre en vue d'une amélioration de cette exportation.

En ce qui concerne le tapioca, la production se développe tous les ans et les cours locaux pour l'exportation varient de 850 à 925 frs la tonne.

Nous donnons ci-après une sélection de statistiques puisées dans les documents qu'a bien voulu mettre à notre disposition l'Administration des Douanes du Dahomey.

Les indications qu'il est possible d'en tirer concernent le chiffre des importations et des exportations du commerce spécial du Dahomey par pays de provenance au cours de l'année 1934, la valeur en francs pour cette même année des exportations par pays de destination ; la valeur en francs des principales marchandises importées au Dahomey.

#### COMMERCE GÉNÉRAL DU DAHOMEY

Importations : 1933, 42.944.650 frs ; 1934, 45.111.673 frs ; d'où une différence de 2.167.023 frs en augmentation, soit 4,80 %.

Exportations : 1933, 27.652.349 frs ; 1934, 34.218.011 frs ; d'où une différence de 6.565.662 frs en augmentation, soit 19 %.

#### TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL

1933, 70.596.999 frs ; 1934, 79.329.684 frs ; d'où une différence de 8.732.685 frs en augmentation, soit 11 %.

#### COMMERCE SPÉCIAL DU DAHOMEY

Importations : 1933, 44.312.000 frs ; 1934, 45.088.000 frs ; d'où une différence de 776.000 frs en augmentation, soit 10,70 %.

Exportations : 1933, 27.241.000 frs ; 1934, 33.907.000 frs ; d'où une différence de 6.666.000 frs en augmentation, soit 19,30 %.

TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL

1933, 71.553.000 frs ; 1934, 78.995.000 frs ; d'où une différence de 7.442.000 frs en augmentation, soit 9,42 %.

TABLEAU DU TONNAGE DES MARCHANDISES IMPORTÉES ET DES PRODUITS EXPORTÉS EN 1934 PAR LA COLONIE DU DAHOMEY

*Observations.* — Ici comme pour le Niger la période considérée étant caractérisée par une baisse des prix de tous les produits, le tonnage des marchandises importées et des produits exportés donne une idée plus exacte des échanges de cette colonie.

*Commerce général*

Importations .....	22.642 tonnes
Exportations .....	83.638 —
<hr/>	
Total.....	106.280 tonnes

*Commerce spécial*

Importations .....	22.523 tonnes
Exportations .....	82.686 —
<hr/>	
Total.....	105.209 tonnes

VALEUR EN FRANCS DES IMPORTATIONS DU DAHOMEY PAR PAYS DE PROVENANCE EN 1934

France et colonies .....	13.989.467
Angleterre .....	17.734.620
Etats-Unis .....	3.597.565
Japon .....	1.201.929
Belgique .....	873.995
Allemagne .....	2.760.274
Colonies anglaises .....	2.219.665
Hollande .....	828.475
Autres pays .....	1.052.619

VALEURS EN FRANCS DES PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES  
AU DAHOMEY EN 1934

Tissus de coton .....	13.019.073
Pétrole et mazout .....	886.400
Ouvrages en métaux .....	3.466.184
Riz .....	533.008
Vin .....	1.509.716
Machines mécaniques .....	1.219.441
Voitures automobiles .....	973.307
Toile à voile et sac .....	2.291.573
Tabacs en feuilles .....	2.078.634
Bières et limonades .....	726.640
Allumettes .....	750.755

VALEUR EN FRANCS DES EXPORTATIONS PAR PAYS  
DE DESTINATION EN 1934

France et colonies .....	16.562.083
Allemagne .....	7.873.614
Colonies anglaises .....	1.963.226
Etats-Unis .....	Néant.
Hollande .....	5.075.235
Angleterre .....	346.408
Belgique .....	54.711
Autres pays .....	1.771.915

*Observations.* — A noter spécialement les relations commerciales avec :

	Importat.	Exportat.	Différence
l'Angleterre .....	17.734.620	346.408	— 17.388.212
l'Allemagne .....	2.760.274	7.873.614	+ 5.113.340
les Etats-Unis .....	3.597.565	Néant.	— 3.597.565
les colonies anglaises	2.219.665	1.963.226	— 256.439
la Belgique .....	873.995	54.111	— 819.884
la Hollande .....	828.475	5.075.235	+ 4.246.760

*Nota.* — Avec l'Allemagne et la Hollande, l'importance des exportations est supérieure à celle des importations, d'où avantage considérable pour le Dahomey.

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES  
AU DAHOMEY EN 1934 PAR PAYS DE PROVENANCE

Tissus de coton (unité tonne) : Angleterre, 606 ; Japon, 109 ; France et colonies, 187 ; pour une totalité de 1.001.

Riz (unité tonne) : France, 353 ; Angleterre et colonies, 523 ; pour une totalité de 963.

Fers (unité tonne) : Angleterre, 375 ; Belgique, 143 ; pour une totalité de 605.

Voitures automobiles (nombre) : Etats-Unis, 41 ; France, 19 ; pour une totalité de 79.

Pneumatiques (unité kilog) : France, 12.088 ; Angleterre, 9.487 ; pour une totalité de 231.605.

Verres, cristaux (unité franc) : France, 111.874 ; Etats-Unis, 39.954 ; pour une totalité de 223.209.

Bières, limonades (unité kilog) : France, 23.633 ; Allemagne, 123.002 ; pour une totalité de 215.401.

Ouvrages en métaux (valeur franc) : France, 1.497.456 ; Angleterre, 621.889 ; Allemagne, 637.981 ; pour une totalité de 3.466.184.

Machines et mécaniques (valeur franc) : France, 887.369 ; Angleterre, 184.606 ; pour une totalité de 1.219.441.

Vins (unité litre) : France, 193.169 ; Espagne, 210.972 ; pour une totalité de 486.009.

Matériaux de construction (unité tonne) : France, 1.389 ; Angleterre, 982 ; pour une totalité de 4.763.

Tabacs fabriqués (unité kilog) : France et colonies, 9.746 ; Angleterre et colonies, 12.811 ; pour une totalité de 22.913.

Parfumerie (unité kilog) : France, 6.956 ; Angleterre et colonies, 33.100 ; pour une totalité de 48.991.

Alcools, eau-de-vie (unité litre) : France, 8.930 ; Angleterre et colonies, 13.123 ; pour une totalité de 24.421.

Pétroles, mazout (unité tonne) : Etats-Unis, 1.081 ; pour une totalité de 1.623.

Farine de froment (unité tonne) : France, 3 ; Etats-Unis, 413 ; pour une totalité de 470.

Tabacs en feuilles (unité tonne) : France, 12 ; Etats-Unis, 299 ; pour une totalité de 368.

Toile à voile, bâches (unité tonne) : France, 14 ; Angleterre, 900 ; pour une totalité de 1.070.

Allumettes (unité 1.000 boîtes) : France, 78 ; Allemagne, 9.279 ; pour une totalité de 11.724.

Houille (unité tonne) : France, 2.103 ; pour une totalité de 2.103.

Vêtements confectionnés (unité kilog) : France et colonies, 15.202 ; Angleterre, 2.290 ; pour une totalité de 21.010.

Fil de coton (unité tonne) : France, 2 ; Angleterre, 58 ; pour une totalité de 61.

Tissus de laine (unité kilog) : France, 5.877 ; Allemagne, 857 ; pour une totalité de 7.671.

#### OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES CI-DESSUS

*Pétroles et mazout.* — Il est à remarquer que le pétrole et le mazout sont en progression d'importation: 1.623 t. en 1934 contre 1.439 t. en 1933.

#### TABLEAU DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS DU DAHOMEY EN 1934 PAR PAYS DE DESTINATION

Kapok (unité tonne) : France, 100 ; Angleterre et colonies, 12 ; pour une totalité de 1.102.

Coton (unité tonne) : France, 733 ; Angleterre, 96 ; autres pays, 59 ; pour une totalité de 888.

Café (unité tonne) : France, 70 ; autres pays, 1 ; pour une totalité de 71.

Ricin (unité tonne) : France, 1.681 ; colonies, 36 ; pour une totalité de 1.717.

Arachides décortiquées (unité tonne) : France, 110 ; Angleterre, 1 ; pour une totalité de 111.

Coprah (unité tonne) : France, 281 ; pour une totalité de 281.

Peaux de bœufs (unité tonne) : France, 12 ; colonies anglaises, 1 ; pour une totalité de 13.

Beurre et huile de karité (unité tonne) : France, 127 ; colonies anglaises, 19 ; pour une totalité de 146.

Graines de coton (unité tonne) : Angleterre, 39 ; autres pays, 150 ; pour une totalité de 189.

Amandes de karité (unité tonne) : Hollande, 29 ; France, 887 ; pour une totalité de 916.

Poissons séchés (unité tonne) : Colonies anglaises, 198 ; colonies françaises, 1 ; pour une totalité de 199.

Huile de palme (unité tonne) : France, 10.305 ; Allemagne, 98 ; Angleterre, 1 ; Italie, 1.178 ; Hollande, 27 ; Colonies anglaises, 1.292 ; Colonies françaises, 220 ; Belgique, 108 ; autres pays, 468 ; pour une totalité de 13.697.

Amandes de palme (unité tonne) : Allemagne, 25.057 ; France, 13.797 ; Hollande, 14.191 ; Colonies anglaises, 414 ; autres pays, 4.530 ; pour une totalité de 57.989.

#### OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES CI-DESSUS

*Amandes et huile de palme.* — Les exportations du Dahomey ont été respectivement de 38.125 tonnes d'amandes et 8.564 tonnes d'huile de palme en 1933.

57.989 tonnes d'amandes et 13.697 tonnes d'huile de palme en 1934.

Il est à remarquer que la France a augmenté en 1934 sensiblement ses importations d'amandes de palme. Les autres clients sont pour l'ensemble de l'A. O. F. l'Allemagne, la Hollande, les Pays scandinaves. Un nouveau débouché s'est présenté en 1934 : l'Espagne, qui importe des amandes dans la limite d'un contingentement annuel.

*Coton.* — Exportation en progression.

*Ricin.* — Produit du Dahomey en pleine prospérité dont les exportations sont en progression.

271 tonnes en 1932, 966 tonnes en 1933, 1.731 tonnes en 1934. Toute la production est absorbée par la Métropole.

*Maïs.* — Produit nouveau sur le marché de l'A. O. F. qui a pris brusquement un grand essor et tend à contribuer à la prospérité du Dahomey.

Un examen minutieux de ces chiffres arides mais particulièrement suggestifs, toutefois, fera ressortir que la balance commerciale du Dahomey est particulièrement favorable, ce qui dénote, pour la reprise de l'activité économique de cette colonie, l'indice certain de présages optimistes. Sans vouloir commenter, chiffre par chiffre, catégorie de marchandises par catégorie, les résultats donnés ci-dessus, il nous suffira, pensons-nous, de faire remarquer qu'en ce qui concerne les exportations du Dahomey, le principal client est la France et, après elle, l'Allemagne, la Hollande et les Pays scandinaves.

A signaler aussi, que pour les amandes et huiles de palme notamment, un nouveau débouché s'est ouvert en 1934 aux produits du Dahomey, à savoir l'Espagne qui a importé au cours de cet exercice un contingent important de ces produits.

#### RELATIONS DU DAHOMEY ET DE L'AFRIQUE DU NORD

Une étude des statistiques ci-dessus, en ce qui concerne les relations particulières du Dahomey et de l'Afrique du Nord, fera ressortir que la plupart des marchandises exportées dans cette colonie par l'Afrique du Nord, sont les tabacs fabriqués, les cigarettes, les vins ordinaires, les constructions métalliques. Les principales marchandises, par contre, importées en Afrique du Nord par le Dahomey, sont plus spécialement les huiles de palme, le chiffre d'exportation a atteint 24.352 frs en 1935, contre 8.230 frs en 1934 ; c'est à notre sens un heureux présage pour l'intensification future des relations commerciales entre ces deux possessions françaises.



# Commerce spécial avec l'Afrique du Nord

(pendant les douze mois de l'année 1935)

	QUANTITÉS Q. M.			VALEURS FRANCS		
	Algérie	Tunisie	Maroc	Algérie	Tunisie	Maroc
	Algérie	Tunisie	Maroc	Algérie	Tunisie	Maroc
<i>1° Importation</i>						
Pommes de terre.....	2.72	»	»	290	»	»
Sucres.....	»	»	642.22	»	»	44.317
Fruits frais autres.....	0.58	»	»	50	»	»
Tabacs fabriqués cigarettes.....	68.78	»	»	112.965	»	»
Tabacs fabriqués autres.....	1.94	»	»	2.209	»	»
Légumes frais.....	6.63	»	»	1.356	»	»
Huile fixe pure d'olive.....	3.78	»	»	1.875	»	»
Vins ordinaires.....	923.14	4.28	333.35	72.412	1.070	»
Vins mousseux.....	»	»	0.14	»	»	57.530
Vins de liqueur.....	1.80	»	0.04	903	»	0.068
Liquueur "Anis".....	0.33	»	»	182	»	0.023
Crim végétal.....	»	»	100.43	»	»	5.710
Tissus de jute.....	»	»	0.06	»	»	0.035
Verres et cristaux.....	0.34	»	»	225	»	»
Photographies.....	0.19	»	»	573	»	»
Imprimés autres.....	0.43	»	»	1.423	»	»
Fer acier en barres.....	21.84	»	»	3.000	»	»
Constructions métalliques.....	507.98	»	»	119.749	»	»
Pièces détachées en fer.....	»	»	0.58	»	»	1.125
Fûts vides.....	0.88	»	186.11	230	»	9.231
Colts postaux.....	0.86	0.30	0.30	1.896	1.035	0.750
Bimbeloterie.....	0.03	»	»	0.030	»	»
Pipes en bois.....	0.07	»	»	0.550	»	»
Bonbons.....	0.04	»	»	0.250	»	»
<i>2° Exportation</i>						
Arachides en coques.....	0.43	»	»	0.040	»	»
Cacao en fèves.....	24.56	»	»	0.143	»	»
Huile de palme.....	427.73	»	6.093.71	24.392	»	386.484
Fûts vides.....	3.25	»	18.00	400	»	1.400



### CHAPITRE III

---

## Côte d'Ivoire

*21 janvier.* — Notre avion décollait de Lome à 8 h. 50, en vue de joindre Sansane-Mango, but normal de cette étape, lorsqu'un accident matériel survenu à l'appareil de M. le Commandant DELCROIX, obligea ce dernier à atterrir aux environs d'un petit Centre nommé Atakpami où aucun avion n'était jusque là venu se poser.

Respectueux de la consigne qui nous enjoint, en toute circonstance, de suivre les évolutions du Chef d'escadrille, nous atterrissons à sa suite sur un terrain particulièrement difficile parce que de dimensions restreintes et bordé d'arbres de taille imposante que nous reconnaissons pour être des Kapokiers. Plus nous approchons du sol et plus la forêt qui entoure l'aire restreinte qui doit recevoir notre escadrille paraît touffue ; des lianes d'une vitalité débordante grimpent à l'assaut de ces arbres majestueux. C'est la première fois qu'au cours de cette croisière j'aurai eu l'impression de ce qu'il est convenu d'appeler : la forêt vierge.

Le terrain où nous nous sommes posés n'est heureusement pas suffisamment éloigné du Centre d'Atakpami pour que la population ne soit pas émue d'une arrivée massive d'oiseaux artificiels inconnus ; elle se porte rapidement au

lieu de notre atterrissage où nous avons été heureux d'être accueillis tout d'abord par M. l'Administrateur GRADASSI, lequel prévenu du passage de la Mission Commerciale ne s'attendait toutefois pas à la recevoir et qui, inquiet des raisons de cet atterrissage imprévu, s'était spontanément et immédiatement porté à notre rencontre.

Contact très chaleureux, après lequel, dans des voitures de fortune qui sont mises à notre disposition tant par les commerçants locaux que par M. l'Administrateur, nous gagnons le Centre d'Atakpami, situé à environ 15 km du terrain d'atterrissage et relié à ce dernier par une route fort sinueuse tracée en pleine forêt.

Quelques-uns d'entre nous sont reçus par l'Administrateur et les autres sont accueillis par les commerçants locaux qui, spontanément et avec la meilleure volonté, ont tenu à contribuer à notre réception.

Je suis témoin des efforts méritoires de mon ami, M. Gros, qui avec la bonne grâce qui le caractérise, et dont au cours du voyage il a donné maintes preuves, s'est très joyeusement offert à participer à la préparation du repas.

Le départ, fixé par le Commandant DELCROIX pour 14 h., n'a pu avoir lieu. En raison de l'éloignement du terrain, et de l'irrégularité de la route, du nombre restreint de véhicules dont dispose le Centre d'Atakpami, les passagers de la Croisière n'avaient pu être réunis suffisamment à temps pour que le départ pût être donné dans des conditions telles que la deuxième partie de l'étape puisse être franchie avant la tombée de la nuit. Dans ces conditions, le Commandant, par mesure de prudence louable, décida de reporter le départ au lendemain et nous enjoignit de passer la nuit à Atakpami.

Campement improvisé, les uns chez l'Administrateur, les autres chez les quelques commerçants principaux de la ville par lesquels, tant pour le coucher que pour le couvert, nous fûmes reçus avec la plus grande affabilité.

Des quelques conversations que j'ai pu avoir pendant mon séjour à Atakpami, il résulte que les principales pro-



SANSANNE-MANGO. - Guerriers de la Tribu des Konkombas (Haut-Togo)



ductions de ce Centre sont le Coton dont la dernière récolte a atteint 4.500 tonnes, les Arachides 15.000 tonnes et enfin le Café, dont il a été produit 5.000 tonnes.

*26 janvier.* — Départ d'Atakpami, à 6 h. 45, étape sans histoire et après une très courte envolée, nous atterrissons à Sansane-Mango où l'Administrateur, M. JARDILLER, nous accueille.

La température est ici beaucoup plus élevée que celle rencontrée au cours des étapes précédentes et atteint normalement de 38 à 40°. Sur le terrain d'atterrissage notamment, la chaleur sévit d'une façon toute particulière et il faut pour distraire notre esprit tout l'attrait d'un spectacle nouveau pour nous, celui d'un tam-tam guerrier, tam-tam komkouba, lequel se poursuit sous la chaleur torride au milieu d'un nuage de poussière aveuglante et desséchante.

Les guerriers répartis en deux groupes sont quasi-nus ; seuls des peaux de bœufs, quelques bracelets et carquois agrémentent les silhouettes. Le chef de chacune de ces troupes porte comme signe distinctif un casque surmonté d'une gigantesque paire de cornes. Une bataille mimée s'instaure entre les deux groupes lesquels alternativement simulent la défaite et la victoire qui est matérialisée sur ce champ de bataille improvisé, par une jeune femme frêle, mais de proportions harmonieuses et qui réconciliera beaucoup d'entre nous avec la race noire.

L'une des deux troupes simule la victoire, l'autre s'enfuit sous le décochement de flèches que distribuent généreusement les vainqueurs.

Mais il faut songer que Sansane-Mango n'est qu'une étape et qu'il faut rejoindre dans l'après-midi même Ouagadougou. Nous participons à un déjeuner rapide qui nous est offert par M. l'Administrateur JARDILLER et dès le début de l'après-midi, par un temps particulièrement brumeux, nous quittons Sansane-Mango, pour une nouvelle étape. Cette dernière s'avère assez pénible en raison des secousses provoquées par les conditions atmosphériques

défavorables et nous survolons un paysage que, malgré la brume, nous discernons comme étant d'une austérité et d'un tumultueux inconnu pour moi à ce jour.

Ouagadougou est atteint malgré tout assez rapidement. Ce n'est plus un Centre, mais une ville même importante et dont certaines parties décèlent un modernisme qui constitue un contraste frappant avec les paysages de l'étape.

Nous y sommes reçus par l'Administrateur, M. NOEL, lequel, après les présentations d'usage, nous mène visiter une exposition des produits du pays, organisée en l'honneur de la Mission. Mais il tient, en outre, à nous faire faire la connaissance de l'Empereur des Mossis Moro-Naba, lequel veut bien nous recevoir dans son palais. Après un échange de vœux entre notre Président et ce Souverain qui, paraît-il, exerce son autorité sur des centaines de milliers de sujets, nous jetons un coup d'œil sur l'entourage de l'Empereur où il nous est loisible de remarquer des acolytes masculins accoutrés de vêtements de femme, en souvenir, paraît-il, d'une épouse que l'Empereur inconsolé n'a pas voulu remplacer auprès de lui.

Dîner au Volta-Club sous la présidence de M. NOEL, Administrateur, et après dîner il est proposé aux quelques nemrods qui font partie de la Mission, une chasse aux lions dont, paraît-il, on aurait trouvé quelques traces aux environs dans les jours qui ont précédé notre venue.

Certains de mes compagnons, M. SCHENCK et M. GROS notamment, acceptent cet offre avec enthousiasme et partent accompagnés de chasseurs intrépides du pays, ainsi que de nos vœux de bonne réussite et d'heureux aboutissement.

Je les retrouverai le lendemain matin à l'heure du décollage faisant une mine qui me dispense de leur demander des nouvelles sur la réussite de leurs exploits cynégétiques : mine déconfite de chasseurs bredouilles et qui ont vainement pendant toute une nuit exercé leur vitalité pour rapporter... un lapin.



27 janvier. — Départ matinal et après une étape de 350 km. environ, nous atteignons Bobo-Dioulasso. Nous sommes maintenant dans la région de la Haute-Volta et la température y est considérablement adoucie. Bobo-Dioulasso est une ville importante et qui prend chaque jour davantage d'extension, tant au point de vue de la population qu'au point de vue commercial. C'est le point terminus de la voie ferrée de la Côte d'Ivoire. Une gare moderne et majestueuse fait l'orgueil de la population européenne. Cette dernière se répartit dans une ville neuve composée de villas édifiées dans la verdure et ornées d'une végétation et d'une floraison luxuriantes.

La ville est aussi traversée par une rivière et dans un tel pays, n'est-ce pas, pour son développement, un gros appoint ? Nous visitons le quartier indigène, lequel nous étonne par sa méticuleuse propreté : des Maisons en toube qui me rappellent celles d'El-Kantara-Les Gorges. Nombreux sont les magasins tenus avec goût et bien achalandés.

Dans la ville indigène, de multiples tam-tams nous accueillent. Tout d'abord celui des jeunes filles qui dansent avec frénésie dans un accoutrement plus que rudimentaire. Plus loin le tam-tam des guerriers nous présente des corps d'hommes magnifiques sur lesquels seules quelques sonnettes apportent une manière de vestiment. Enfin, un tam-tam de sorciers dont les éléments constitutifs sont méconnaissables sous les plumes et les masques grimaçants.

Avant de rentrer à l'Hôtel où nous sommes conviés par M. l'Administrateur, je prends soin de faire quelques incursions chez les commerçants locaux qui, au cours de conversations dont j'aurai plus tard à concrétiser l'essentiel, se plaignent surtout d'être soumis à un régime d'exception sur le plan douanier comparativement avec Abidjan. C'est ainsi par exemple que les négociants d'Abidjan sont favorisés par rapport à ceux de Bobo-Dioulasso, en ce qui concerne les tabacs par une différence douanière de 1 fr. par kilo.

28 janvier. — Nous abandonnons les avions pour emprunter les automobiles qui doivent nous conduire à Abidjan, trajet qui représentera environ 900 km. à réaliser en plusieurs étapes.

Au début c'est presque avec satisfaction que nous avons échangé nos véhicules aériens contre des véhicules terrestres ; la nature de l'homme étant toujours prédisposée à trouver agrément aux changements, quels qu'ils soient. Mais l'heureux effet de cette transition fut de courte durée, car pour un ou deux véhicules plus ou moins confortables, les autres se révélèrent d'un inconfort suspensif particulièrement révélateur pour les reins de mes collègues et pour les miens propres. Et combien peu de temps après notre départ de Bobo-Dioulasso ai-je regretté le pullmann accueillant et confortable de mon « Potez ».

Premier arrêt à Ferkessedougou où nous devons déjeuner avec des provisions qui nous ont été amenées de Bouaké, l'étape suivante, en camionnette. Aussitôt après déjeuner, nous reprenons avec quelque amertume nos véhicules terrestres qui parcourent inlassablement un pays complètement dénudé.

En cours de route, nous sommes appelés à visiter une grande exploitation agricole et industrielle appartenant à M. DESCHANAUD, usine extrêmement importante et moderne pour la fabrication de la corde sisal tirée de l'aloès et également pour la fabrication des savons.

Cette usine occupe un millier d'ouvriers indigènes logés dans des cases avoisinantes. Je me fais donner quelques renseignements sur les particularités de cette fabrication. Les feuilles d'aloès sont coupées vertes, lavées, puis écrasées entre des meulés. La fibre qui résulte de cet écrasement est séchée sur des claies. Les grosses fibres sont triées et, après sélection, sont expédiées à Bordeaux où a lieu la fabrication de la corde sisale. Quant à l'usine des savons elle a été créée sur des bases modernes. Les arachides de première qualité qui sont traitées dans cette usine servent spécialement à la fabrication de l'huile comestible ; l'arachide de deuxième qualité sert seulement à la fabrication des savons.

En ce qui concerne les moyens d'écoulement, les transports ont lieu par voie ferrée jusqu'à Abidjan et la voie ferrée traverse l'usine ; penserait-on que sous de pareilles latitudes, il puisse être encore question de voie de raccordement ?

M. DESCHANAUD veut bien nous convier à un apéritif qu'il nous offre dans sa demeure et dans un cadre reposant.

Nous avons la bonne fortune de faire la connaissance de M. de WENDEL, venu dans la région pour participer à de grandes chasses aux fauves.

Au cours de la conversation que j'ai eue avec lui, il me dit en passant, avoir rencontré, quelques jours auparavant, un troupeau d'éléphants sauvages comprenant une trentaine de spécimens.

C'est à regret que nous quittons nos hôtes si hospitaliers et, que, contraints par l'horaire, nous empruntons à nouveau nos véhicules précaires, pour joindre Bouake que nous atteignons à la nuit, après avoir franchi une longue et pénible étape, par des routes très accidentées et au milieu de forêts qui paraissaient s'épaissir au fur et à mesure de notre avancée. Était-ce la réalité, était-ce un mirage provoqué par la fatigue de cette interminable randonnée automobile, toujours est-il que c'est avec un véritable soulagement que nous fut révélée la proximité de Bouake.

Impression réconfortante parce que, après cette équipée de kms sans nombre à travers des paysages sans homme, il nous est donné d'aboutir à une ville quasi moderne qui constitue un contraste frappant avec celles que nous avons précédemment rencontrées ; rues larges bordées de trottoirs dont l'aspect des étapes précédentes nous avait déshabitués.

Dîner sans histoire, chacun ayant pour principale préoccupation de rejoindre la couche qui lui est impartie.

C'est après un sommeil fort agité que le jour réparateur se lève : il faut à nouveau emprunter nos véhicules vétustes pour poursuivre notre marche sur Toumodi.

Au cours de cette étape, ce qui me frappe plus spécialement est la forêt très dense que nous traversons. Il m'est donné de constater la présence d'arbres splendides, de diamètre, de hauteur et de rectilignité. Je vois des spécimens d'arbres qui mesurent de 30 à 40 mètres de hauteur et de 5 à 7 mètres de circonférence. Mon esprit me transporte immédiatement vers les paysages algériens où malheureusement des déboisements intempestifs ont créé une stérilité que ferait vite disparaître la présence de semblables forêts.

Nous arrivons à Toumoudi à l'heure du déjeuner et nous sommes reçus par Madame MARCOING, en l'absence de l'Administrateur, retenu au lit par un violent accès de fièvre. Notre compagnon le docteur CROCHET, se fait un devoir d'aller visiter le malade et lui prodigue ses soins éclairés.

Après la réception qui nous est offerte par Madame MARCOING, laquelle nous a réservé une hospitalité particulièrement délicate, nous reprenons notre équipée automobile en direction d'Abidjan, dont nous sommes séparés encore par 200 kms.

La forêt que nous traversons est devenue si dense que j'ai, pour ma part, l'impression du manque absolu d'air ; les arbres ont toujours d'immenses proportions, ce sont pour la plupart des Acajous et Irocos. Ce qui me frappe aussi c'est la continuité de cette forêt tropicale qui n'offre que très peu de clairières et l'impression de densité ne fera que croître jusqu'au moment où nous aborderons enfin la lagune qui précède l'arrivée à Abidjan.

Abidjan est maintenant la Capitale de la Côte d'Ivoire, rang auquel elle est parvenue après avoir, tout récemment, ravi ce titre à Bingerville.

La première impression qui se dégage est celle d'une grande ville ; rues larges, boulevards ombragés ; tout un quartier paraît être plus spécialement affecté au commerce, le rez-de-chaussée des maisons étant le plus souvent occupé par des magasins et par des Banques. Je remarque quantité d'immeubles modernes comportant plusieurs étages et où loge la population européenne. Des grands cafés

rappellent les villes méridionales de la Métropole, et sur leurs terrasses il ne manque même pas l'orchestre traditionnel, dont la valeur harmonique est de nature à leur permettre de rivaliser avec leurs confrères de la Métropole.

Dans les magasins, j'aperçois, derrière des étalages impeccables, la silhouette blanche des vendeurs noirs ; leur accoutrement immaculé contraste d'une façon singulière avec la teinte sombre de leurs mains et de leur visage.

Je suis étonné aussi du nombre considérable d'automobiles que nous croisons dans cette ville moderne ; le luxe et le modernisme de ces voitures constituent pour un observateur averti le critérium du Standing social de la Cité où elles évoluent.

Abidjan n'est pas à proprement parler un port puisqu'elle s'allonge le long de lagunes séparées elles-mêmes de la mer par des méandres. Le port proprement dit est Port Bouet.

A Abidjan nous sommes reçus par le Lieutenant-Gouverneur de la Côte d'Ivoire, M. DIETTE, qui nous accueille avec une courtoisie raffinée, et met à la disposition des membres de la Mission, en outre du personnel de son entourage, les appartements particulièrement confortables des Hôtels Modernes d'Abidjan. On y trouve, comme si c'était tout naturel, des chambres d'un confort que pourraient envier certains grands hôtels des villes de la Métropole (eau courante chaude et froide, lumière électrique, ventilation, etc...).

Malgré l'attrait d'Abidjan, malgré le contraste agréable qu'une ville aussi moderne constitue par rapport à celles rencontrées au cours des étapes précédentes, malgré l'attraction de ses grandes artères, de ses grands cafés, de ses terrasses, de la fascination qu'exerce sur des voyageurs le charme d'une pareille ville, c'est exténués que nous cherchons dans un sommeil réparateur le repos nécessaire à l'oubli des fatigues physiques d'une étape particulièrement mouvementée. Mais à ce désir de repos s'ajoute aussi une légitime curiosité qui nous poussera à espérer un

rythme plus précipité que celui des heures de l'horloge pour atteindre celle qui nous conduira demain à être mis en contact plus étroit avec Abidjan et les représentants du commerce local.

Et c'est ainsi que le lendemain 31 janvier, après une réception protocolaire par M. le Gouverneur, nous sommes reçus par la Chambre de Commerce.

Je suis immédiatement impressionné par l'atmosphère de cordialité qui se dégage de notre première prise de contact.

Les membres de la Chambre de Commerce d'Abidjan, leur Président en tête, sont des hommes jeunes, d'une charmante affabilité et qui tous, en outre de connaissances commerciales éprouvées, détiennent la force des esprits neufs et des volontés non émoussées. Il me plaira d'ailleurs, de remarquer à ce propos qu'à Abidjan, le Président de la Chambre de Commerce et ses membres avaient préparé à notre intention un travail particulièrement consciencieux et minutieux sur les possibilités d'échanges entre la Colonie de la Côte d'Ivoire d'une part, et la Métropole d'autre part, ainsi que l'Algérie à laquelle il avait été réservé un chapitre spécial.

Les résultats des précédentes années commerciales ont été consignés dans des statistiques établies d'une façon lumineuse ; elles seront pour moi d'un précieux concours pour tirer de ce voyage rapide, des conclusions qui serviront, j'en suis convaincu, aux branches commerciales de l'Algérie susceptibles de s'intéresser aux échanges avec l'A.O.F. en général et avec la Côte d'Ivoire en particulier.

Des contacts et des conversations que j'ai eus, non seulement avec les membres de la Chambre de Commerce, mais également avec des représentants plus modestes du Commerce local, il résulte que cette ville, qui occupait naguère un rôle de second plan, croît actuellement, tant en surface qu'en importance commerciale, à une allure accélérée. Abidjan me paraît être appelée à devenir, dans un avenir proche, une ville prépondérante de l'A.O.F.

Au point de vue climatique, je soulignerai que si la température n'est pas très élevée, l'ambiance atmosphéri-

que y est néanmoins fatigante en raison du degré d'humidité de l'atmosphère.

Les membres de la Chambre de Commerce et le personnel de cette Compagnie s'ingénient de leur mieux à nous montrer les industries plus spécifiquement représentatives de l'activité économique de la Colonie. C'est ainsi que nous sommes amenés à visiter une scierie dont l'outillage mécanique ne le cède en rien à celui des organisations les plus perfectionnées de l'Afrique du Nord, voire de la Métropole et également une Bananerie moderne.

Magnifique plantation admirablement entretenue et dans laquelle outre la culture des bananes, on se livre également à celle de l'ananas dont les spécimens atteignent parfois des poids variant de 5 à 8 kgs. De ce fruit est extrait, à Abidjan, une boisson très rafraîchissante que l'on obtient en faisant passer le fruit dans des pressoirs. Le jus qui provient de cette manipulation est mis en bouteilles dans des verres modèle 1/4 Vichy. On envisage dès maintenant la possibilité de la vente de cette boisson rafraîchissante à l'exportation.

L'horaire officiel nous amène à visiter tour à tour Grand-Bassam et ses forêts, en majeure partie constituées d'acajous de haute stature dont, pour ma part, je regrette les difficultés d'exploitation, de transport, de sciage et de fret, pour l'importation en Afrique du Nord.

Nous visitons aussi Bingerville, l'ancienne Capitale, où il nous est donné d'admirer, au Parc Banco, les plus beaux arbres qu'il m'ait été loisible de voir jusqu'à ce jour.

*1<sup>er</sup> février.* — C'est à regret que de fort bonne heure, nous disons adieu à Abidjan et, toujours en automobile, accompagnés de M. le Président de la Chambre de Commerce et du Directeur de la Société Coopérative Agricole du Niéki, nous allons visiter une bananeraie modèle, dirigée par un personnel exclusivement européen.

En cours de route, nous traversons une forêt vierge, les arbres sont touffus et si près les uns des autres que la lumière parvient difficilement à pénétrer le sous-bois.

Cette semi-obscurité jointe au climat humide rend l'atmosphère difficile à supporter : impression d'obscurité, impression d'étouffement. Et cela ne contribue pas peu à nous faire concevoir une vive admiration pour les colons énergiques qui, sous de pareilles latitudes, et malgré des climats si contraires à leur propre tempérament, continuent avec une inlassable ténacité leur besogne quotidienne.

Il faut vaincre la forêt et gagner sur elle les espaces immenses sur lesquels, dans un avenir proche, s'épanouiront des plantations nouvelles qui feront à brève échéance la richesse de ces pays.

Nous assistons au coupage des régimes de bananes, à leur emballage. Je signalerai que celui-ci est particulièrement soigné : il s'effectue sous un grand hall. Les régimes entourés de papier paraffiné et de paille sont répartis en ballots homogènes. Le souci des exportateurs est principalement d'éviter, au cours des transports, les contacts trop rudes susceptibles d'endommager les régimes et d'enrainer une trop rapide maturité de la banane, et aussi que les régimes ne souffrent de la fatigue résultant pour eux du poids excessif des fruits pendus.

Après la visite de cette Bananeraie, M. le Président de la Chambre de Commerce d'Abidjan et le Directeur de la Coopérative nous quittent pour regagner leur pseudo-capital, après nous avoir adressé leurs meilleurs vœux de voyage.

Malgré l'accueil que nous ont réservé ces éminents représentants du Commerce local, malgré l'intérêt qu'à présent pour nous la visite des différentes manifestations de l'industrie et du commerce, l'égoïsme inhérent à la nature humaine reprend le dessus et c'est presque avec joie, que nous poursuivons notre route.

Nous concevons, en effet, l'espoir qu'en nous rapprochant des hauteurs de la Haute-Volta, un climat plus conforme à nos tempéraments saura revigorer nos énergies que, en ce qui me concerne, j'avoue être singulièrement diminuées.

Les autos nous entraînent inlassablement sur la route poussiéreuse à destination de Toumoudi que nous attein-



drons à l'heure du déjeuner, après une étape couverte dans une semi-torpeur.

Nous y parvenons vers 13 heures, mais là une déception ; un télégramme nous annonce, en effet, que notre déjeuner nous attend, mais à Bouaki. Va-t-il falloir aussitôt reprendre nos véhicules incommodes ainsi que cet incessant périple.

Il n'en est rien heureusement grâce à l'hospitalité que veut bien nous réserver très obligeamment, M. MARCOING, Administrateur, que nous n'avions pas eu le plaisir de saluer à l'aller, mais qui, maintenant rétabli, veut bien nous faire préparer un lunch qui en quelques instants saura nous faire oublier la dureté de l'étape et du climat.

Aussitôt après déjeuner, nous nous séparons de nos hôtes que nous remercions chaleureusement de leur accueil et nous poursuivons notre route vers Bouaki, que nous atteignons après une étape franchie en pleine forêt.

Et c'est avec un véritable soulagement que nous apercevons les premières cases du village qui doit nous abriter pour la nuit.

Mais notre désir de repos est singulièrement atténué quand nous apprenons que la soirée doit être agrémentée d'un grand bal nègre ; nous nous y rendons avec empressement.

Tous les danseurs ont revêtu des habits à l'européenne ; ce sont des Peuhls, race robuste et musclée qui s'étendait autrefois dans l'Afrique Centrale, du Soudan aux sources du Nil. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle avait fondé un puissant empire, aujourd'hui déchu, mais elle a conservé ses belles qualités, malgré les vicissitudes des temps. Peuplade composée de nomades et de pasteurs ; leur religion est en partie fétichiste, mais la plupart ont adhéré à la religion musulmane.

De quelles incroyables ressources l'homme ne dispose-t-il pas ! Car mes compagnons et moi-même, abattus à l'arrivée à Toumoudi, par les fatigues de la route, par la lourdeur du climat, retrouvons au milieu de cette manifestation de l'art chorégraphique nègre, toute notre ardeur et

toute notre vitalité, et c'est fort tard dans la nuit qu'après avoir participé personnellement à l'animation du bal, les membres de la Mission regagnent leur couche pour attendre le lendemain.

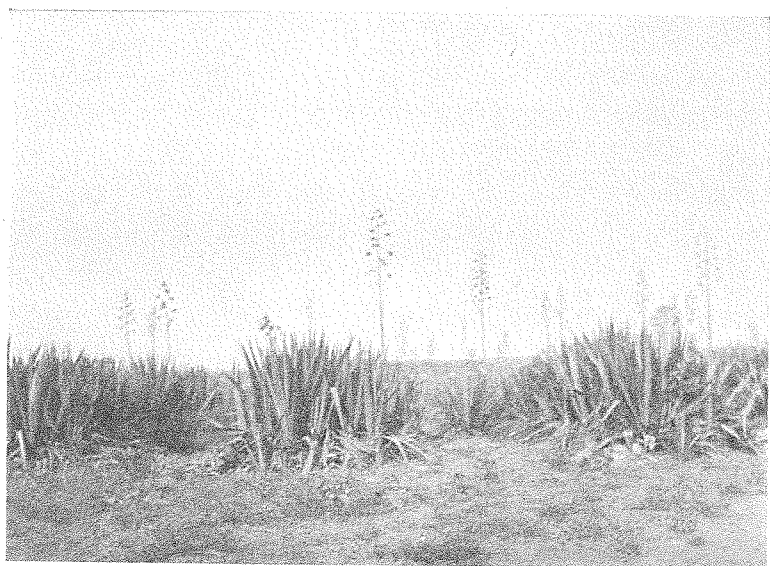
*2 février.* — Départ de Bouaki à 7 heures 30, mais cette fois nous ne sommes plus seuls et notre camionnette de ravitaillement apaise notre appréhension de la veille en suivant nos traces et portant vin, fruits, glace, etc.

Nous arrivons à Flekessidougou à midi, et après un repas sommaire et hâtif au Cerele, nous repartons précipitamment sur Bobo-Dioulasso que nous atteignons à 18 h. Etape particulièrement fatigante, mais nous y parvenons moralement réconfortés, car nos épreuves terrestres vont avoir une fin. Atteint d'une sorte d'atavisme aérien, c'est avec une véritable satisfaction que j'envisage l'abandon de nos automobiles inconfortables et la reprise de nos avions.

*3 février.* — Séjour à Bobo-Dioulasso pour permettre à tous un repos mérité. Certains d'entre nous dont M. SCHENCK, épuisés par cette pénible et interminable randonnée automobile, doivent être hébergés à l'infirmerie où des soins leur sont prodigués par un personnel dévoué. Ils se remettront d'ailleurs, au cours de la journée suivante, des épreuves du voyage.

Pour ma part assez vite rétabli, je sors de bonne heure, malgré un torticolis persistant, gagné sans doute à tenter d'apercevoir le ciel à travers la voûte des arbres de la forêt vierge, et le cou un peu raidi, j'erre à travers la ville à la recherche de quelques renseignements d'ordre commercial.

Je ne perds pas mon temps, car Bobo-Dioulasso est un centre commercial particulièrement important, reliant la Côte d'Ivoire au Soudan. Il possède une grande gare de style mauresque, surmontée d'un minaret au haut duquel je monte et d'où j'ai le loisir d'admirer un magnifique panorama : d'un côté, la ville indigène avec ses deux Mosquées, ses constructions en toube rougeâtre, de l'autre, la



FLEKESSIDOUGOU



ville européenne avec ses allées tirées au cordeau, ses arbres et ses constructions modernes.

Au cours de cette promenade solitaire, après avoir admiré ce monument qui fait l'orgueil de la population, je fais connaissance avec son principal habitant, à savoir : le Chef de Gare qui veut bien me présenter à son plus fidèle ami, un chimpanzé magnifique lequel veut bien au même titre que son maître, me réserver un accueil chaleureux. Mais je n'apprécie que médiocrement ses manifestations d'amitié.

*4 février.* — Le lendemain matin, nous quittons Bobo-Dioulasso à 6 heures 50 et cette fois, heureuse transition, non plus dans nos frustes véhicules automobiles, mais en avion. Et tout de suite, nous apprécions avec ravissement le confort de nos fauteuils Pullmann et ce système de locomotion nous évite heurts et chaos dont beaucoup d'entre nous ont gardé un si douloureux souvenir.

Le voyage, malgré la longueur de l'étape qui comporte plus de 650 kms, nous paraît court et après avoir survolé un coin du Soudan, nous pénétrons en Guinée Française.



# Considérations sur la situation agricole, industrielle et commerciale de la Côte d'Ivoire

## 1° AGRICULTURE

Les superficies cultivées et l'importance de la production agricole de la Côte d'Ivoire, en 1934, sont résumées dans les tableaux ci-après qui m'ont été donnés à titre purement indicatif et sous toutes réserves, quant à l'exactitude des chiffres fournis, en raison des difficultés rencontrées pour l'établissement d'une semblable statistique eu égard au pays, à son étendue et à la précarité des moyens de communication.

On peut scinder les cultures de la Côte d'Ivoire en deux catégories principales : d'abord la culture vivrière, ensuite la culture d'exportation.

En ce qui concerne la culture vivrière, les superficies cultivées en hectares et la production en tonnes sont concrétisées par le tableau suivant :

	Superficiés en hectares	Production en tonnes
Ignames .....	171.018	790.220
Manioc .....	207.421	302.958
Bananes .....	34.642	292.430
Mil .....	349.720	245.295
Sorgo .....	411.860	197.755
Maïs .....	194.946	146.645
Riz .....	97.132	66.880
Taros .....	12.377	66.350
Haricots .....	55.464	31.805
Fonio .....	47.501	14.302

En ce qui concerne les cultures d'exportation, elles se répartissent au point de vue de la production en tonnes suivant les indications que nous donne le tableau ci-après :

	Production en tonnes
Cacao .....	45.601
Arachides .....	41.523
Amandes de palme .....	9.602
Huile de palme .....	8.650
Noix de kolas .....	7.119
Coton .....	5.744
Café .....	3.080
Amandes de karité .....	1.880
Beurre de karité .....	501
Bananes pour l'exportation .....	1.260
Sisal .....	1.250

En dehors de ces deux cultures principales, il faut distinguer certains produits secondaires de culture ou de cueillette avec l'indication de la production qu'il est possible d'escompter.

Kapok, 213 tonnes ; Glu, 206 tonnes ; Tabac, 182 tonnes ; Caoutchouc, 163 tonnes.



Enfin, pour compléter ces quatre principales productions, il convient de mettre sous les yeux du lecteur un tableau résumant les principaux produits et essences forestières et fruitières administratives au cours de l'année 1934 :

	Plants en pépinières au 1 <sup>er</sup> janvier 1934	Plants produits en 1934	Plants distribués en 1934	Plants en pépinières au 31 décembre 1934
Caféiers.....	4 981.540	21 499.024	9 205.464	15.686.260
Cacaoyers .....	2.973.000	936 000	2.392.000	1.062.500
Cailcédrats.....	630.658	12 000	12.075	630.658
Colatiers .....	179.677	481.386	102.300	540.266
Kapokiers .....	144.700	320.420	47.700	417.420
Karité.....	242.880	31.000	»	273.880
Cocoliers.....	86.000	126.000	19.300	216.700
Bananiers.....	23.000	78.400	150 100	72 200
Tecks .....	28.290	4.000	680	23.090
Manguiers.....	8.400	3.700	3.900	14.350

L'examen du tableau ci-dessus fera principalement remarquer l'effort considérable qui a été fait par l'Administration de la Côte d'Ivoire, pour propager le caféier. Cette production ressort spécialement des Cercles de N'zi-Come, des Lagunes de Daloa, de l'Indenier, de Sassandra, de l'Agnieby, de Grand Laou et de Man.

Pour la Côte d'Ivoire comme pour le Dahomey, il est nécessaire de ne pas procéder à des ventilations arbitraires par l'examen des conditions d'exportation de cette Colonie, entre les produits d'ordres commerciaux, et les produits d'ordres agricoles. Il s'avère, en effet, une telle interpénétration dans ces deux domaines qu'il nous est apparu préférable de ne pas ventiler par produits agricoles et par produits commerciaux, mais par produits tout court et c'est ainsi que l'on est amené à examiner l'évolution des produits locaux au point de vue des statistiques d'exportation, catégories par catégories.

Les *Cacaos* dont la production au cours de l'exercice 1934, avait atteint 45.601 tonnes, ont été exportés au cours

des neuf premiers mois de 1935, à raison de 34 tonnes 59 sur pays divers et 1 tonne 473 sur l'Algérie.

Au point de vue de la qualité, ces Cacaos peuvent rivaliser avec la qualité Accra et, exception faite peut-être pour les Cacaos fins, la colonie de la Côte d'Ivoire peut pourvoir entièrement aux besoins de l'Afrique du Nord et spécialement de l'Algérie.

*Arachides.* — Ce n'est qu'au cours de l'année 1935, que la Côte d'Ivoire a commencé d'exporter les arachides de sa production et une grosse partie a été dirigée sur l'Algérie, alors qu'au cours des années précédentes aucun échange de cette nature n'avait été réalisé entre les départements Algériens et la Côte d'Ivoire.

Au cours des neuf premiers mois 1935, les exportations d'arachides avaient atteint, en effet, un chiffre global de 810 quintaux, dont 289 quintaux pour l'Algérie. Il est à présumer que les essais tentés au cours de ce premier semestre 1935, serviront d'enseignement aux exportateurs intéressés et qu'un courant d'affaires s'instaurera incessamment dans cette branche conséquente d'activité économique de la Côte d'Ivoire. A signaler, en ce qui concerne les arachides, que le Président de la Chambre de Commerce d'Oran, ainsi d'ailleurs que le Syndicat Commercial et Industriel de ce département, ont été saisis d'offres transmises directement par la Chambre de Commerce de la Côte d'Ivoire.

Au point de vue statistique, après avoir examiné les quantités d'arachides exportées, il faut chiffrer leur valeur en francs, et c'est ainsi que l'on est amené à constater que sur une valeur d'exportation totale de 76.000 frs au cours des neuf premiers mois 1935, 27.000 frs d'arachides ont été acheminés sur l'Algérie.

*Cafés.* — Un effort considérable a été fait pour la propagation du caféier en Côte d'Ivoire, notamment au cours de l'année 1934. Cet effort s'est traduit par les chiffres suivants :

Exportation total des 9 premiers mois 1935..	46.044 Qx.
Exportation sur l'Algérie .....	539 Qx.

Si l'on considère que l'Algérie a signalé pour l'année 1934 une importation de 120 quintaux seulement en provenance de l'A.O.F., il faut conclure que la consommation du café en provenance de la Côte d'Ivoire s'est révélée en sensible progression. Il faut constater aussi que sur les 2.729 tonnes exportées en 1934, par le groupe de l'A.O.F. la Côte d'Ivoire a produit la presque totalité avec 2.608 tonnes ; il faut également souligner que c'est la France Métropolitaine qui a absorbé à elle seule la quasi totalité de l'exportation avec un chiffre de 2.727 tonnes.

Au point de vue des cafés encore, M. le Président de la Chambre de Commerce de la Côte d'Ivoire à Abidjan, a bien voulu signaler par sa lettre en date du 16 avril 1936, que les cotations actuelles du café en provenance de la Côte d'Ivoire étaient les suivantes :

Robusta, 230 francs les 50 kgs CAF, Port Algérien  
Libéria, 495 francs — — —

*Bois.* — La gamme des bois exploités en Côte d'Ivoire est suffisamment variée pour servir à tous les usages. C'est ainsi que depuis de nombreuses années, les bois étrangers ne pénètrent plus dans cette Colonie et que tous les entrepreneurs emploient couramment comme bois de charpentes, bois pour menuiserie du bâtiment et pour la charpente de marine, les diverses essences de la Côte d'Ivoire qui s'approprient le mieux aux emplois respectifs auxquels ils sont destinés :

*Bois de charpente* : Irocco, Badi, Framire, Dabema, Bosse, Macore, Terama.

*Menuiserie du bâtiment* : Avodire, Framire, Acajou, Tiama.

*Charpente de marine* : Dabema, Azobe, Irocco.

Il ne sera fait ici état que pour mémoire des bois exotiques servant exclusivement à l'ébénisterie, tels que l'Acajou et le Macore. Des études extrêmement importantes ont été faites sur ce sujet et notamment sur la résistance de ces bois divers, sur leur facilité d'emploi, sur les possibi-

lités qu'ils présentent à l'assemblage et au rabotage. Une notice extrêmement complète a été dressée par MM. MENIAUX et BRETONNET sur l'emploi des bois coloniaux d'Afrique dans l'industrie. Les importateurs qui s'intéresseraient à la question pourraient trouver cette dernière à l'association Colonie et Sciences, 60, rue Taitbout, Paris, en même temps qu'un opuscule sur les études physiques et économiques des bois coloniaux.

Le gros écueil est le séchage de ces bois avant leur utilisation, car des renseignements que j'ai recueillis sur place, il ressort qu'il est impossible, pour éviter de graves échecs, de faire sécher ces bois sur place, le degré hygrométrique de l'air s'avérant beaucoup trop élevé en toutes saisons.

En ce qui concerne spécialement l'exportation de ces bois en Algérie, il faut retenir la suggestion offerte par la Mission Commerciale algérienne qui préconise la solution suivante : la Fédération des marchands de bois d'Algérie créerait en Algérie, un entrepôt des essences de bois principales convenant à ses besoins, éventuellement la Chambre de Commerce favoriserait cette création en mettant à la disposition de la Fédération les terre-pleins dont elle dispose dans les ports Algériens.

Il serait construit des parcs à bois qui constitueraient le prélude d'une utilisation rationnelle des bois exotiques dans les travaux ressortissants de l'Administration. Si les approvisionnements devenaient plus importants, par suite d'une recrudescence de l'emploi de ces bois exotiques, il serait possible d'obtenir une réduction du fret appréciable et dans ces conditions, étant donnée la qualité supérieure des bois de la Côte d'Ivoire, on pourrait envisager l'utilisation par l'Algérie d'un tonnage s'approchant de 12.000 tonnes. Il faut émettre le vœu que le Gouvernement Général de l'Algérie et le Gouvernement Général de l'A.O.F. prennent contact le plus rapidement possible pour aboutir à une réalisation concrète à cet égard.

A noter les chiffres exportés en 1934, par la Côte d'Ivoire et qui se sont élevés pour la totalité à 23.432 stères, dont 18.707 ont été absorbés par la France et les Colonies.

Exportation totale des neuf premiers mois de 1935, 201.050 quintaux d'Acajou, 169.734 quintaux de Bois divers, soit au total 370.785 quintaux, desquels il faut distraire 64 quintaux de bois d'ébénisterie à destination de l'Algérie et 501 quintaux de bois divers également à destination de l'Algérie, soit un tonnage d'échange de l'A.O.F. sur l'Algérie de 565 quintaux.

D'autres statistiques reflètent d'une façon intéressante les produits agricoles d'exportation de la Côte d'Ivoire. C'est ainsi qu'il faut considérer notamment ; le *kapok*, dont les exportations au cours des neuf premiers mois 1935, se sont élevées à 471 quintaux presque exclusivement à destination de la France.

Progressivement la production s'organise dans les cercles du Nord et de nombreuses plantations européennes seront à très bref délai en mesure de fournir une qualité de kapok analogue à celle de Java.

*Ananas.* — Les ananas frais consommés à Alger et qui, soi-disant, sont en provenance du Dahomey, viennent en réalité de la Côte d'Ivoire. L'ananas abataxi dit « pain de sucre », dont le poids varie de 1 à 3 kgs, est celui qui est le plus répandu en Côte d'Ivoire. Aux dires de l'Administration française, cette qualité d'ananas serait préférable à celle en provenance des Iles Açores.

Il y a également une qualité d'ananas ronds dit « Cayenne lisse », pesant de 2 à 5 kgs. S'il existe des importateurs algériens susceptibles de s'intéresser à la question, je pourrais, le cas échéant, les mettre en rapport avec de sérieuses maisons exportatrices.

Les ananas donnent lieu également à deux industries secondaires : l'une, de la conserve d'ananas qui se vend en boîtes de 12 tranches, 4/4 ou 3/4 au jus ou au sirop ; leur prix moyen est de 3 à 4 frs la boîte 4/4 FOB Port Bouet.

La deuxième industrie secondaire est celle des confitures d'ananas en boîtes de un kilo, pur sucre et pur fruit, dont le prix FOB Port Bouet est de 4 à 5 frs la boîte.

Pour marquer l'importance de ces industries secondaires, il nous suffira de souligner qu'au cours des neuf premiers mois 1935, l'exportation des confitures d'ananas a atteint 246 quintaux.

*Bananes.* — Sur 1.614 tonnes de bananes exportées au cours de l'exercice 1934, 1.611 ont été acheminées sur la France et sur ses Colonies ; c'est dire que la Métropole absorbe pratiquement la totalité de la production bananière de la Côte d'Ivoire. Ce chiffre n'est pas discriminé entre la France et l'Algérie, mais la Côte d'Ivoire sera en mesure de fournir la totalité des bananes consommées en Algérie, car une variété appelée au pays d'origine « musasinensi » permet de concurrencer victorieusement les bananes en provenance des Iles Canaries.

Les emballages de bananes, tels qu'ils sont pratiqués sur place, sont de nature à donner satisfaction, et d'autre part, les navires bananiers spécialement aménagés pour procéder au transport et à la conservation des bananes ont été augmentés en nombre depuis quelques mois d'une façon suffisante pour assurer sur l'Algérie un approvisionnement régulier.

#### IMPORTATIONS

Les tableaux ci-après feront ressortir les principaux produits importés en Côte d'Ivoire, par pays de provenance, mais en ce qui concerne l'Algérie, il importe de faire remarquer que les produits algériens qui offrent pour la Côte d'Ivoire le plus grand intérêt sont les vins, les tabacs fabriqués, les huiles d'olives, le crin végétal et la paille.

Les dattes, produit spécifiquement algérien, ne parviennent pas en état en Côte d'Ivoire ; les statistiques d'importation pour les neuf premiers mois de 1935, ne font, en effet, ressortir aucune importation en provenance de l'Algérie ; d'ailleurs, ce produit n'est consommé en ce pays qu'en petite quantité et ne peut être reçu régulièrement toute l'année en raison de sa mauvaise conservation. Il est reçu en Côte d'Ivoire exclusivement en octobre-novembre et

n'est consommé que par la population musulmane, car cet article est inconnu ou peu apprécié par les autres races. On le reçoit habituellement en sacs de 50 kilos, de préférence en sac double neuf en toile jute légère, mais résistante ; la qualité qui est le plus habituellement suivie est celle dite datte séchée de Deglablida, première qualité. Au bout d'un mois ou deux ces mêmes dattes commencent à fermenter sous le climat de la Côte d'Ivoire. Il faut donc être très parcimonieux quant aux quantités exportées.

Au point de vue règlement commercial, les affaires se traitent normalement FOB Alger, brut pour net, paiement en francs, 30 jours net, les prix à l'époque de mon passage étaient de 105 francs FOB Alger.

Les dattes confites ou fraîches sont invendables, sauf en ce qui concerne celles que l'on reçoit de l'Irak, en boîtes d'une livre vendues 1 franc pièce sur place.

*Vins.* — Les vins constituent un des principaux produits importés par la Côte d'Ivoire, puisque en 1935, il a été importé 16.760 hectolitres de vin ordinaire, représentant 4.451.000 francs. Ces importations intéressent spécialement l'Algérie, puisqu'au cours des neuf premiers mois 1935, l'importation totale de cette Colonie qui avait été de 12.503 hectos, a réservé à l'Algérie 1.054 hectos.

Les quantités de vins importés en provenance de l'Algérie doivent, à mon avis, considérablement augmenter du fait que, si l'on examine les statistiques douanières, les 16.760 hectos importés au cours de toute l'année 1935, ont été à raison de 4.587 hectolitres seulement pour la France Métropolitaine et 5.198 hectolitres en provenance de l'Espagne.

La production Algérienne peut, à mon avis, d'autant mieux convenir aux besoins de la Côte d'Ivoire, que pour la consommation indigène deux qualités paraissent spécialement convenir. Savoir : le vin rouge 12° teinte claire, dit rosé et le vin blanc 12° sucré très clair ne titrant pas plus de 17 gr. de sucre par litre. Le logement est généralement convenu en fûts de 225 litres réels, barriques en châtaignier neuves, 6 cercles de fer, 2 cercles de bois. Au moment de mon passage, pour des quantités minimes, les

prix correspondaient à environ 162 frs la barrique FOB Alger, pour le vin blanc et 152 frs la barrique FOB Alger, pour le vin rouge. Ces prix correspondent sensiblement à ceux consentis par les maisons espagnoles ou éventuellement portugaises.

A noter qu'au cours de l'exercice 1935, le Maroc a exporté sur la Côte d'Ivoire, 297 hectolitres correspondant à une valeur de 74.750 francs.

*Tabacs fabriqués.* — Au cours des neuf premiers mois 1935, sur 382 quintaux importés en Côte d'Ivoire, 262 quintaux provenaient d'Algérie, c'est dire l'importance prépondérante acquise par l'Algérie en ce qui concerne le commerce des Tabacs fabriqués.

La présentation des cigarettes algériennes est également bien accueillie ; toutefois, on m'a conseillé une modification des emballages pour éviter les moisissures qui s'avèrent assez fréquentes ; on m'a notamment recommandé d'adopter un emballage similaire à celui adopté par les cigarettes Nationales, lesquelles donneraient satisfaction aux importateurs. La concurrence des cigarettes anglaises bon marché, dont le prix correspond à celui des cigarettes Nationales ou des cigarettes Algériennes, est à redouter spécialement.

Il faudrait, en outre, que l'Algérie livre du tabac en boucauts dont la Côte d'Ivoire a, au cours des neuf premiers mois 1935, importé 1.848 quintaux, principalement en provenance des U.S.A.

A signaler que le Maroc n'a livré qu'une quantité infime de cigares et cigarettes, puisque, sur une valeur d'importation de 516.000 francs, le Maroc n'a pu importer qu'un millier de francs environ.

#### RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

Nous donnerons maintenant quelques indications sur les principales importations de la Colonie de la Côte d'Ivoire qui, à notre avis, seraient de nature à intéresser spécialement l'industrie et le commerce algériens.



a) *Conserves alimentaires.* — Les importations des neuf premiers mois 1935, ont fait ressortir des importations de tomates s'élevant à 464 quintaux, lesquelles sont presque toutes en provenance d'Italie, qui vend des purées de tomates, double extrait concentré, en caisses de 100 boîtes de chacune 100 grs net, au prix départ de 40 francs.

b) Toujours en matière de conserves alimentaires, le Portugal et l'Espagne fournissent depuis plusieurs années des conserves de sardines en caisses de 100 boîtes blanches ou illustrées dans les conditions suivantes :

Boîtes de 30 m/m, poids net 125 grs, 50 frs départ  
— 18 m/m, — 95 grs, 35 frs —

Il est importé également par la Côte d'Ivoire :

c) *Conserves de câpres, d'olives et d'anchois* ne présentant qu'un débouché restreint, mais qui cependant pourraient être fournies par l'Algérie.

d) *Pâtes alimentaires* : Ces dernières sont presque toutes fournies par l'Italie, la présentation est en caisses zinguées de 50 ou 100 paquets carton pliés dans du papier paraffiné, une petite ouverture laisse voir en transparence la qualité de la pâte. Les paquets de 225 grs net sont vendus sur la base de 0,75 le paquet départ.

e) *Pommes de terre* : Les Iles Canaries, la Hollande, la Belgique, la France, l'Angleterre ont livré en tout au cours des neuf premiers mois 1935, 1.923 quintaux de ce tubercule. Les livraisons sont faites en caisses à claire-voie de 25 kilos, au prix de 17 frs, CAF quai Côte d'Ivoire.

f) *Primeurs* : Au cours des neuf premiers mois 1935, les importations de primeurs ont atteint 1.306 quintaux en provenance spécialement des Iles Canaries et de la France, subsidiairement de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande. Les expéditions ont lieu en chambres froides.

Les principales qualités de consommation sont, pour les légumes : les artichauts, les céleris, les endives, les carottes, les navets, les choux, les choux-fleurs, les poireaux, les salsifis et les betteraves.

Pour les fruits de saison : les raisins, les poires, les pommes, ces dernières provenant presque exclusivement du Canada.

Les emballages employés tant pour les primeurs que pour les légumes par les expéditeurs des Iles Canaries, sont des barils de 5 à 10 kgs, qui contiennent outre le légume ou le fruit, du liège pulvérisé qui a pour effet non seulement de maintenir le produit intact, mais encore de boucher les interstices, et en conséquence, par l'interposition de cette matière élastique, de restreindre les effets des chocs et des heurts provoqués en cours de route.

Il n'est pas possible de donner des chiffres sur les prix à l'achat, lesquels sont essentiellement sujets aux variations, mais il m'a été confirmé que le commerce de la Côte d'Ivoire serait tout disposé à recevoir des propositions de la production algérienne.

g) *Huile d'olive* : La qualité demandée doit présenter les caractéristiques suivantes : extra pure, claire, fruitée et non fruitée. Les emballages sont les suivants :

Caisse de 12 bouteilles de 1 litre.

— 50 bidons de 1 litre.

— 30 bidons de 2 litres.

Fûts de 50 à 150 litres avec capsule et étiquette.

Pour les neuf premiers mois 1935, il a été importé 82 quintaux, presque exclusivement en provenance de la France. Les prix départ atteignaient suivant les modalités d'emballage de 6 frs à 6 fr. 80 le litre.

h) *Bière* : Au cours des neuf premiers mois de l'année 1935, les importations de bière ont atteint 4.213 hectolitres en provenance de l'Allemagne, expédiés en caisses de 48 bouteilles oblongues de 76 cl. chacune, bouchon couronné, goulot encapuchonné sous du papier d'étain argent ou doré. Les prix pratiqués par l'Allemagne sont les suivants : 73,50 départ Hambourg, ce qui correspond à 115,50 rendu magasin à Abidjan.

A noter, fait symptomatique, le traditionalisme de la Côte d'Ivoire qui tient essentiellement aux qualités et aux

modernes emballages, à tel point que des bières d'excellente qualité fabriquées et consommées au Sénégal n'ont pu, malgré la proximité du pays de fabrication, être victorieusement importées en Côte d'Ivoire.

i) *Crin végétal* : Les importations des neuf premiers mois 1935, ont révélé l'importation de 126 quintaux en provenance de l'Algérie, 264 quintaux en provenance du Maroc. Cette différence de tonnage s'explique exclusivement par les prix pratiqués par le Maroc, qui vendait lors de mon passage sur la base de 64 frs les 100 kgs CAF, Port Bouet, paiement en francs net, contre documents.

Le crin végétal se livre en balles pressées de 80 kgs environ, à nu, 5 à 6 fils de fer pour liage solide. Il faut que les fibres ne soient ni trop courtes, ni noires, ni moisies et qu'elles ne se mettent pas en poussière au moment de l'effilochage.

A mon avis, l'Algérie devrait être en mesure de relever dans des proportions très sensibles le chiffre de ses envois.

j) *Farine de froment* : On peut dire que pratiquement la Métropole et les Colonies ne fournissent pas de farine de froment en Côte d'Ivoire, car au cours des neuf premiers mois 1935, sur 11.168 quintaux de farine importés, 11.123 étaient en provenance des U.S.A. emballés en sacs jute contenant deux sachets en toile de chacune 49 lambs net.

La farine américaine est très appréciée, car elle lève très facilement. On reprocherait aux farines françaises et algériennes de ne pas présenter cette qualité. Il y a certainement une question d'étuvage ou de mouture qui reste à résoudre, et aux dires des importateurs de la Côte d'Ivoire, les farines françaises seraient très inférieures aux farines américaines quant au pourcentage de gluten.

Le prix d'achat aux U.S.A. est de 5 dollars 20 le sac de 95 lambs. Le prix de vente serait de 60 frs le sac.

Enfin, en matière de *fouillage* et de *paille* dont il est fait un emploi considérable pour l'emballage des bananes, le principal fournisseur est la France Métropolitaine qui

fournit cette paille en balles pressées de 50 kgs environ au prix de 270 frs CAF, Port Bouet.

Tels sont les produits qui seraient à mon avis susceptibles d'être importés d'Algérie, si des ententes plus serrées intervenaient entre les commerçants algériens.

Nous donnons ci-après un certain nombre de tableaux faisant ressortir :

1° Le commerce général de la Côte d'Ivoire ;

2° Le commerce spécial de cette Colonie ;

3° Le tonnage des marchandises importées et produits exportés par la Côte d'Ivoire, au cours de l'exercice 1934, qui est le seul sur lequel il soit possible d'avoir des résultats précis ;

4° La valeur en francs des importations de la Côte d'Ivoire, par pays de provenance ;

5° La valeur en francs des principales marchandises importées en Côte d'Ivoire, le tout au cours de l'année 1934, sur laquelle, au cours de mon passage, il était possible seulement d'avoir des données rigoureuses et officielles ;

6° Egalement je reproduis un tableau comparatif des principales marchandises importées à la Côte d'Ivoire, par pays de provenance au cours de l'année 1934 ;

7° Un tableau des principaux produits exportés de la Côte d'Ivoire pendant la même année et par pays de destination. Toutes ces statistiques seront pleines d'enseignement.

Je ferai remarquer spécialement que la Côte d'Ivoire a exporté en France ou dans les Colonies Françaises, pour 60.874.246 frs en 1934, alors qu'elle n'a importé des mêmes pays pour 30.282.202 frs, soit une différence de 29.618.044 francs au profit de la balance commerciale de la Côte d'Ivoire, pour la France et ses Colonies. Pour l'Angleterre, 4.069.160 frs d'exportation contre 47.234.827 frs d'importation, soit 13.165.667 frs au détriment de sa balance commerciale et au profit d'une puissance étrangère. Avec l'Allemagne, par contre, les importations se sont élevées à

5.133.782 frs, alors que les exportations ont atteint 19.560.258 frs, soit une différence en faveur de la balance commerciale de la Côte d'Ivoire de 14.426.476 frs. Enfin, en ce qui concerne les U.S.A., importations 11.019.620 frs, exportations 13.626.444 frs, soit une différence au profit de la Côte d'Ivoire de 2.606.843 frs.

Tous ces résultats manifestent que, sauf pour l'Angleterre, la balance commerciale de cette Colonie est créditrice. Il nous plaira de faire constater que, malgré ce résultat regrettable partiellement, dans l'ensemble, la balance commerciale de la Côte d'Ivoire est nettement favorable.

Nous ne terminerons pas cette étude rapide sur la situation agricole et commerciale de la Côte d'Ivoire sans reproduire le tableau des importations et des exportations du commerce spécial avec l'Afrique du Nord et qui se traduisent par 1.995.013 frs d'importations en provenance de l'Algérie, contre 851.030 frs d'exportations à destination de l'Algérie.

Si le lecteur partage mon point de vue et après l'étude des différents produits d'échange et des prix respectifs de chacun d'eux, il conclura que la Côte d'Ivoire et l'Algérie sont des pays complémentaires dont les économies respectives peuvent être judicieusement mises en valeur, et que les chiffres, tant des importations que des exportations, constituent des prémices qui seront susceptibles d'augmentation considérable, si les Pouvoirs publics s'y intéressent et si les commerces locaux « prennent langue » pour une intensification rationnelle des échanges commerciaux ultérieurs.

#### COMMERCE GÉNÉRAL DE LA CÔTE D'IVOIRE

Importations : 1933, 93.907.027 frs ; 1934, 90.225.223 frs ; d'où une différence de 3.681.804 frs en diminution, 3,90 %.

Exportations : 1933, 114.322.251 frs ; 1934, 116.706 110 frs ; d'où une différence de 2.383.859 frs en augmentation, soit 2 %.

TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL

1933, 208.229.278 frs ; 1934, 206.931.333 frs ; d'où une différence de 1.297.945 frs en diminution.

*Comparaison du mouvement commercial.* — Les importations diminuent de 3,90 %, alors que les exportations augmentent de 2 %. Balance commerciale particulièrement favorable.

COMMERCE SPÉCIAL DE LA CÔTE D'IVOIRE

Importations : 1933, 98.089.000 frs ; 1934, 90.348.000 frs ; d'où une différence de 7.741.000 frs en diminution.

Exportations : 1933, 117.932.000 frs ; 1934, 116.704.000 frs ; d'où une différence de 1.228.000 frs en diminution.

TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL

1933, 216.021.000 frs ; 1934, 207.052.000 frs ; d'où une différence de 8.969.000 frs en diminution.

TABLEAU DU TONNAGE DES MARCHANDISES IMPORTÉES  
ET DES PRODUITS EXPORTÉS EN 1934 PAR LA COLONIE  
DE LA CÔTE D'IVOIRE

*Commerce général*

Importations .....	51.252 tonnes
Exportations .....	125.145 —
Total .....	176.397 tonnes

*Commerce spécial*

Importations .....	44.135 tonnes
Exportations .....	119.373 —
Total .....	163.508 tonnes

VALEUR EN FRANCS DES IMPORTATIONS DE LA CÔTE D'IVOIRE  
PAR PAYS DE PROVENANCE EN 1934

France et Colonies .....	31.196.202
Angleterre .....	17.234.827
Etats-Unis .....	11.019.604
Japon .....	4.783.800
Belgique .....	4.698.841
Allemagne .....	5.133.782
Colonies Anglaises .....	4.517.026
Hollande .....	2.107.227
Espagne .....	2.976.648
Autres pays .....	6.887.196

VALEUR EN FRANCS DES PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES  
A LA CÔTE D'IVOIRE EN 1934

Tissus de coton .....	16.819.112
Pétrole et mazout .....	4.636.144
Ouvrages en métaux .....	8.220.256
Vins .....	5.030.793
Machines et mécaniques .....	3.652.315
Voitures automobiles .....	5.125.451
Fils de coton .....	1.165.451
Toiles à voile et sacs .....	3.960.000
Farine de froment .....	1.022.430
Matériaux de construction .....	2.039.022
Tabacs fabriqués .....	1.265.011
Pneumatiques .....	2.270.021
Fers .....	1.439.384
Médicaments composés .....	1.767.950
Pièces détachées pour auto ....	1.624.933
Tabacs en feuilles .....	1.028.337
Parfumerie .....	1.115.233
Bières et limonades .....	1.272.163
Lingerie cousue .....	1.024.227

VALEUR EN FRANCS DES EXPORTATIONS DE LA CÔTE D'IVOIRE  
PAR PAYS DE DESTINATION EN 1934

France et Colonies .....	60.874.246
Allemagne .....	19.560.258
Colonies Anglaises .....	9.582.012
Etats-Unis .....	13.626.444
Hollande .....	4.841.737
Angleterre .....	4.069.160
Belgique .....	1.264.023
Autres pays .....	1.342.810

*Observations.* — A noter spécialement les relations commerciales :

	Importations	Exportations	Différence
Avec la France et ses Colonies.	31.196.202	60.874.246	29.678.044 +
Avec l'Angleterre.	17.234.827	4.069.160	13.165.667 —
Avec l'Allemagne.	5.133.782	19.560.258	14.426.476 +
Avec Etats-Unis.	11.019.601	13.626.444	2.606.843 +

Le chiffre des exportations, à part l'Angleterre, est supérieur à celui des importations (d'où avantage considérable pour la balance commerciale de cette Colonie).

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES  
A LA CÔTE D'IVOIRE EN 1934 PAR PAYS DE PROVENANCE

Tissus de coton (unité tonne) : France et colonies, 39 ; Angleterre, 458 ; Colonies anglaises, 63 ; Japon, 286, pour une totalité de 1.053.

Pétroles et mazout (unité tonne) : Etats-Unis, 6.899 ; France, 208 ; autres pays, 597, pour une totalité de 7.794.

Machines et mécaniques (valeur franc) : France, 2.704.295 ; Angleterre, 633.096 ; Allemagne, 151.254, pour une totalité de 652.315.



Voitures auto (nombre) : France, 112 ; Etats-Unis, 276, pour une totalité de 412.

Sucre (unité tonne) : France, 599 ; Belgique, 21, pour une totalité de 635.

Ouvrages en métaux (valeur franc) : France, 2.428.041 ; Angleterre, 1.271.992 ; Allemagne, 2.182.000 ; Etats-Unis, 1.140.746, pour une totalité de 8.220.256.

Riz (unité tonne) : France, 353 ; Colonies Françaises, 466 ; Angleterre et Colonies, 207, pour une totalité de 1.192.

Fers (unité tonne) : France, 403 ; Angleterre, 679 ; Belgique, 549, pour une totalité de 1.396.

Matériaux de construction (unité tonne) : France, 4.381 ; Belgique, 1.648, pour une totalité de 10.642.

Farine de froment (unité tonne) : France, 50 ; Etats-Unis, 1.356, pour une totalité de 1.425.

Vêtements confectionnés (unité kg) : France et Colonies, 13.457 ; Colonies anglaises, 2.545, pour une totalité de 20.848.

Pneumatiques (unité kg) : France, 102.508 ; Etats-Unis, 15.825 ; Angleterre, 7.865, pour une totalité de 132.936.

Savons (unité kg) : France 232.750 ; Angleterre et Colonies, 42.194, pour une totalité de 283.360.

Bières et limonades (unité kg) : France, 48.115 ; Allemagne, 276.710, pour une totalité de 389.984.

Alcools et eau-de-vie (unité litre) : France, 17.002 ; Hollande, 36.525 ; Angleterre et Colonies, 26.133, pour une totalité de 80.723.

Tabacs (unité tonne) : Etats-Unis, 159 ; France, 7, pour une totalité de 170.

Tabacs fabriqués (unité kg) : France et Colonies, 37.656 ; Angleterre et Colonies, 11.338 ; Etats-Unis, 388, pour une totalité de 51.347.

Parfumeries (unité kg) : France, 21.405 ; Angleterre et Colonies, 78.688, pour une totalité de 115.048.

Tissus de laine (unité kg) : France, 7.062 ; Angleterre et Colonies, 3.271, pour une totalité de 10.637.

Lingerie cousue (unité kg) : France, 5.363 ; Angleterre, 10.077 ; Japon, 16.207, pour une totalité de 33.704.

Sel marin et gemme (unité tonne) : France, 44 ; Espagne, 4.082 ; Allemagne, 749, pour une totalité de 6.406.

Bicyclettes (unité nombre) : France, 284 ; Angleterre, 400 ; Japon, 133, pour une totalité de 852.

OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMERCIALES,  
AGRICOLES ET DOUANIÈRES (IMPORTATIONS)

*Pétroles et mazout.* — Le développement considérable de la circulation automobile se traduit par une progression pour les importations d'essence de pétrole ; l'importation passe de 7.791 tonnes en 1934 contre 4.743 tonnes en 1933. Les Etats-Unis qui occupaient la première place sont en régression. Les autres pays (Roumanie, Russie, Ile Curaçao) sont les principaux fournisseurs.

*Voitures automobiles.* — Progression de l'importation particulièrement marquée en Côte d'Ivoire. Ce pays, régi par la convention de 1898, importe davantage de voitures américaines que de voitures françaises (276 contre 112).

*Fers.* — Les importations de fers sont variables d'une année à l'autre, suivant l'exécution des grands travaux publics, de l'importance des stocks. Il y a lieu d'enregistrer une diminution considérable en 1934, par rapport à 1933 (6.198 tonnes en 1934 contre 8.981 tonnes en 1933). Les principaux fournisseurs sont dans l'ordre : Angleterre avec 679 tonnes ; Belgique avec 549 tonnes ; la France qui vient après avec 103 tonnes, sur une totalité d'importation de 1.396 tonnes en 1934.

*Tissus de coton.* — La Côte d'Ivoire étant une zone conventionnelle, l'Angleterre conserve de loin la première place en tant que fournisseur. Il faut noter, cependant, que les importations japonaises, non évaluées en 1933, se chiffrent en 1934 à 1.190 tonnes, pour tout l'ensemble de l'A.O.F. (1/8 environ des importations totales), et donnent

à ce pays le troisième rang des fournisseurs de tissus de coton de l'A.O.F., le premier revenant à l'Angleterre avec 3.643 tonnes, le deuxième à la France avec 2.867 tonnes. La Côte d'Ivoire importe de l'Angleterre 458 tonnes, du Japon 286, la France vient en dernier avec 39 tonnes sur une totalité de 1.053 tonnes.

TABLEAU DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS  
DE LA CÔTE D'IVOIRE EN 1934 PAR PAYS DE DESTINATION

Cacao (unité tonne) : France, 17.114 ; Allemagne, 12.347 ; U.S.A., 9.365 ; totalité : 41.573.

Huile de palme (unité tonne) : France, 1.286 ; Angleterre, 202 ; totalité : 1.638.

Bœufs (unité tête) : Colonies anglaises, 40.908 ; totalité : 40.914.

Bois communs (unité stère) : France et Colonies, 18.707 ; Allemagne, 1.067 ; Italie, 2.538 ; totalité : 23.432.

Bananes (unité tonne) : France et Colonies, 1.611 ; totalité : 1.615.

Glu (unité tonne) : Allemagne, 114 ; totalité : 121.

Amandes de palme (unité tonne) : France, 2.039 ; Allemagne, 2.264 ; Hollande, 406 ; totalité : 5.019.

Coton (unité tonne) : France, 906 ; Angleterre, 370 ; totalité : 1.323.

Moutons (unité tête) : Colonies anglaises, 11.123 ; totalité : 11.128.

Sisal (unité tonne) : France, 425 ; Belgique, 546 ; Hollande, 188 ; totalité : 1.159.

Café (unité tonne) : France, 2.604 ; totalité : 2.605.

Arachides décortiquées (unité tonne) : France, 2.500 ; totalité : 2.500.

A noter que la Côte d'Ivoire exporte plus chez ses principaux clients qu'elle n'en importe, sauf avec l'Angleterre, avec laquelle la différence entre le chiffre des importations et des exportations se traduit par une différence de 13.163.667.

OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMERCIALES,  
AGRICOLES ET DOUANIÈRES (EXPORTATIONS)

*Cacao.* — Les exportations pour toute l'A.O.F. sont passées de 23.792 tonnes en 1932 à 31.087 tonnes en 1933 et 41.589 tonnes en 1934. Le groupe de l'A.O.F. exporte 41.589 tonnes en 1934, en progression de 10.502 sur 1933. Le cacao est produit pour la presque totalité par la Côte d'Ivoire, le Dahomey s'inscrivant pour 16 tonnes seulement. Les exportations de cacao étaient presque uniquement dirigées vers la France, mais en 1934, des débouchés nouveaux se sont ouverts. C'est ainsi que 12.355 tonnes ont été exportées sur l'Allemagne ; 9.365 tonnes sur les Etats-Unis ; 2.213 tonnes en 1933.

*Arachides.* — La Côte d'Ivoire a exporté en 1934, 11 tonnes de coques et 2.500 tonnes de décortiquées.

*Café.* — Les exportations de café sont également en progression marquée. Sur 2.729 tonnes exportées en 1934, par le groupe de l'A.O.F., la Côte d'Ivoire en produit la presque totalité (2.605 tonnes en 1934), et la France Métropolitaine a absorbé à elle seule la totalité de l'exportation avec 2.727 tonnes.

*Bois.* — Légère reprise du commerce des bois en Côte d'Ivoire, notamment en ce qui concerne les bois d'ébénisterie :

32.553 stères en 1932 ; 39.969 stères en 1933 ; 43.912 stères en 1934.

*Colon.* — Progression très nette ; la Côte d'Ivoire a exporté en 1934, à elle seule, 1.323 tonnes représentant une valeur de 4.628.439 frs, alors que l'ensemble de la Fédération a exporté 2.433 tonnes, représentant une valeur de 8.419.508 francs. Ces chiffres ne donnent pas une idée exacte de la production, une grande partie étant consommée sur place par l'indigène ; le principal client est la France.

*Sisal.* — Le sisal a pris, depuis quelques années, une grande importance. La Côte d'Ivoire a produit en 1934,

1.159 tonnes sur une exportation totale du groupe de l'A.O.F. qui est de l'ordre de 4.174 tonnes. Les principaux importateurs de ce produit sont la France, la Belgique et la Hollande.

*Karité.* — Les exportations d'amandes de karité sont en légère régression. Par contre les exportations du beurre de karité accusent une augmentation très nette. La Côte d'Ivoire est un des principaux producteurs, avec le Sénégal, du beurre de karité.

Exportation 1.438 tonnes en 1934, représentant une valeur de 2.312.996 frs, sur une exportation totale de l'ensemble de l'A.O.F. de 3.895 tonnes, représentant une valeur de 6.127.892 francs.

*Bananes.* — La production bananière est également en progression en Côte d'Ivoire où les exportations sont passées de 196 tonnes en 1933 à 1.615 tonnes en 1934. La France absorbe la plus grosse quantité des bananes de l'A.O.F., 26.581 tonnes sur 27.691 tonnes exportées.

#### OBSERVATIONS RELATIVES AUX DIVERS PRODUITS EXPORTÉS

A remarquer spécialement que la Côte d'Ivoire a exporté :

En Colonies anglaises : 40.908 têtes de bœufs sur une totalité de 40.914.

En France et ses Colonies : 1.611 tonnes de bananes sur une totalité de 1.615.

En Allemagne : 114 tonnes de glu sur une totalité de 121.

En Colonies anglaises : 11.123 têtes de moutons sur une totalité de 11.128.

En France : 2.604 tonnes de café sur une totalité de 2.605.

En France : 2.500 tonnes d'arachides décortiquées sur une totalité de 2.500.

#### CIRCULATION FIDUCIAIRE

Passé de 82.591.020 francs au 31 janvier 1934 à 79.832.155 francs au 31 décembre de la même année, après avoir subi diverses fluctuations. Le chiffre le plus bas enregistré étant celui du 31 octobre 1934, avec 61.684.980 francs.

#### RECETTES DOUANIÈRES

Par rapport à l'année 1933, les recettes douanières, malgré le développement du commerce, n'accusent qu'une légère augmentation en tenant compte des droits non perçus sur les oléagineux : 25.895.613 contre 22.608.451 en 1933.

#### NAVIGATION

Les statistiques de la navigation montrent, comme les statistiques du commerce, le développement atteint par le trafic général de l'ensemble de l'A.O.F. au cours de l'année 1934.

Pour la Côte d'Ivoire ces statistiques accusent 160.585 tonnes représentant une valeur de 208.030.472 frs en 1934 contre 136.822 tonnes représentant une valeur de 205.119.294 frs en 1933.

## Commerce spécial de la Côte d'Ivoire avec l'Afrique du Nord

ARTICLES	QUANTITÉS (quintaux métriques)			Valeurs (Francs)		
	Algérie	Tuni- sie	Maroc	Algérie	Tunisie	Maroc
<b>IMPORTATIONS</b>						
Dattes.....	»	»	»	»	»	»
Babouches.....	»	»	»	»	»	»
Cigares et cigarettes.....	284	»	1	514.910	»	1.000
Vins ordinaires.....	1.490	5	297	380.889	2.378	74.751
Vins mousseux.....	»	»	3	»	»	2.000
Vins de liqueur.....	3	»	»	1.968	»	»
Papiers et chromos.....	4	»	»	13.325	»	»
Sucres.....	»	»	1.952	»	»	174.389
Sardines.....	»	»	2	»	»	753
Crin végétal.....	126	»	289	7.000	»	16.077
Savons autres.....	»	»	8	»	»	2.000
Fruits secs.....	»	»	3	»	»	1.715
Eaux-de-vie.....	»	»	1	»	»	1.393
Boîtes en fer blanc.....	»	»	»	»	»	»
Verres et cristaux.....	»	»	»	»	»	»
Autres articles.....	1.607	1	476	76.921	3.286	79.871
Conserves de poissons.....	»	»	»	»	»	»
Farine de fromage.....	»	»	»	»	»	»
Tabacs autres.....	»	»	»	»	»	»
Huile d'olive.....	»	»	»	»	»	»
Légumes frais.....	»	»	»	»	»	»
Vêtements.....	»	»	»	»	»	»
Papeteries et ses applications..	»	»	»	»	»	»
Chaussures.....	»	»	»	»	»	»
<b>Totaux.....</b>	<b>3.514</b>	<b>6</b>	<b>3.032</b>	<b>995.013</b>	<b>7.864</b>	<b>353.949</b>
<b>EXPORTATIONS</b>						
Arachides en coques.....	289	»	»	27.000	»	»
Café.....	1.101	»	»	550.500	»	»
Cacaos.....	1.881	»	»	244.530	»	»
Noix de coco.....	»	»	»	»	»	»
Kolas.....	3	»	»	1.000	»	»
Huile de palme.....	»	»	779	»	»	56.718
Bois d'ébénisterie.....	62	»	»	3.000	»	»
Bois autres.....	425	»	108	8.000	»	2.530
Kapok.....	»	»	20	»	»	8.000
Dents d'éléphants.....	»	»	»	»	»	»
Autres produits.....	222	»	139	17.000	»	4.000
<b>Totaux.....</b>	<b>3.983</b>	<b>»</b>	<b>1.046</b>	<b>851.030</b>	<b>»</b>	<b>71.248</b>





## CHAPITRE IV

---

# Guinée Française

*4 février.* — Il est 10 heures 30 quand nous nous posons à Kan-Kan.

Sur le terrain, nous sommes reçus par le commandant du cercle de Kan-Kan, M. CADET, ainsi que par les autorités civiles et militaires, parmi lesquelles se trouve un représentant du Gouverneur de la Guinée, M. JARRE, actuellement administrateur du cercle de Kandia, gendre de M. CARDE, ancien gouverneur général de l'A. O. F. et ultérieurement de l'Algérie. Ce dernier a été mandé par M. le Gouverneur de la Guinée Française à notre rencontre, pour créer un lien supplémentaire de cordialité entre les membres de la mission algérienne et les personnalités administratives et commerciales de la Guinée. Presque tous, nous avons eu l'occasion de faire, précédemment à Alger, la connaissance de M. JARRE, alors qu'il occupait le poste de chef du secrétariat du Gouverneur général de l'Algérie et avons eu l'occasion d'apprécier sa courtoisie et son aménité.

Je remarque en passant qu'il fait horriblement chaud sur le terrain d'atterrissage et à partir du moment où les hélices

sont stoppées, l'air, n'étant plus remué, nous apparaît d'une lourdeur difficilement supportable.

Après les premières présentations, il est procédé à l'attribution à chacun de nous du logement qu'il aura à occuper pendant son séjour à Kan-Kan. En ce qui me concerne, je suis logé dans les locaux de l'ancien Trésor, en compagnie de MM. GROS, SCHENCK et AÏSSA BEN KACEM, le très sympathique délégué du commerce algérien mozabite, lequel depuis le départ de la mission a su avec une constance, une perspicacité et un tact auxquels je me plais à rendre hommage, tirer des éléments d'observation qu'il a pu enregistrer, le maximum d'enseignements pour le plus grand profit de ses mandants.

Cases individuelles dans lesquelles chacun de nous trouve six oranges à la peau très verte, particulièrement juteuses et supérieures en qualité à celles du Dahomey.

Certes, il ne faut pas les comparer à nos beaux fruits d'Algérie, oranges sanguines et élémentines dont, dans ces pays, tant au Dahomey qu'en Guinée Française, je ne rencontrerai pas l'équivalent.

Elles servent aussi à la fabrication d'une manière de curaçao ; cette industrie utilise une partie assez importante de la main-d'œuvre du pays. Payés à la tâche certains ouvriers parviennent à produire un litre d'essence par jour, laquelle est vendue, dans le commerce local, sur la base de 12 à 13 frs le litre.

Après avoir reconnu nos gîtes, nous hasardons une visite en ville et nous nous y attardons, car Kan-Kan est une ville de dimensions restreintes certes, mais extrêmement agréable par le modernisme de ses constructions et aussi par l'impression de repos qu'éprouve le voyageur à l'aspect de ses rues propres et spécialement ombragées.

Une Foire-Exposition organisée en notre honneur nous permet d'admirer une très belle variété de bétail comprenant des buffles, des chèvres, des moutons (ces derniers sans laine, au poil court noir et blanc, fin et fort brillant) et enfin des chevaux.

Cette Foire-Exposition qui, comme dit plus haut, a été

spécialement organisée en l'honneur de la Mission Commerciale Algérienne, nous permet d'assister à la fabrication du curacao dont je parlais tout à l'heure.

Il nous est donné aussi de remarquer l'exposition d'une certaine variété de tabac cultivé dans la colonie et dont la qualité se rapproche d'une façon étonnante de celle des tabacs de Kentucky.

Je dois féliciter à ce propos les producteurs du cercle de Kan-Kan qui ont su, malgré de sérieuses difficultés, avoir la clairvoyance suffisante pour trier des qualités analogues qu'ils parviennent à vendre sur place sur la base de 7 à 8 frs le kilog.

La consommation de ce tabac est particulièrement poussée dans la colonie même et parvient à concurrencer avantageusement les tabacs d'Amérique, lesquels coûtent 4 et 5 frs le kilog, mais sont grevés d'une taxe douanière de 12 frs par kilog.

Figurait également à la Foire-Exposition une sorte de tabac à priser vendu en feuilles sur la base de 2 à 3 frs le kilog et exonéré de toute taxe.

Après cette visite à l'Exposition, un apéritif d'honneur nous est offert par le commandant du cercle au cours duquel nous assistons à un tam-tam intitulé le Tam-tam des Mangeurs de Feu.

Ici l'explication de ce terme s'impose. Le cercle étant formé par les danseurs, quelques-uns se détachent et passent au feu l'extrémité de morceaux de bois épointés qu'ils font ainsi rougir.

Quand l'extrémité pointue de chacun de ces pieux est incandescente, les hommes désignés saisissent chacun un pieu et procèdent à l'extinction du rougeolement provoqué par des méthodes propres à chacun d'eux.

C'est ainsi, par exemple, que certains danseurs tentent de procéder à l'extinction en s'asseyant sur les fumerons incandescents, d'autres détachent avec leurs dents la braise ardente du pieu non consumé qu'ils crachent après l'avoir gardée le plus longtemps possible dans la bouche ; d'autres enfin tentent de provoquer l'extinction de ces pieux rou-

geoyants en les appuyant fortement sur leur chair mise à nu, justifiant ainsi de la part de cette dernière, une résistance supérieure au feu et à celle des arbres volontairement incendiés.

Chose curieuse, M. le Docteur CROCHET, qui examina les auteurs de ces fantaisies, put constater que, malgré le contact de ce bois rougeoyant avec les chairs nues, celles-ci ne présentaient aucune trace de brûlure. Est-ce habileté de la part des danseurs ou phénomène provenant de leurs trances, je ne sais, mais ce qui est certain, c'est que les acteurs de ce tam-tam frénétique sortent indemnes de semblables expériences.

La région de Kan-Kan est spécialement riche en minerai d'or ; c'est ainsi que dans le cercle dont ce centre est la capitale, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par l'Administrateur, il a été extrait en 1935 plus de trois tonnes d'or dont 500 kgs à Kan-Kan même.

Et je songe à certains jeunes hommes oisifs qui pourraient peut-être puiser ici, en outre des grandes leçons d'énergie que nécessitent l'effort de l'extraction et les rigueurs du climat, la possibilité de redorer des blasons vétustes et décolorés.

Je soulignerai aussi que l'extraction est effectuée par des indigènes, lesquels ne sont soumis à aucune formalité ; car en ce qui concerne les Européens et notamment les Français, ils doivent obtenir de la part des autorités compétentes des autorisations en règle.

L'or est vendu sur place de 13 à 13 fr. 50 le gramme et un ouvrier moyen peut extraire, au dire des compétences que j'ai interrogées, 3/10 de gramme par jour, ce qui représente un gain journalier de 4 francs.

Kan-Kan est le point terminus de la voie ferrée principale de la Guinée Française et distant de Conakri, capitale de cette colonie, de 800 kms environ.

*5 février.* — Nous quittons Kan-Kan par la voie des airs à 7 heures 30, sauf quelques-uns d'entre nous qui, épuisés par l'effort considérable qu'ont exigé les étapes précédentes,

préfèrent emprunter le train spécial qui a amené à Kan-Kan le représentant du Gouverneur, M. JARRE. Nous les abandonnons donc à leur terrestre destinée.

Nous nous arrêtons pour déjeuner à Dallaba, station climatique idéale.

Située à 1.200 mètres d'altitude, au centre d'une région extrêmement pittoresque, elle permet aux coloniaux qui ne peuvent aller en France de faire une cure de repos et de fraîcheur relative, fort appréciable en cette région.

Toutes les distractions sont offertes à l'estivant qui peut, en toute quiétude, s'adonner à son sport favori : la pêche, chasse, jeux divers et c'est avec satisfaction que les membres de la mission, dans ce centre estival, sont à même d'apprécier, trop rapidement toutefois, les avantages éminents que peut en retirer la population européenne de la Guinée Française.

Après avoir joui de cet instant de repos, trop court à mon gré, nous abandonnons nos avions et reprenons infatigablement la route en automobile. Nous nous dirigeons en direction de Lobé Mamou distant de Dallaba d'une cinquantaine de kilomètres environ. Nous gagnons ce centre où nous arrivons vers 18 heures, au milieu d'un gros afflux de population noire, qui, en notre honneur, a organisé une réception enthousiaste, pavoisant la ville de drapeaux et l'illuminant.

De nombreux tam-tam s'entendent sur notre parcours et c'est avec une véritable satisfaction que dans ce centre si accueillant nous retrouvons M. le Général MEYNIER et sa femme avec lesquels, en compagnie du commandant du cercle, nous dînons le soir au buffet de la gare.

Seul, notre collègue, M. POULALION, à notre regret unanime, retenu par une indisposition passagère, ne pourra assister à ces agapes où ne manquent ni l'entrain ni la cordialité.

*6 février.* — L'avion nous avait cédé au véhicule automobile et ce dernier nous cède aux transports ferroviaires et c'est ainsi qu'à 6 heures 50 du matin nous quittons Mamou par train spécial frété à notre intention.

A notre tête, le général MEYNIER poursuit également par ce moyen de locomotion, sa grande randonnée à travers l'A. O. F. Le train que nous empruntons est celui réservé habituellement aux déplacements de M. le Gouverneur Général ; les wagons-salons sont affectés aux membres de la Mission, tandis que les équipages voyagent dans les wagons de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes.

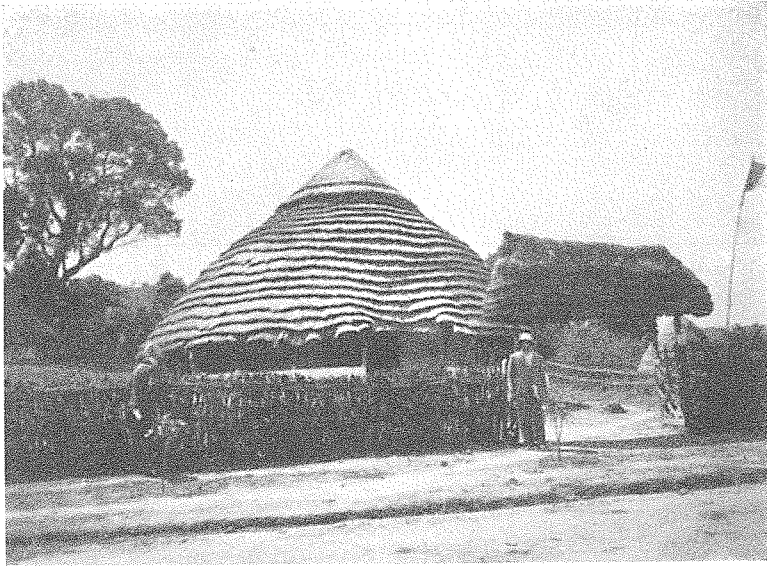
Le train roule sur une voie étroite. A 15 kms environ de Mamou, il s'engage sur une pente très sinueuse, au milieu des montagnes et des forêts qui constituent le cercle de Fouta-Djalou, par nature extrêmement pittoresque.

La vitesse est très ralentie et nous sommes en mesure d'admirer les magnifiques paysages qui se déroulent sous nos yeux éblouis ; paysages de verdure, paysages de productivité intense où les sites métropolitains se déroulent alternés avec des paysages spécifiquement coloniaux.

A chaque station, le train fait halte pour prendre de l'eau. Les quais des différentes gares sont submergés par une population indigène : hommes, femmes et enfants, lesquels offrent aux voyageurs l'attrait rafraîchissant de fruits divers à des prix défiant toute concurrence. Nous faisons provision d'oranges, de bananes, de noix de coco. Détail intéressant : pendant que sur le quai d'une gare j'admire un des merveilleux paysages qui s'offrent à nos regards, mon compagnon, M. GALLAND, qui s'est approvisionné d'oranges, jette sur mes genoux quatre d'entre elles et s'attribue la cinquième qu'il mange à la mode du pays.

Ayant demandé le prix, la vendeuse indique un sou les cinq pièces ; un voyageur indigène qui assiste à cet échange me signale qu'il y a erreur de la part de la vendeuse et que le prix réel est de un sou les deux pièces. Malgré cet accroissement considérable du prix de vente je ne songe pas à marchander et tous les Algériens, qui régulièrement achètent ces agrumes, auraient très certainement agi comme moi.

Après de nombreuses haltes sporadiques où toujours, la même affluence de spectateurs indigènes s'offre à nos yeux, le train poursuivant sa route s'arrête enfin à Kindia.



DALLABA





où nous sommes reçus sur le quai de la gare par M. le Gouverneur Général de la Guinée Française, M. DIETRE, M. le Président de la Chambre de Commerce de Conakry et M. le Directeur des Chemins de fer ; ces derniers ont bien voulu faire le voyage de Conakry à Kindia pour nous recevoir et nous donner en cours de route quelques détails sur la colonie qu'ils représentent avec autant de distinction que de dévouement.

A Kindia, la population qui avait été prévenue du passage de la Mission commerciale, s'était portée à la gare, et c'est au milieu d'une affluence considérable que les premiers contacts furent pris avec les autorités officielles.

La foule, extrêmement dense, paraissait s'intéresser d'une façon toute particulière, non seulement aux hautes personnalités présentes, mais encore au but poursuivi par la Mission commerciale algérienne. Certains commentaires que j'entendis sur les quais me confirmèrent dans l'impression que notre visite ne passait pas inaperçue des populations et que ces dernières semblaient y attacher quelque intérêt et quelque espoir.

C'est à 13 heures 30 que le train gubernatorial s'ébranle en direction de Conakry. Les paysages se succèdent avec une variété digne d'un kaléidoscope ; notamment en cours de route le train passe à proximité de la chute célèbre du Sanou. Il s'agit là d'une cascade quasi pyrénéenne qui crée la richesse des prairies avoisinantes, productives d'un très beau cheptel, dont il me sera donné de parler plus tard.

La chute du Sanou n'est pas unique dans cet océan de verdure et quantité de petites cascades, affluents menus et rapides du courant principal, pénètrent la verdure de leur mince filet d'argent.

Les heures passent rapidement au milieu de ces sites pittoresques et reposants à la fois et c'est avec une certaine surprise qu'à notre arrivée à Conakry nous constatons qu'il est déjà 18 heures 15.

Sur le quai de la gare, très belle réception organisée par les autorités civiles et militaires et par les commerçants locaux. Le glorieux son de la Marseillaise nous accueille

et après les présentations d'usage, légèrement étourdis par cette randonnée ferroviaire prolongée qui a surexcité notre attention, nous sommes heureux de gagner les logements qui nous sont attribués pour notre séjour.

En ce qui me concerne, j'ai le privilège de me voir affecter un gîte chez le Directeur des Douanes, M. GRANDEDAM, qui m'accueillera avec une délicatesse dont je me permets de lui exprimer ici toute ma gratitude.

*7 février.* — La réputation de Conakry est parvenue depuis longtemps jusqu'à nous et je dois dire que c'est avec une certaine appréhension que nous envisagions un séjour dans cette ville dont l'atmosphère nous avait été présentée comme particulièrement lourde et difficilement respirable. Aussi quelle ne fut pas la surprise des uns et des autres, après les dures étapes que nous avons franchies, de nous trouver en une véritable oasis de fraîcheur et de verdure. Nous serions-nous si vite acclimatés au climat de l'A. O. F. ou bien la réputation de Conakri aurait-elle été systématiquement vilipendée ! Quoi qu'il en soit nous fûmes vite réconciliés avec cette très agréable petite ville où la brise de mer souffle légèrement et où l'on se sent comme revivifié.

De beaux boulevards ombragés, un port muni d'un matériel moderne, une plage de sable fin qui ne le cède en rien aux plus belles stations métropolitaines et où, surprise agréable, il nous est possible de trouver des boissons fraîches que les uns et les autres nous nous plaisons à déguster abondamment. Je puis affirmer qu'un semblable détail pourrait paraître anodin dans des pays où règne un confort le plus absolu ; mais il prend une valeur exceptionnelle aux yeux de gens qui viennent de traverser des milliers de kilomètres au-dessus d'arides étendues, au cours de randonnées entrecoupées seulement d'arrêts précipités dans des stations où le confort le plus rudimentaire ne paraît pas avoir encore pénétré.

Les commerçants de Conakry avaient organisé, en notre honneur, une Foire-Exposition, laquelle, malgré le peu de temps dont ils disposèrent pour cette réalisation, fut parti-

culièrement réussie en tous points. Elle nous donna un aperçu de ce que peut faire, malgré les rigueurs d'un climat malgré tout épuisant pour ceux qui subissent un long séjour, une énergie tenace et bien orientée.

La foire était divisée en plusieurs stands représentant chacun une partie de l'activité de l'A. O. F. L'un d'eux attira notamment notre attention ; celui réservé aux produits algériens importés en Guinée et dont la couleur locale, très respectée, évoqua à nos yeux notre Algérie quittée depuis un mois déjà.

Au milieu du stand est érigée la tente Heina, à l'entrée de laquelle une Mauresque voilée est assise sur de splendides tapis algériens ; à côté d'elle, un Arabe en gandoura complète le décor évocateur de mon pays natal.

Disposés de façon élégante, des paquets de cigarettes et de tabac, des boîtes de cigares provenant des manufactures algériennes parfument l'atmosphère des senteurs de chez nous : dans d'autres coins des vins ordinaires, des vins fins, des apéritifs de toutes sortes, notamment des anisettes, enfin, des pâtes alimentaires, des savons et de la parfumerie complètent cette exposition des principaux produits algériens consommés dans la colonie.

Un autre stand retient aussi tout particulièrement notre attention : c'est celui des chasseurs de caïmans lesquels, par parenthèse, sont aussi des Algériens, MM. VALLAT et TENAILLE. Trophées de chasse et peaux travaillées, caïmans vivants sont exposés, auxquels pour plus de sécurité on a crevé les yeux. J'interroge les chasseurs sur la façon dont ils procèdent pour la poursuite de cette faune dangereuse et je suis véritablement émerveillé de la simplicité avec laquelle ils envisagent la prise de pareils monstres. Car c'est un exploit peu banal que celui de ramener un caïman.

Quand le chasseur a fait la rencontre d'un de ces sauriens il lui tire dans les yeux un coup de fusil chargé de petits plombs qui ont pour effet, moins de blesser l'animal que de le rendre momentanément aveugle.

Si le saurien est de petite dimension, l'affaire est vite réglée et on le hisse sans trop de difficultés dans l'embarca-

tion ; si au contraire, il est de taille respectable, il faut plonger avec lui au fond de l'eau et l'immobiliser au moyen de cordes, passées autour de la tête et des pattes.

Ce combat ne se passe pas sans formidables coups de queue distribués généreusement par le caïman, et dont un seul serait suffisant pour briser bras et jambes, ni sans la présence de ses congénères, tentés par solidarité de venir lui prêter « main forte ».

Mais pour que la peau se conserve et prenne une valeur marchande, il est indispensable de capturer vivant le caïman lequel doit être écorché vif. Telle est la raison déterminante de ces exploits.

Les autres stands de la foire étaient réservés aux produits du pays et, notamment, à l'arachide de bouche qui atteint des dimensions si volumineuses que certaines coques ne contiennent que 2 à 3 grains de taille véritablement prodigieuse.

Il y avait aussi des ananas d'un poids moyen de 8 à 10 kgs, des oranges, des citrons, des cédrats, des pamplemousses, des noix de coco, des noix de kola, etc...

*8 février.* — La matinée nous est réservée et chacun de nous en profite pour visiter la ville et vaquer à ses affaires personnelles.

A midi, un déjeuner nous est offert par la Chambre de Commerce, au Palais Consulaire, dont la construction vient d'être achevée. Il réunit, indépendamment des autorités administratives et militaires, l'élite du commerce local. Des discours sont prononcés, au cours desquels sont célébrés avec éloquence, les bienfaits susceptibles de résulter d'une collaboration plus large de l'A. O. F. en général et de la Guinée en particulier avec l'Algérie. Il est émis le vœu que de semblables missions commerciales constituent les prémices d'une intensification des échanges commerciaux entre ces deux grandes terres françaises.

Le lendemain, *9 février*, nous quittons Conakry vers 6 h. 30, par train spécial, accompagnés à la gare par

M. le Gouverneur ainsi que par les autorités civiles et militaires.

Nous reprenons le même itinéraire qu'à l'aller jusqu'à Mamou, après nous être arrêtés à Kindia où, au buffet, un repas officiel nous est servi, présidé par M. l'Administrateur BOURRET.

Nous arrivons à Mamou à 17 heures 30 d'où nous devons gagner Dallaba, la station climatique réputée.

Agréable perspective, car les trois journées de réception à Conakry, malgré la fraîcheur relative que je me suis plu à enregistrer, nous ont, en raison de la succession des réceptions officielles, singulièrement fatigués.

Nous franchissons cette étape en automobile. Au cours du trajet, détail pittoresque, un moment après la tombée de la nuit, nous avons la surprise d'apercevoir devant notre voiture, traversant la route à quelques mètres de nous, une magnifique panthère.

Je me trouvais en compagnie de MM. CARDINAL, GROS, AÏSSA BEN KACEM dans la voiture de tête, qui roulait à travers des montagnes très boisées.

La panthère sortait du bois qui se trouvait à notre gauche ; lorsqu'elle aperçut les phares de l'automobile, elle s'arrêta net, le corps tendu, effrayée sans doute par l'intensité de la lumière ; au moment où nous allions arriver à sa hauteur, elle franchit d'un bond la largeur de la route et s'enfonça rapidement dans la forêt qui, en lisière, bordait l'autre côté.

Pour ma part, j'avoue que c'est avec une véritable satisfaction que j'atteignis Dallaba, décidé à y prendre vingt-quatre heures de repos bien mérité.

Dallaba est située à 1.200 mètres d'altitude ; son développement incessant permet de laisser présager que dans deux ou trois ans elle constituera un centre important de tourisme et aussi de cure sanitaire pour les éléments européens fatigués de la colonie.

Nous sommes logés dans des cases à raison de deux membres de la Mission par case. L'ameublement de chacune d'elles est composé de nattes en alfa et de lits de camp.

Une salle de douches est attenante à chaque case, enfin, prévenance qui nous touche, un serviteur nègre est mis à notre disposition pendant la durée de notre séjour.

Nous passons à Dallaba une journée de repos absolu. Je dois dire que c'est avec un certain sentiment de regret que nous sommes mis dans l'obligation de quitter ce joli centre le *11 février*, à 5 heures 30, à destination de Labe, que nous atteignons à 7 heures 30. Nous y retrouvons nos avions que nous ne quitterons plus désormais jusqu'à Alger.

Notre première étape est Tamba-Conda, située à la frontière du Sénégal. Nous y atterrissons à 10 heures 30, sous une température d'au moins 43° à l'ombre et sommes reçus par M. l'Administrateur en Chef Yon et son adjoint, M. MARESCAU.

Ville très commerciale, Tambaconda est divisée en deux parties distinctes ; d'une part, la ville européenne qui représente approximativement  $\frac{1}{3}$  de la superficie, et où je remarque une très grande gare de style européen ; de l'autre, une ville indigène composée de constructions uniformes bâties en pisé, c'est-à-dire en mottes de terre séchées.

On nous propose de prendre une douche, ce que nous acceptons volontiers ; mais cette ablution ne provoque pas la sensation de contraste attendue, car l'eau qui nous est distribuée est d'une température égale, et ce n'est pas peu dire, à celle de l'atmosphère ambiante.

Une chasse aux lions nous est offerte ; mais mes compagnons de route, soit qu'ils aient gardé quelque amertume de leurs précédentes tentatives cynégétiques, soit que l'âpreté du climat ait fâcheusement influencé sur leur vitalité, goûtent médiocrement cette proposition. Seul, M. Gros, chasseur infatigable, dont l'activité ne cède pas même à la chaleur, accepte l'invitation qui lui est faite.

Cette énergie n'obtiendra pas la récompense qu'elle mérite, car les trophées de chasse se réduisent à quelques médiocres lapins de garenne.

Le *12 février*, au petit jour, nous décollons de Tamba-Conda pour rejoindre enfin la capitale de l'A.O.F. : Dakar.

# Considérations sur la situation agricole, industrielle et commerciale de la Guinée Française

Il apparaît tout d'abord nécessaire de résumer la situation de l'agriculture guinéenne telle qu'elle se présentait en 1934.

L'année 1934 était apparue comme une année particulièrement satisfaisante pour l'ensemble de la population indigène.

Les pluies, élément principal de la prospérité de cette colonie, quoique moins importantes au point de vue degré pluviométrique que celles tombées au cours des années antérieures, avaient été mieux réparties et par conséquent plus efficaces superficiellement ; d'autre part, un contingent plus important de semence, avait été mis, par les Sociétés de Prévoyance, à la disposition des cultivateurs indigènes et avait permis à ces derniers d'intensifier leurs cultures.

Enfin, la prévoyance de l'Administration avait contribué à doter les meilleurs élèves des Fermes-Ecoles, de cheptel mort tel que charrues et accessoires et cette élite agricole

ayant su utiliser le matériel ainsi distribué, il en était résulté, au point de vue rendement des cultures, une extension particulièrement sensible.

Ici, il est indispensable d'ouvrir une large parenthèse sur le rôle des Sociétés de Prévoyance lesquelles, en Guinée, ont manifesté leur présence par une croissante activité au cours de l'année 1934. Distribution de semences améliorées spécialement en ce qui concerne les arachides dans les cercles touchés par la Station Expérimentale de M'Bambey. Ces graines ont été introduites efficacement dans les cercles du Nord de la colonie. L'arachide, en effet, n'était, au cours des années précédentes, cultivée en Guinée que dans quelques cantons du cercle de Boké et dans la subdivision de Youkoumkoum.

En 1934, la culture de l'arachide était étendue dans les cercles de Lobé, de Kan-Kan, de Koumouda qui obtinrent des récoltes d'un rendement intéressant.

A signaler également, que le cercle de Lobé a pu parvenir à l'obtention d'arachides d'un très gros volume comparables aux arachides de Chine et qui s'avérèrent utilisables d'une façon particulièrement intensive pour la consommation de bouche.

L'Administration a pris des dispositions pour que la distribution des graines de cette qualité soit intensifiée.

A signaler aussi l'intensification de la distribution des graines de maïs du Dahomey, des semences de riz, des aurantiacées de l'Algérie, de pamplemoussiers de Jaffa (spécialement dans le cercle de Fouta-Djalou). Ces arbres destinés à fournir des graines de choix permettront une amélioration progressive des variétés du pays et l'obtention de fruits de qualité qui pourraient être destinés à l'exportation.

A signaler encore l'achat par les Sociétés de Prévoyance de machines diverses, destinées à traiter les produits des cultures et des cueillettes, telles que matériel à décortiquer le riz, appareils pour traiter le café.



A noter également la création de vastes pépinières (pépinières de caféiers, de kolatiers et d'orangers) dans la plupart des cercles de la Guinée.

A signaler enfin que la pépinière de Kissidougou, qui précédemment dépendait des services d'agriculture, a été remise à la Société de Prévoyance du cercle correspondant.

Des Fermes-Ecoles destinées à initier les jeunes cultivateurs aux méthodes rationnelles de culture pratique et au dressage des animaux de labour et de trait, ont été créées par les Sociétés de Prévoyance de divers cercles ; des résultats particulièrement intéressants ont été obtenus par les Fermes-Ecoles modèles de Telimele et de Massenka.

Le recensement auquel il a été procédé en fin d'année 1934 a permis de déceler qu'on comptait au total, en Guinée Française, à la fin de cet exercice :

1.247.000	plants de caféiers en rapport.
1.036.000	— — mis en place dans l'année.
4.000.000	— — en pépinières.
250.000	plants d'orangers en rapport.
156.000	— — mis en place dans l'année.
260.000	— — en pépinières.
402.000	plants de kolatiers en rapport.
125.000	— — mis en place dans l'année.
727.000	— — en pépinières.

L'examen des résultats de l'exercice 1935 et ceux du début 1936 feront ressortir combien ces prémices et ces dispositions précautionneuses auront servi au développement de ces diverses plantations en Guinée Française.

Il faut rattacher également au rôle des Sociétés de Prévoyance, l'œuvre de vulgarisation agricole à laquelle ces organismes ont contribué. Les charrues qui avaient été délaissées depuis quelques années par leurs propriétaires ont été remises en état par les Sociétés de Prévoyance ; les bœufs de labour ont été également achetés par elles et mis à la disposition des cultivateurs. Cet effort a entraîné comme conséquence l'utilisation au cours de l'année 1934 de 8.180

charrues, alors qu'au cours de l'année précédente seulement 6.570 charrues avaient été mises en activité.

Un second élément de prospérité agricole de la Guinée Française réside dans le développement remarquable des établissements agricoles de cette colonie. Ces derniers sont au nombre de quatre : le jardin d'essais de Kameyen, le jardin bananeraie de Kendia ; l'école agricole de Fouta et enfin la Station agricole de Kan-Kan.

Le premier de ces établissements, le jardin d'essais de Kameyen, est en voie de complète réorganisation et spécialement consacré à la plantation de semences de plantes industrielles, à la multiplication des arbres fruitiers et d'ornements, à la tentative d'introduction en Guinée de nouvelles plantes, de nouveaux végétaux.

L'intérêt que présente une pareille organisation apparaîtra davantage si l'on souligne qu'après avoir reçu au cours de l'exercice 1934, des plants provenant de la Côte d'Ivoire, du Congo belge, du Soudan, de l'Algérie et du Mexique, on a pu rétrocéder, tant à l'Administration qu'aux particuliers, 3.000 arbustes destinés à l'ornement et 4.000 arbres fruitiers.

Le deuxième des établissements agricoles de la Guinée, le jardin de Kendia, a surtout porté ses efforts sur les essais d'amélioration de la culture bananière, spécialement en ce qui concerne les fumures et les engrais verts. Ces essais qui se poursuivent d'une façon rigoureusement scientifique ont permis d'ores et déjà de déterminer que les sels potassiques influent d'une façon très favorable sur le comportement des régimes et que, par contre, les sels azotés sont une condition déterminante de leur précocité.

Le troisième établissement agricole, à savoir l'école pratique de Fouta-Djalou, est consacré aux essais de culture du fonio, de l'arachide, du riz, du maïs et des plantes de couverture. Le programme envisagé par l'Administration comporte le rattachement à l'école d'une bananeraie et d'une caféière. Cette école, dont la superficie totale atteint 75 ha, n'est encore que partiellement mise en valeur ; elle a reçu, en 1934, 45 élèves répartis en deux promotions.

Enfin, le dernier établissement de station expérimentale est celui de Kan-Kan où se poursuivent spécialement des essais de sélection des principales plantes vivrières de la région. Egalement il y est procédé à l'étude de plusieurs assolements-types, à la fabrication de fumiers artificiels, à la création de pépinières d'essences d'arbustes divers.

Les jeunes gens indigènes doués pour l'arboriculture y sont également formés ou point de vue professionnel dans le cadre du Centre d'apprentissage agricole remarquablement organisé.

Il faut signaler, avant de terminer ce rapide examen de la situation agricole de la Guinée Française en 1934, le rôle rempli par le Service d'Agriculture de cette colonie qui apporte aux planteurs européens une aide particulièrement efficace.

A citer notamment la contribution offerte aux planteurs de bananes, par les études d'engrais minéraux, les essais d'adaptation de plantes de couverture, les analyses des terres, les études des maladies et des parasites du bananier, enfin la mise à la disposition des planteurs des engrais minéraux sélectionnés et achetés par l'Administration sur un fonds spécial : Fonds de la Banane.

Le Service agricole de la colonie a également contribué à développer une salubre émulation parmi les producteurs indigènes, en créant des concours agricoles tels que ceux qui ont été ouverts en décembre 1934 à Labé et à Kissidougou.

Il importe de signaler la variété et la qualité remarquables des produits agricoles et des animaux exposés lors de ces deux manifestations.

Le service d'Agriculture, sur un plan plus élevé, a manifesté sa vitalité en poursuivant des études spéciales comme celles concernant le caféier en Moyenne Guinée et en région forestière. Notamment la culture de l'Arabica (nature de caféier) a été fortement encouragée et des échantillons de diverses régions de la colonie ont été expédiés à l'Institut Colonial du Havre pour être expertisés.

Toutes les sélections ont été bien cotées mais il faut signaler la qualité supérieure de l'Arabica de Lobé qui dépasse de beaucoup les autres qualités cultivées en Guinée et qui a obtenu la parité des Arabicas de Java, lesquels constituent les produits les plus hauts cotés sur le marché international du Havre.

J'ajouterai pour terminer que les services de l'Agriculture ne se sont point contentés de l'obtention des résultats exposés ci-dessus. Ils se sont aussi intéressés et ont obtenu des résultats quant à divers autres problèmes : sélection du riz de Kendia, essais de culture de bananiers de diverses régions et notamment de celle de Benty, intensification de la culture des plantes de couverture dans les bananeraies et dans les caféières ; création d'un laboratoire de la banane de Kendia et enfin étude des maladies et des parasites du bananier.

Cet examen rétrospectif de la situation agricole de la Guinée Française en 1934, était, à mon avis, indispensable pour permettre au lecteur de se rendre compte de l'accroissement incessant et du développement intensif des diverses productions agricoles en Guinée.

En comparant, tant par les observations que je vais présenter ci-après que par l'étude des statistiques qui vont suivre, l'état de la situation en 1934 avec les résultats obtenus à fin 1935, il sera permis de conclure avec moi à l'excellence des méthodes employées par l'Administration française pour permettre à cette colonie d'atteindre, notamment dans le domaine de l'agriculture, son essor maximum.

#### ÉTUDE DES DIVERSES PRODUCTIONS AGRICOLES

Il est ici nécessaire, avant d'examiner les résultats obtenus au point de vue agricole en Guinée Française, au cours de l'année 1935, de procéder à un rapide examen des diverses productions agricoles de cette colonie.

Il faut distinguer plusieurs catégories de produits : les cultures vivrières, les produits oléagineux, le café, le tabac,

le sisal, la banane, l'ananas, l'oranger, l'essence d'oranger et enfin la noix de kola.

1° *Cultures vivrières.* — Le riz occupe la première place. C'est une céréale qui prospère dans toutes les régions de la colonie : riz de rivière, de terre inondée ou de montagne ; on le trouve également dans les bas-fonds de la région côtière, sur les plateaux du Fouta Djalon, ainsi que dans les marais qui bordent les fleuves de la région nigérienne. Cependant, sa terre de prédilection est la Basse-Guinée, où la production n'a pas encore atteint la limite des possibilités du sol particulièrement propice à cette culture.

Il faut remarquer aussi que l'Administration s'est préoccupée d'orienter le cultivateur indigène vers le défrichage des zones à palétuviers, afin de le détourner de la fâcheuse habitude qu'il avait contractée d'essoucher les pentes des montagnes.

La terre du plateau de Fouta Djalon s'avère moins généreuse envers le paysan peuhl, mais fournit cependant des récoltes intéressantes.

En Haute-Guinée, il est produit du riz de marais ainsi que du riz de montagne dont des tonnages élevés sont exportés vers le Soudan, malgré une consommation locale particulièrement importante.

L'Administration poursuit actuellement dans tous les cercles de la colonie de la Guinée un effort intensif, en vue d'obtenir par un triage minutieux de semences, une standardisation rationnelle des qualités cultivées.

En outre du riz qui constitue l'élément principal de l'alimentation indigène, d'autres produits sont cultivés et servent à la nourriture de la population dans les années de mauvaises récoltes ; ainsi le *fonio*, qui est une graminée, est semé sur de grandes étendues. Plante robuste mais peu exigeante au point de vue du sol, elle ne craint pas les chutes de pluies violentes et constitue un adjuvant précieux comme culture d'assolement pour régénérer les terres défertilisées.

Si, au point de vue des cultures vivrières, le mil, le maïs, le manioc, les patates font l'objet de cultures intensives

dont l'entretien est plus spécialement réservé aux femmes, ces cultures se trouvant dans les enclos des cases ou à proximité des villages dans les terrains abondamment fumés ; si, progressivement, le rythme de la production s'est accéléré ; si l'indigène s'est trouvé à l'abri des disettes qui autrefois menaçaient périodiquement son existence, c'est grâce au perfectionnement des méthodes ancestrales de culture et à l'introduction de la charrue dans les milieux ruraux. Ce n'est que patiemment, en usant de la persuasion, de l'exemple, qu'il a été possible de faire pénétrer cette innovation dans les coutumes agricoles ; c'est aussi grâce à l'appui des chefs indigènes qui eurent confiance dans les promesses qui leur furent faites, que les instruments aratoires purent être répartis et utilisés dans les campagnes guinéennes.

Les résultats furent tels que, peu de temps après leur apparition, les agriculteurs les plus modestes manifestèrent le désir de posséder attelages et outils. C'est ainsi que l'extension de la culture à la charrue au cours de ces dernières années peut autoriser les plus grands espoirs pour l'avenir, car elle est susceptible de permettre la mise en valeur rationnelle d'immenses surfaces de terres arables actuellement incultes.

2° *Les produits oléagineux.* — Ils se répartissent en deux principales catégories : le fruit du palmier à huile d'une part, l'arachide et le sésame d'autre part.

Le palmier à huile croît en abondance dans les régions côtières et forestières où des peuplements denses sont soigneusement entretenus. Le fruit sert à la fabrication d'huile de deux sortes, l'une provenant de la pulpe, l'autre de l'amande contenue dans le noyau interne ; sa teneur est d'environ 45 % d'huile, laquelle fait l'objet d'une consommation locale importante dont les exportations ne représentent en aucune façon l'intensité de la production.

Dans un avenir prochain, quand les Sociétés de Prévoyance auront réalisé le programme des centres producteurs et utilisé un matériel moderne de préparation tels que moto-concasseur, moto-presse, etc..., les tonnages

exportables de palmistes et d'huile pourront atteindre des chiffres véritablement impressionnants.

L'arachide, elle, est cultivée pour la majeure partie en Haute-Guinée où le climat moins humide que celui de la région côtière lui convient tout particulièrement. Les graines rassemblées par deux ou trois dans les coques contiennent environ 50 % d'huile. Cette culture est appelée à un rapide développement, d'autant que les facilités d'évacuation par chemin de fer sont un précieux adjuvant.

Les Sociétés de Prévoyance, ainsi qu'il a été dit lors de l'examen de la situation agricole en 1934, ont contribué puissamment au développement de l'arachide en mettant à la disposition de leurs adhérents des quantités énormes de semences sélectionnées.

Pour être complet, il faut ajouter que, en outre de l'arachide à usage industriel, la Guinée produit des arachides de bouche de toute première qualité et qui font l'objet de la part de l'extérieur de demandes chaque année accrues.

Pour terminer l'examen des cultures vivrières, il faut citer le sésame, lequel naguère n'existait qu'en tant que culture intercalaire et qui, depuis quelques années, a pris une importance marquée. Les Sociétés de Prévoyance, dans cette matière encore, ont manifesté leur compétence en guidant et en aidant les cultivateurs indigènes à adopter cette culture et en les orientant vers la qualité à graines.

3° *Le café.* — Il suffira de remarquer, au point de vue de cette culture, qui s'intensifie à une cadence susceptible de permettre d'escompter prochainement des résultats commerciaux intéressants, que les qualités cultivées en Guinée et qui sont la Robusta en Haute-Guinée, Arabica dans le Fouta-Djalon et Rio Nunès en Basse-Guinée, fournissent des grains qui sont, d'ores et déjà, particulièrement appréciés par le commerce métropolitain.

4° *Le tabac.* — Les cours relativement élevés qui sont pratiqués sur le lieu de production contribuent à une augmentation de plus en plus considérable des surfaces cultivées ; d'autre part, l'Administration a veillé à ce que la répartition des semences porte plus spécialement sur des qualités à

grand développement foliaire, ce qui permet une sérieuse augmentation des rendements ; en outre, les méthodes de fermentation des feuilles ont été améliorées, de sorte qu'il est permis de dire qu'actuellement les tabacs de Guinée jouissent d'une certaine réputation.

5° *Sisal*. — Cette culture n'en est qu'à ses débuts. Elle est cantonnée en Haute-Guinée, dans la région de Kan-Kan, où une plantation européenne est installée.

Les cours pratiqués étant élevés en raison de nombreux débouchés de ce produit, les indigènes se sont intéressés à cette culture. Le produit se vend aux firmes européennes qui traitent la fibre. Un chiffre en passant : l'exportation qui, en 1934, n'était que de 5 tonnes est passée, en 1935, à 431 tonnes, chiffre éloquent qui se passe de commentaires.

6° *La banane*. — L'industrie bananière guinéenne, si on la représente schématiquement par des courbes, manifeste sa vitalité par une représentation linéaire rigoureusement ascendante. Si l'on ne considère que les 5 dernières années, les exportations ont atteint les chiffres suivants :

1931 .....	12.000 tonnes.
1932 .....	17.000 —
1933 .....	22.000 —
1934 .....	26.000 —
1935 .....	31.000 —
1936 (1 <sup>er</sup> semestre) .....	14.000 —

et les prévisions rationalisées pour l'année 1936 peuvent permettre d'envisager une exportation totale de 40.000 tonnes.

La production intensive se répartit sur une période qui va du mois d'octobre de l'année considérée au mois de mars de l'année suivante ; d'avril à septembre, en effet, la production diminue dans des proportions considérables.

Pour éviter cet inconvénient d'irrégularité d'approvisionnement des marchés, les planteurs de Moyenne-Guinée ont installé des plantations complémentaires en Basse-Guinée où les conditions climatiques permettent d'obtenir une production intéressante durant les mois où la production de l'intérieur se raréfie.



On peut estimer que dans un délai de deux ans les nouvelles exploitations créées dans les régions côtières assureront concomitamment avec celles de Moyenne-Guinée, une répartition sensiblement régulière des importations durant l'année entière.

Au cours de l'année 1935, les tonnages exportés se décomposent de la façon suivante :

Janvier .....	4.900 tonnes.
Février .....	4.600 —
Mars .....	3.150 —
Avril .....	1.300 —
Mai .....	1.450 —
Juin .....	1.050 —
Juillet .....	550 —
Août .....	700 —
Septembre .....	1.200 —
Octobre .....	2.200 —
Novembre .....	4.550 —
Décembre .....	5.850 —

La répartition par genre d'emballage a été la suivante :

Régimes. — 15 kg. 300 en moyenne, représentant 96,24 % du tonnage total exporté.

Caisses. — 19.568 pesant 57 kgs en moyenne, représentant 3,58 % du tonnage total exporté.

Les exportations sont réparties entre les ports récepteurs suivants :

Nantes .....	42,02 %
Bordeaux .....	22,74 %
Le Havre .....	19,92 %
Alger .....	6,26 %
Marseille .....	4,05 %
Casablanca .....	2,37 %
Oran .....	1,47 %
Sète .....	1,15 %

La question des transports maritimes qui, pendant plusieurs années, s'avéra difficile à résoudre, peut être considérée comme définitivement au point ; en effet les paquebots à cales réfrigérées et les vapeurs spéciaux appartenant

à diverses Compagnies de navigation ou affrétés par elles à l'époque de forte production, constituent une flotte amplement suffisante en vue de l'évacuation des tonnages offerts.

Au cours de l'année 1935, 123 bateaux ont chargé des bananes, dont 11 paquebots de la Compagnie des Chargeurs Réunis, 33 de la Compagnie Fraissinet-Fabre, 46 vapeurs bananiers de la Compagnie des Transports Maritimes de l'A. O. F.; 33 de la Compagnie Maritime Lesage. La rotation des navires bananiers a été étudiée de façon telle que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1935, 10 bateaux au moins peuvent chaque mois charger à Conakry.

Cette accélération de l'embarquement des fruits permet de couper les régimes au point exact de maturation voulue et de les charger au moment le plus propice en vue de leur conservation pendant le voyage. Par ailleurs, l'Administration du chemin de fer de Conakry-Niger a pris toutes dispositions pour que, malgré cette multiplicité de chargements, les transports par fer soient effectués dans les délais limites soit 30 heures maximum, en provenance de Mamou, 6 heures en provenance de Kendia.

Le permis d'embarquer est délivré par le service du conditionnement après examen rigoureux de chaque lot présenté ; outre que ce contrôle a permis la standardisation de la production, les observations faites concernant l'emballage et la présentation des produits ont entraîné d'excellents résultats dont les expéditeurs de la Guinée ont eu les échos de la part des réceptionnaires.

A signaler que la qualité *Musa Sinensis* cultivée en Guinée est la même que celle qui est cultivée aux Iles Canaries. Les indigènes cultivent également la qualité *Musa Sapeentum* qui donne un fruit plus gros et de fort bon goût.

La facilité d'achat de leurs fruits depuis l'ouverture des routes et des pistes automobilistes, l'impulsion donnée par la population indigène de Kendia, ont conduit à une transformation des plantations indigènes où la culture moderne, insensiblement, se substitue à la culture de case.

L'état général des plantations bananières guinéennes est concrétisé par le tableau ci-après :

CERCLE	Nombre de planteurs	Superfici- cités concedées en hectares	Superfici- cités plantées en hectares	Nombre de pieds de pieds en rapport	Nombre de pieds nouvelle- ment plantés	Ronde- ment moyen à l'hect. (Tonnes)	Perte subie par acridiens	Main- d'œuvre indigène	Prévi- sions de production pour 1936 (Tonnes)
Konakry.....	7	560	57	65.500	8.000	17	»	325	1.260
Dubreka.....	(1) 36	341	304	467.600	145.000	24	25	1.590	8.900
Forécariab.....	(2) 8	628	36	55.000	10.000	16,50	»	160	600
Boffa.....	1	703	150	85.000	175.000	30	»	220	5 000
Kindia.....	68	9.539	894	1.723.500	244 000	24,5	5.840	3.780	23.110
Mamou.....	9	395	99	131.000	35.000	23,5	685	450	2.500
Totaux.....	(1) 129	13.966	1.540	2 527 500	617.000	22,5	5.250	6.525	41.400
				3.144 500					

(1) 29 installés, 7 demandés. - (2) 3 installés dont 1 depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1937. 5 demandés.

(3) 117 installés, 12 demandés.

Quant au cours des ventes, le tableau ci-après fait ressortir les fluctuations des cours européens sur les divers marchés réceptionnaires au cours de l'année 1935.

Marchés	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Le Havre.....	180	157	190	267	264	200	190	»	197	277	237	171
Nantes.....	185	160	200	264	252	229	264	253	236	292	232	137
Bordeaux.....	178	155	201	289	271	246	261	244	249	289	244	167
Marseille.....	219	183	220	241	300	251	265	178	203	289	297	182
Alger.....	200	145	200	»	288	235	»	21	247	275	288	216
Oran.....	165	160	167	246	»	275	»	»	239	270	235	181

En général, les fruits de Guinée sont vendus à parité de cours avec ceux des Iles Canaries et avec une différence plus ou moins importante sur les fruits des Antilles.

7° *L'Ananas*. — La culture de l'ananas s'est développée parallèlement à celle du bananier. L'Administration s'est préoccupée de sélectionner les produits en dehors de la qualité autochtone dite Sousou, des qualités de choix telles que Cayenne, Comte de Paris, Rothschild ont été étudiées. La récolte et l'emballage en caisses font l'objet de soins attentifs. Le transport par mer s'effectue dans les mêmes conditions que pour la banane. L'exportation, quoique en progrès continu, est en progression plus lente du fait que l'ananas n'est pas considéré comme de consommation courante, mais comme un dessert de luxe et ne bénéficie pas de ce chef de larges débouchés. Il faut signaler, cependant, que pour remédier à cette insuffisance des exportations, la question des conserves a été très sérieusement étudiée au cours de ces deux dernières années et que de nombreuses initiatives paraissent se manifester dans ce but.

9° *L'Oranger, l'Essence d'oranger*. — L'essence d'oranger de Guinée n'a été présentée qu'en 1930 sur les marchés

européens. Elle y a occupé une place prépondérante parmi les essences d'origine étrangère et principalement l'essence de Sicile. Employée en parfumerie, en confiserie, en liquorerie, elle fait l'objet de transactions très actives, mais pour arriver à des résultats constants, il faut que le produit présente des qualités marchandes irréprochables ; or, les essences d'oranger sont chimiquement peu stables et la moindre négligence, tant dans la préparation que dans la manutention et les transports, peut être la cause d'altération profonde pour la conservation des produits.

L'indigène récolte l'essence par grattage de l'écorce du fruit au moyen d'une cuiller. Il retire environ un litre d'essence d'oranger par 4.200 fruits frottés. L'essence obtenue ainsi est impure et contient de l'eau, des parcelles de cellulose et des débris divers ; il faut procéder dans le plus bref délai possible à une décantation et à un filtrage.

L'Office Guinéen des Produits, dépendant de la Chambre de Commerce, veille à la parfaite qualité de l'essence extraite.

En 1931, les exportations se sont élevées à 35 tonnes, en 1932 à 77 tonnes, en 1933 à 103 tonnes, en 1934 à 144 tonnes, en 1935 à 210 tonnes.

Si l'on considère que la consommation mondiale est difficile à évaluer exactement en raison de la multiplicité des essences similaires employées, on constatera que l'exportation guinéenne qui a augmenté de plus de 150 tonnes en trois ans doit, sur le marché mondial, occuper une place prépondérante.

2° *Noix de Kola*. — La noix de Kola alimente, à l'intérieur de l'Afrique Occidentale, un courant extrêmement important de transactions. L'habitat du kolatier est partagé en Guinée en deux zones bien distinctes, la région côtière et la région forestière. La consommation locale est très importante ; cependant, compte tenu des sorties par terre en direction des Colonies avoisinantes, on peut évaluer à 2.000 tonnes les exportations annuelles.

Des pépinières ont été créées dans les Centres Producteurs et le programme de reboisement prévoit la plantation de kolaterais.

Après cet examen rapide, par catégorie, des différentes productions agricoles de la Guinée Française, il apparaît intéressant de placer sous les yeux du lecteur, un tableau faisant ressortir par catégorie de production, les productions contrôlées en tonnes respectivement au cours des années 1934 et 1935, les rendements à l'hectare, ainsi que les valeurs au départ à la tonne.

Nous ferons suivre, pour permettre aux importateurs algériens éventuels de se rendre compte des prix de revient, des indications relatives en fret brut de départ Guinée Française à Alger. Enfin, les prix départ à la France étant, au cours de ces époques, sujets à de multiples variations et afin de donner à nos renseignements une valeur plus actuelle, nous ferons suivre ce tableau des cours d'achat à la production et des valeurs FOB, fixées au 1<sup>er</sup> avril 1936. Les taux de fret n'ayant que peu varié de fin 1935 à avril 1936, il sera possible de déterminer, pour les négociants susceptibles de s'intéresser à l'importation des produits guinéens, la valeur CAF Alger, de ces mêmes produits, en intercalant dans le 1<sup>er</sup> tableau les prix du départ 1936, comparativement à ceux fournis pour fin 1935.

#### PARTIE COMMERCIALE

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le Commerce de la Guinée, étant intimement lié au point de vue de ses exportations avec ses productions agricoles, il est difficile de délimiter d'une façon rigoureuse, qui ne saurait être qu'arbitraire, l'examen de la situation agricole avec celui de la situation commerciale. C'est la raison pour laquelle il suffira d'avoir un aperçu du mouvement commercial de la Guinée Française, qui se répartit aux divers tableaux que nous reproduisons et dont l'étude permettra de tirer des conclusions intéressantes.

Ces tableaux sont les suivants :

Tableau du commerce général de la Guinée (Importation, Exportation).

Tableau du commerce spécial de la Guinée (Importation, Exportation).

Tableau du tonnage marchandises importées et des produits exportés en 1934, par la Guinée.

Valeur en francs des importations de la Guinée, par pays de provenance, ainsi que valeur en francs des exportations de la Guinée, par pays de destination.

Valeur en francs des principales marchandises importées en Guinée au cours de l'exercice 1934.

Tableau comparatif des principales marchandises importées en Guinée en 1934, classées par pays de provenance.

Tableau des principaux produits exportés de la Guinée en 1934, par pays de destination.

Ces différentes indications seront complétées par le mouvement des monnaies au cours de l'année 1934, et par la comparaison des entrées et sorties des navires en 1934, par rapport à 1933.

L'examen des résultats du commerce général de la Guinée fera ressortir que le chiffre des importations 1934, par rapport à 1933, s'est révélé en augmentation de 6 %, mais le chiffre des exportations s'est révélé aussi en augmentation de 14,8 %, ce qui au point de vue de la balance commerciale de cette Colonie, aboutit à des constatations particulièrement optimistes pour son avenir.

#### COMMERCE GÉNÉRAL DE LA GUINÉE

Importations : 1933, 56.905.304 frs ; 1934, 60.551.656 frs ; d'où une différence de 3.646.352 frs en augmentation, soit 6 %.

Exportations : 1933, 55.082.192 frs ; 1934, 64.719.759 frs ; d'où une différence de 9.637.567 frs en augmentation, soit 14,8 %.

TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL

1933, 111.987.496 frs ; 1934, 125.271.415 frs ; d'où une différence de 13.283.919 frs en augmentation, soit 10,5 %.

COMMERCE SPÉCIAL DE LA GUINÉE

Importations : 1933, 56.888.000 frs ; 1934, 60.687.000 frs ; d'où une différence de 3.789.000 en augmentation, soit 6,2 %.

Exportations : 1933, 55.060.000 frs ; 1934, 64.559.000 frs ; d'où une différence de 19.499.000 en augmentation, soit 14,7 %.

TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL

1933, 111.958.000 frs ; 1934, 125.246.000 frs ; d'où une différence de 13.288.000 en augmentation, soit 10,5 %.

TABLEAU DU TONNAGE DES MARCHANDISES IMPORTÉES  
ET DES PRODUITS EXPORTÉS EN 1934 PAR LA GUINÉE

*Commerce général*

Importation .....	37.288 tonnes
Exportation .....	42.139 —
	<hr/>
Total .....	79.427 tonnes

*Commerce spécial*

Importation .....	37.280 tonnes
Exportation .....	42.061 —
	<hr/>
Total .....	79.341 tonnes



VALEUR EN FRANCS DES IMPORTATIONS DE LA GUINÉE  
PAR PAYS DE PROVENANCE EN 1934

France et Colonies .....	31.973.241	Francs
Angleterre .....	10.312.478	»
Etats-Unis .....	3.012.342	»
Japon .....	1.915.631	»
Belgique .....	4.414.245	»
Allemagne .....	1.649.451	»
Autres pays .....	4.416.608	»
Hollande .....	507.135	»
Colonies anglaises .....	763.826	»

VALEUR EN FRANCS DES EXPORTATIONS DE LA GUINÉE  
PAR PAYS DE DESTINATION EN 1934

France et Colonies .....	56.151.763	Francs
Allemagne .....	2.592.020	»
Colonies anglaises .....	1.327.880	»
Etats-Unis .....	99.402	»
Hollande .....	1.280.747	»
Autres pays .....	1.604.654	»
Angleterre .....	960.925	»
Belgique .....	361.234	»

VALEUR EN FRANCS DES PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES  
EN GUINÉE EN 1934

Tissus de coton .....	16.419.867	Francs
Pétroles de mazout .....	1.696.574	»
Ouvrages en métaux ....	5.084.552	»
Mécanique .....	1.152.831	»
Voitures automobiles ...	2.257.380	»
Farine et froment .....	1.195.173	»
Matériaux de construction.	1.282.026	»
Fers .....	1.021.044	»
Papier ou carte .....	1.298.097	»
Vins .....	2.261.585	»

*Observations.* — A noter spécialement les relations commerciales.

	Importations	Exportations	Différence
Avec la France et ses Colonies.	31.973.241	56.151.762	24.178.522 +
Avec l'Angleterre et ses Colonies.	11.076.304	2.288.805	8.787.499 —
Avec la Belgique.	4.414.245	361.234	4.053.011 —
Avec le Japon..	1.915.631	Néant	1.915.631
Avec Etats-Unis.	3.012.342	99.402	2.912.940 —

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES  
EN GUINÉE EN 1934 PAR PAYS DE PROVENANCE

Tissus de coton (unité tonne) : France et Colonies, 342 ; Angleterre, 500 ; Japon, 95 ; pour une totalité de 977.

Pétroles et mazout (unité tonne) : Etats-Unis, 1.618 ; Angleterre et Colonies, 217 ; France, 32 ; pour une totalité de 2.134.

Fers (unité tonne) : France, 298 ; Belgique, 379 ; Angleterre, 280 ; pour une totalité de 961.

Voitures automobiles (nombre) : France, 100 ; Etats-Unis, 61 ; pour une totalité de 161.

Sucres (tonne) : France, 324 ; pour une totalité de 377.

Ouvrage en métaux (valeur franc) : France, 2.173.403 frs ; Angleterre, 752.621 frs ; Allemagne, 770.807 frs ; Etats-Unis, 609.395 frs ; pour une totalité de 5.084.552 frs.

Machines et mécaniques (valeur franc) : France, 952.945 ; Etats-Unis, 82.777 ; Angleterre, 35.828 ; pour une totalité de 1.082.831 frs.

Vins (unité litre) : France, 442.831 ; Colonies Françaises, 64.080 ; Espagne, 29.752 ; pour une totalité de 565.045.

Matériaux de construction (unité tonne) : France, 4.665 ; Belgique, 560 ; pour une totalité de 6.465.

Farine de froment (unité tonne) : France, 1.522 ; pour une totalité de 1.779.

Vêtements confectionnés (unité tonne) : France et Colonies, 1.964 ; pour une totalité de 2.066.

Bois à construire (unité stère) : Pays Scandinaves, 997 ; Italie, 138 ; Allemagne, 110 ; pour une totalité de 1.476.

Tabacs (unité kg) : France et Colonies, 43.924 ; Etats-Unis, 1.173 ; pour une totalité de 46.008.

Bimbeloterie (unité kg) : France et Colonies, 10.963 ; Allemagne, 1.533 ; Angleterre, 1.873 ; pour une totalité de 19.176.

Tissus de laine (unité tonne) : France, 8.911 ; Angleterre, 3.080 ; pour une totalité de 17.762.

Bicyclettes (nombre) : France, 436 ; Angleterre, 53 ; Japon, 56 ; pour une totalité de 545.

Tabacs en feuilles (tonne) : Etats-Unis, 6 ; pour une totalité de 6.

Parfumerie (unité kg) : France, 8.850 ; Japon, 1.173 ; Angleterre et Colonies, 1.125 ; pour une totalité de 11.785.

Bière et limonade (unité kg) : France 41.100 ; Allemagne, 43.300 ; Hollande, 51.300 ; pour une totalité de 153.709.

Papier ou carte (unité kg) : France, 306.397 ; Pays Scandinaves, 620.170 ; Belgique, 40.793 ; pour une totalité de 1.034.005.

Huiles d'arachides (unité tonne) : France, 37.631 ; Angleterre et Colonies, 1.012 ; pour une totalité de 38.643.

Lingerie cousue (unité kg) : France, 530 ; Japon, 126 ; Angleterre, 84 ; pour une totalité de 830.

Observations sur les statistiques commerciales, agricoles et douanières (importations).

TABLEAU DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS DE LA GUINÉE  
EN 1934 PAR PAYS DE DESTINATION

Amandes de palme (unité tonne) : Allemagne, 5.947 ; France, 1.174 ; Hollande, 2.830 ; Danemark, 1.054 ; pour une totalité de 11.848.

Bœufs (unité tête) : Colonies anglaises, 11.372 ; pour une totalité de 11.415.

Bananes (unité tonne) : France, 24.970 ; pour une totalité de 26.076.

Cire (unité tonne) : France, 150 ; Allemagne, 94 ; Angleterre, 83 ; pour une totalité de 346.

Café (unité tonne) : France, 53 ; pour une totalité de 53.

Sisal (unité tonne) : France, 108 ; Belgique, 119 ; Hollande, 166 ; pour une totalité de 463.

Peaux de bœufs (unité tonne) : France, 549 ; pour une totalité de 555.

Moutons (unité tête) : Colonies anglaises, 3.029 ; pour une totalité de 3.043.

Graines de sésame (unité tonne) : France, 257 ; Hollande, 37 ; autres pays, 158 ; pour une totalité de 452.

Miel (unité tonne) : France, 978 ; pour une totalité de 980.

OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMERCIALES, AGRICOLES  
ET DOUANIÈRES (EXPORTATIONS)

*Arachides.* — La Guinée a commencé à exporter en 1934, 14 tonnes de coques.

*Or.* — Les exportations d'or sont encore en nette progression, l'augmentation provient particulièrement de la Guinée.

*Bananes.* — La banane constitue la principale richesse de la Guinée. La culture s'étend de plus en plus et, chaque année, de nombreuses concessions sont accordées, grâce à la prime accordée par le gouvernement et aussi grâce aux nombreux navires aménagés pour le transport de ce fruit, la banane de Guinée peut mieux concurrencer la banane étrangère par suite d'une réduction des frais généraux. Le tableau ci-après indique d'une façon frappante la progression accentuée, chaque année, des exportations de bananes guinéennes :

1925 .....	1.392 tonnes
1926 .....	2.327 »
1927 .....	3.040 »

1928 .....	3.993 tonnes
1929 .....	6.110 »
1930 .....	8.766 »
1931 .....	11.642 »
1932 .....	16.780 »
1933 .....	21.758 »
1934 .....	26.076 »

La France absorbe la presque totalité de la production.

*Sisal.* — Le Sisal a pris, depuis quelques années, une grande importance. La Guinée en exporte 463 tonnes. La France, la Belgique, la Hollande sont les principaux importateurs de ce produit.

MOUVEMENTS DES MONNAIES (ANNÉE 1934)

*Entrée*

1933 .....	Néant
1934 .....	214.085 Francs

*Sortie*

1933 .....	252.171 Francs
1934 .....	186.300 »

NAVIGATION

Entrée des navires en 1934 :

Nombre de navires .....	8.493
Tonnage de jauge .....	2.423.032
Tonnage embarqué et débarqué.	110.572
Valeur .....	129.447.713

Sortie des navires en 1934 :

Nombre de navires .....	8.650
Tonnage de jauge .....	2.103.025
Tonnage embarqué et débarqué.	92.280
Valeur .....	19.193.380

Il ressort de ces chiffres que les tonnages d'entrée et de sortie ont augmenté en 1934, seule la valorisation de la marchandise a diminué.

**Produits agricoles de la Guinée française**

Désignation des Produits	Surfaces cultivées	Production 1934 en tonnes	Contrôlée 1934 en tonnes	Rendement à l'Ha en kg	Valeur au départ la tonne		Pour Alger la tonne	Observations
					Frs	Frs		
Bananes.....	1.340 Ha	26.000	30.000	20 000	750 à 1.750	695	(1)	
Arachides en coques....		14	2.470	1.000	800			
Arachides décortiquées..			53	700	1.100	75		
Sésame.....		452	578	800	900	100		
Palmistes.....		11.847	41.234		700	80		
Tabac en feuilles.....		69	176	3.500	1.215	435		
Piments.....		141	55		2.520	324		
Huiles de palme.....		23	315		1.300	140		
Caoutchouc.....		189	353		1.500	200		
Sisal.....		462	431	600	1.684	400		
Noix de kolas.....		47	32	3.000	3.340	500		
Ananas.....		18	10	15.000	1.400	695		
Indigo.....		119	210		863	325	(1)	
Riz.....		15.000	15 000	1.000	800	520		
Café.....		53	55		5.350	325		
Essence d'oranges.....		144		30.000	15.000		(1)	
Oranges.....				12.000	250		(1)	
Citrons.....				20.000	400		(1)	
Pamplemousses.....				20.000	1.250		(1)	
Mandarines.....				5.000	625		(1)	

(1) Pas de tarif de fret prévu.

COURS D'ACHAT DES PRODUITS GUINÉENS AU 6 FÉVRIER 1936

(COURS MOYEN)

---

	Francs	
Arachides en coques .....	675	la tonne
Arachides décortiquées .....	850	»
Amandes de palme .....	600	»
Cire .....	5	le kilog
Café Robusta .....	4,50	»
Café Arabica .....	5,05	»
Caoutchouc .....	2,50	»
Essences d'oranges .....	12	»
Gomme kopal .....	3,50/4	»
Huile de palme .....	1.500	la tonne
Indigo .....	800	»
Miel .....	750	»
Piments .....	2.500	»
Peaux de bœufs .....	3,50	le kilog
Peaux de chèvres .....	2	»
Riz blanc .....	750	la tonne
Riz rouge .....	750	»
Sésame .....	840	»

---

COURS D'ACHAT DES PRODUITS DU CRU AU 1<sup>er</sup> AVRIL 1936

Désignation des produits	Unité	Cours d'achat	Valeur FOB	Etat du marché
Arachides en coques	tonne	625	775	Sans changement.
Arach. décortiquées.	»	900	1.400	Légère hausse.
Amandes de palme.	»	600	7.000	»
Cire .. . . . . .	»	5.75	6 50	»
Café Robusta. ....	»	4.20	4.55	Sans changement.
Caoutchouc .. . . .	»	5.50	3.95	Légère hausse.
Cuir.....	kilog.	3.75	4.75	Légère hausse.
Essences d'oranges..	»	15.00	17.75	»
Gomme copale.....	»	5	6.00	»
Café Arabica .. . . .		5	5.25	Sans changement.
Huile de palme.....	tonne	1.000	1.200	Nouvelle récolte.
Indigo.....	»	800	900	Sans changement.
Miel.....	«	650	850	Baisse.
Piments.....	»	»	»	»
Peau de chèvres ...	kilog.	»	«	»
Riz blanc.....	tonne	850	900	Cours de vente et non d'achat
Riz rouge.....	»	750	800	»
Sésames .. . . . .	»	»	«	»



ÉTAT INDIQUANT LES COURS PRATIQUÉS SUR LES PRINCIPAUX  
MARCHÉS GUINÉENS AU 1<sup>er</sup> MAI 1936

Désignation des produits	Unité	Konakry	Kindia	Mamou	Kankan	Boké	Fob Konakry
Arachides en coques..	Tonne	650	»	1.000	637	556	800
Arachides décortiquées.	»	900	»	»	»	»	1.100
Palmistes.....	»	600	580	»	»	520	700
Sésames.....	»	»	»	»	»	»	»
Miel.....	»	800	»	500	650	650	1.100
Huile de palme ..	»	1.000	»	»	»	850	1.200
Indigo.....	»	800	750	700	»	900	900
Fonio.....	»	»	»	1.100	850	»	»
Piment.....	»	»	»	4.000	»	»	»
Mil.....	»	»	»	»	690	»	»
Manioc.....	»	»	»	»	360	»	»
Maïs.....	»	»	»	700	»	»	»
Riz net blanc....	»	950	950/1.100	1 250	880	800	1 000
Riz net rouge....	»	900	»	»	»	»	950
Cuir.....	Kilo	3,5	3,5	3,5	2,75	3,5	4,50
Café Robusta....	»	4,3	»	4,0	»	»	4,35
Café Arabica....	»	5,3	»	»	»	»	5,55
Cire.....	»	6,1	5,5	»	4,5	5,75	6,85
Gomme copal....	»	5,0	»	»	»	4,75	5,00
Caoutchouc.....	»	3,5/3,6	»	3	2,75	3,00	3,90/4
Peaux de chèvres.	»	»	»	»	»	»	»
Essences d'oranger....	»	15,0	»	15	»	»	17,00
Tabac.....	»	»	»	»	2,3	»	»

LIGNES DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

*Tarif d'importation N° 133  
de la Côte Occidentale d'Afrique à Marseille  
15 janvier 1935*

<i>1° Marchandises taxées à la tonne</i>	De la Côte Occiden- tale d'Afrique à Marseille et Gênes
Amandes de palme.....	80 frs
Maïs.....	100
Arachides décortiquées en sacs.....	75
Beurres de karité, huile de palme (1), en fûts ou ponchons.....	150
Bois.....	A traiter
Cacaos.....	130 frs
Cafés, coton.....	250 »
Caoutchouc.....	200 »
Cire.....	300 »
Copal, glu.....	260 »
Coprah.....	120 »
Cornes de bœufs.....	360 »
Cossettes et pulpes de bananes.....	155 »
Cuir et peaux secs de bœufs.....	330 »
Cuir et peaux secs de moutons et chèvres.....	370 »
Ecorces d'oranges.....	325 »
Ecorces de palétuviers.....	325 »
Gingembre.....	180 »
Gomme arabique, tapioca, minerais de cuivre, tourteaux d'arach.....	125 »
Graines de coton.....	190 »
Huile d'arachides, huile de coton.....	180 »
Huile essentielle.....	325 »
Maniguette, piments, poivre, joncs.....	325 »
Kapok, laine.....	435 »
Kinkilibah, tabac en feuilles, chanvre.....	435 »
Manioc.....	125 »
Miel.....	175 »
Minerai d'étain.....	220 »
Noix de calabar.....	225 »
Noix de kola sèches.....	245 »
Noix de karité, ricins, sésames (2), haricots.....	80 »
Paddy, raphias, piassava, sisal, dà.....	400 »
Tubes vides.....	225 »
Noix de coco fraîches.....	250 »
Minimum de fret.....	35 »
 <i>2° Marchandises de valeur</i>	
Espèces et valeurs, or, argent, pierres précieuses.....	1.20
Ivoire, kola (par kilo brut).....	0.50
 (1) Huile de palme en fûts 140 frs	
(2) Ricins, sésame..... 100 frs	

Ces prix sauf pour les bois, sont à majorer d'un primage de 15 %, ristourne aux chargeurs dans les conditions prévues par notre circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1930.

Si du Commerce général de la Guinée, on passe à l'examen du Commerce spécial de cette même colonie, on constate que les résultats sont sensiblement identiques, puisqu'il fait ressortir l'augmentation de 6,2 % des importations et une augmentation de 14,7 % des exportations.

Si l'on examine maintenant les relations commerciales, tant au point de vue exportations qu'au point de vue importations de la Guinée avec, d'une part, les pays de provenance et d'autre part, les pays de destination, on remarquera que la Guinée importe de France où des Colonies Françaises 32.000.000 de frs au profit des exportations guinéennes. Avec l'Angleterre et les Colonies anglaises, il faut remarquer par contre que si la Guinée importe pour 11.000.000 des produits anglais ou en provenance des colonies anglaises elle n'exporte dans ces pays que 2.300.000 francs.

Avec l'Allemagne, au contraire, le chiffre des exportations excède de plus de 950.000 frs celui des importations et enfin, pour n'aborder que les cas les plus caractéristiques, la Guinée importe de Belgique pour plus de 4.500.000 frs environ. Un autre cas typique est celui du Japon dont la Guinée importe pour 1.900.000 frs de produits, alors qu'elle n'y exporte provisoirement rien.

A remarquer aussi que la banane, principale richesse de la Guinée, est presque exclusivement exportée en France, puisqu'en 1934, sur 27.070 tonnes de produits exportés, la France et ses Colonies seules en ont absorbé plus de 25.000 tonnes.

A noter, également, que les exportations d'or de l'A.O.F. qui ont été en 1934, en très nette augmentation, proviennent en grande partie de la Guinée Française et, au cours de l'exercice 1934, sont parvenues, avec une avance très sensible sur l'exercice précédent, à atteindre un chiffre d'exportation de 28.000.000 de francs.

L'examen du mouvement des monnaies permet d'enregistrer que si, en 1933, la Guinée Française n'a entré aucune monnaie, alors que les sorties se chiffrent par 25.000.000 environ, en 1934, la situation était par contre renversée,

puisque les entrées se sont chiffrées par 215.000 frs, alors que les sorties n'atteignaient plus que 190.000 frs.

Enfin, si l'on considère les entrées et sorties des navires qui, à mon avis, constituent un critérium d'une valeur incontestable pour déterminer la valorisation des échanges de la Colonie avec l'extérieur, il se révèle que si la valeur des produits échangés en 1934 est inférieure de plus de 65.000.000 de frs à la valeur des produits manipulés en 1933, cela tient non pas à une diminution des tonnages, mais à une diminution de la valeur des marchandises, puisque, en 1933, 92.000 tonnes embarquées et débarquées représentaient une valeur de 195.000 frs, alors qu'en 1934, 110.572 tonnes embarquées et débarquées correspondaient à une valeur de 130.000 frs.

Le lecteur pourra tirer d'autres enseignements que ceux ci-dessus des statistiques reproduites et des considérations exposées, mais en ce qui me concerne, je tiens à souligner l'élan considérable qu'a atteint la Guinée Française au cours de ces dernières années ; si j'ajoute à ces résultats patents, l'impression d'optimisme qui se dégage des conversations que j'ai eues sur place, tant dans les milieux commerciaux que dans les milieux administratifs, je conclus au développement très net du Standing commercial de la Guinée Française, dans ses relations exportatrices avec les principales puissances européennes.

## CHAPITRE V

---

### SÉNÉGAL-SOUDAN

# Dakar

*12 février.* — Nous survolons une région beaucoup plus peuplée que celles que nous avons traversées jusqu'à présent.

La voie ferrée qui va de Bamako à Dakar s'allonge sous nos yeux et le train moderne qui y roule nous paraît aller à une allure d'escargot. Kaolak où nous nous arrêterons au retour est dépassé, puis d'autres villages, enfin nous apparaît l'Océan et au fond de la presqu'île : Dakar.

Nous survolons la ville pour gagner le terrain d'atterrissage où nous nous posons vers 10 heures. C'est un terrain tout à fait moderne, avec de grandes pistes bitumées où peuvent se poser les gros avions qui font le service de l'Amérique du Sud.

Nous sommes très cordialement reçus par les représentants du Gouverneur Général M. Brévié, le président et les membres de la Chambre de Commerce, M. Goux, maire de Dakar, M. OUGANDIOUÉ, son adjoint indigène, et diverses autres personnalités.

Je ne crois pas utile de m'étendre longuement sur la topographie de Dakar, bien connue maintenant, même du grand public, à la suite des nombreuses reproductions cinématographiques qui ont été maintes fois données.

C'est une tout à fait grande ville moderne, avec des rues et des boulevards ombragés, des magasins luxueux, et qui comporte un quartier distinct où sont édifiées les villas et les résidences des fonctionnaires.

Nous serons reçus au cours de notre séjour, à plusieurs reprises, par M. le Gouverneur de l'A. O. F. dans le palais du Gouvernement où nous dînerons notamment le soir de notre arrivée.

*13 février.* — Nous visitons la ville ainsi que le marché aux légumes Sandaga où nous remarquons beaucoup de légumes frais : tomates, pommes de terre, aubergines, salades, radis, céleris, poivrons, carottes, navets, choux-fleurs et des fruits, raisins, fraises, etc.

Toutes ces primeurs ne sont pas consommées par les indigènes, mais plutôt par les Syriens et les Marocains qui sont très nombreux à Dakar. Une grande partie également sert au ravitaillement des bateaux qui y font escale.

Nous visitons également une cité d'habitations à bon marché dont les petites maisons individuelles sont réservées aux indigènes.

Le soir, réception à la Chambre de Commerce dont les membres ont préparé à notre intention un travail très complet dont je parlerai plus tard.

*14 février.* — Nous quittons Dakar, vers huit heures à destination de Kaolak, au fond de l'estuaire du Saloum. C'est le premier port de l'A. O. F. pour l'exportation des arachides, mais étant donnée sa situation à 100 kms de l'Océan environ, les bateaux de fort tonnage ne peuvent y aborder.

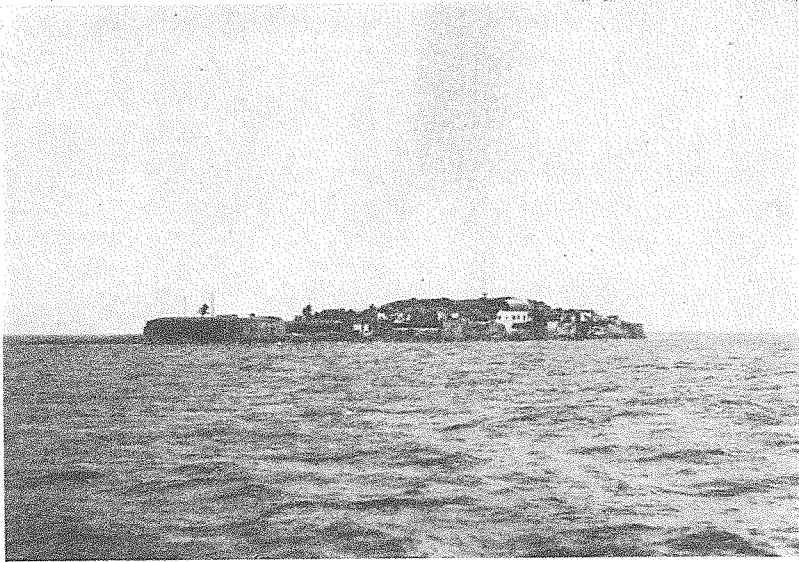
Cependant, depuis quelques années, des travaux extrêmement importants ont été entrepris pour son aménagement, d'où grande extension de la ville.



DAKAR. - Le Port de Dakar et l'Ile de Gorée







ILE DE GORÉE



Sur le port, nous avons constaté la présence de montagnes impressionnantes d'arachides, mesurant au moins 300 mètres de long sur 30 mètres de hauteur.

Un pont d'environ 250 mètres de long a été construit sur la rivière Saloum.

Nous déjeunons au Cerèle, sur l'invitation de la Chambre de Commerce de Kaolak, et reprenons nos avions pour rentrer à Dakar.

*15 février.* — Sous la conduite de M. BOUCHER, ingénieur des Ponts et Chaussées, nous visitons le port de Dakar. Son aménagement qui ne laisse rien à envier aux grands ports de la Métropole, permettrait de quadrupler son trafic actuel. Il ne faut pas oublier que Dakar est le 6<sup>e</sup> port de France.

Après déjeuner, toujours sous la conduite de M. BOUCHER, visite de l'île Gorée, ancienne résidence portugaise qui a joué dans l'histoire un rôle très important. Des bateaux qui me rappellent les bateaux mouches circulant sur la Seine font le service régulier entre l'île et le continent.

Jusqu'en 1906, la résidence du Gouverneur était à Gorée, mais la ville est maintenant quasi déserte. Le palais a été transformé en imprimerie. Nous y visitons quelques anciennes maisons et notamment des sortes de cases situées en bordure de la mer, lesquelles servaient autrefois, paraît-il, aux négriers, à entasser les esclaves qu'ils embarquaient ensuite clandestinement.

Nous regagnons Dakar où un apéritif nous est offert par l'Amicale des Algériens et nous dînerons ensuite librement à l'Hôtel Atlantic.

*16 février.* — Nous reprenons les avions d'assez bon matin, pour aller visiter St-Louis, capitale doublement, puisqu'elle est le siège du Gouvernement Général du Sénégal et de celui de la Mauritanie.

Nous sommes reçus par M. l'Administrateur RIVALE, secrétaire général du Gouvernement du Sénégal, et par M. l'Administrateur LAFORGUE, chef du Cabinet de M. le Gouverneur CHAZELAS, Lieutenant-Gouverneur de la Mauritanie.

St-Louis est traversé en son milieu par le Sénégal, qu'enjambe un pont majestueux.

Nous prenons contact avec les membres de la Chambre de Commerce et un apéritif nous est offert par le Gouverneur du Sénégal.

La population de St-Louis est en grande majorité composée de Maures parlant arabe. Ce sont des hommes grands, vigoureux, au teint presque blanc.

Après avoir visité une Médersa de langue arabe, nous quittons St-Louis, pour rejoindre Dakar où nous jouirons d'une soirée entièrement libre.

*17 février.* — La série des visites prévues se poursuit et après l'École normale, nous sommes conduits dans une école professionnelle où l'on dispense un enseignement théorique et pratique à la fois : agriculture, bois, métaux, arts ménagers. Il nous est même donné d'assister à un cours fait par une institutrice noire à des fillettes également noires, et qui a trait à divers travaux ménagers (faire le ménage, mettre le couvert, laver la vaisselle, etc...).

*18 février.* — A 6 heures 35, nous quittons Dakar en direction de Kayes. Mais le départ n'a pas lieu sur le même terrain d'aviation qu'à l'arrivée, en raison des conditions atmosphériques. Nous survolons Dakar une dernière fois et reprenons la direction de l'intérieur où nous attend une température autrement ardente. Un peu avant l'arrivée à Kayes, elle augmente dans des proportions gênantes et parvient à avoisiner 50°.

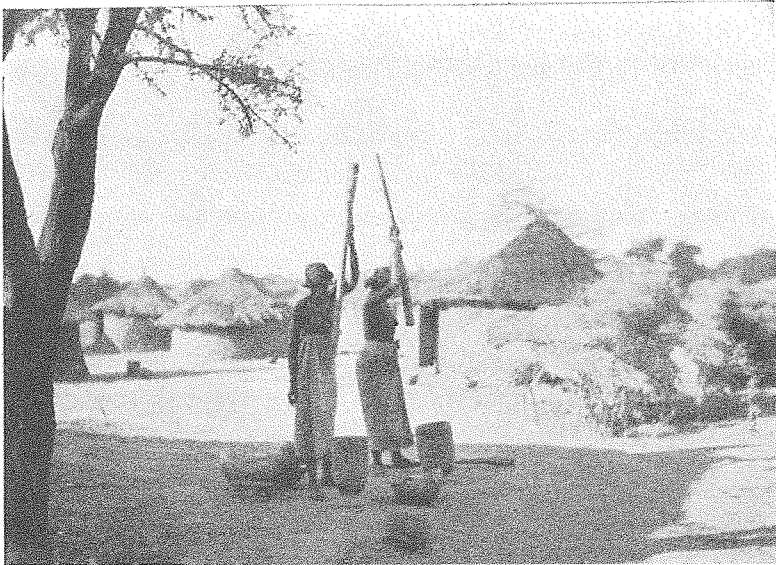
Nous atterrissons à Kayes à 11 h. 35, et sommes reçus sur le champ d'aviation par M. le Gouverneur ALFASSE, Gouverneur Général du Soudan, venu de Bamako en avion à notre rencontre. Selon le programme préalablement établi, nous empruntons des voitures automobiles pour gagner la ville.

Nous sommes maintenant au Soudan. La ville est située au bord du fleuve Sénégal, coupé de rapides et rochers, et que traverse une chaussée insubmersible. Notre première

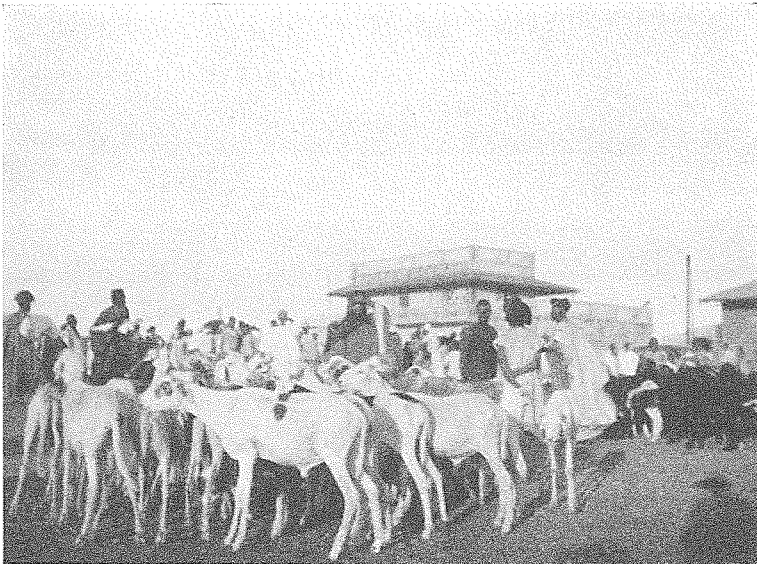


KAYES. - La chaussée insubmersible sur le Sénégal





KAYES. - Femmes noires pilant le mil



KAYES. - La Foire au bétail





visite est pour la ville européenne, peu étendue, ombragée, mais envahie par le sable ; nous poursuivons par la ville indigène, composée de paillottes où il nous est donné de voir les femmes noires pilant le mil dans des calabasses de terre.

Déjeuner avec le Gouverneur et les membres de la Chambre de Commerce à l'Hôtel. Après déjeuner, nous visitons la foire au bétail et le concours agricole. Le bétail est nombreux, car les rives du Sénégal permettent d'entretenir d'importants troupeaux. Remarqué de nouveau les moutons sans laine, les buffles, les chevaux, mulets, ânes, etc..

Les moutons pèsent en moyenne 25 kgs et valent de 30 à 60 francs pièce, et les buffles de 75 à 200 francs pièce.

*19 janvier.* — Départ de Kayes à 6 heures 45, et atterrissage à Bamako à 9 heures 40 où nous sommes reçus par les autorités civiles et militaires. Des autos nous conduisent au centre de la ville.

Cette dernière se présente sous l'aspect d'une succession de jardins et comporte de vastes avenues ombragées.

Déjeuner à l'Hôtel du Niger avec le Gouverneur et les membres de la Chambre de Commerce et, après déjeuner, nous continuons notre tour de ville.

Nous poussons jusqu'au Lido, station climatique assez élevée en forêt, et qui possède une piscine artificielle très fréquentée.

*20 février.* — Nous assistons, à la gare de Bamako, à la réception du Général MEYNIER, venu pour la clôture de la Foire-Exposition et du premier Congrès Soudanais de Technique et de Colonisation africaine. Manifestation très intéressante, organisée par M. le Gouverneur Général du Soudan.

Différentes commissions se sont réparties l'étude et l'élaboration de rapports sur les nombreuses questions figurant à l'ordre du jour et qui seront mis incessamment à la disposition de ceux qu'intéressent plus spécialement les pro-

blèmes posés par la colonisation soudanaise (assainissement et hygiène, relations entre la Mauritanie et le Niger, etc...).

*21 février.* — Départ de Bamako à 7 heures, pour arriver à Ségou à 9 heures 30. Nous visitons la ville, la plus importante du Soudan, après Bamako, et où s'est tenue d'ailleurs une partie du Congrès Soudanais.

Ici, également, ville européenne et agglomération indigène sont nettement séparées l'une de l'autre.

Ce qui a particulièrement retenu notre attention, c'est la Centrale expérimentale de carburants, usine fabriquant un carburant végétal appelé à une grande diffusion, et qui a, d'ailleurs, fait l'objet d'un rapport spécial au Congrès.

Des écoles de Missionnaires Catholiques enseignent aux enfants indigènes la fabrication des tapis et des meubles.

Le commerce de Segou est actuellement très actif, la crise est virtuellement terminée depuis deux ans environ, grâce, d'ailleurs, à la disparition de quelques gros comptoirs qui frustraient le commerce local.

*22 février.* — Départ à 7 heures 10 de Segou pour Mopti où nous atterrissons à 9 heures 20. Nous sommes reçus par le Commandant du Cerele et quelques commerçants.

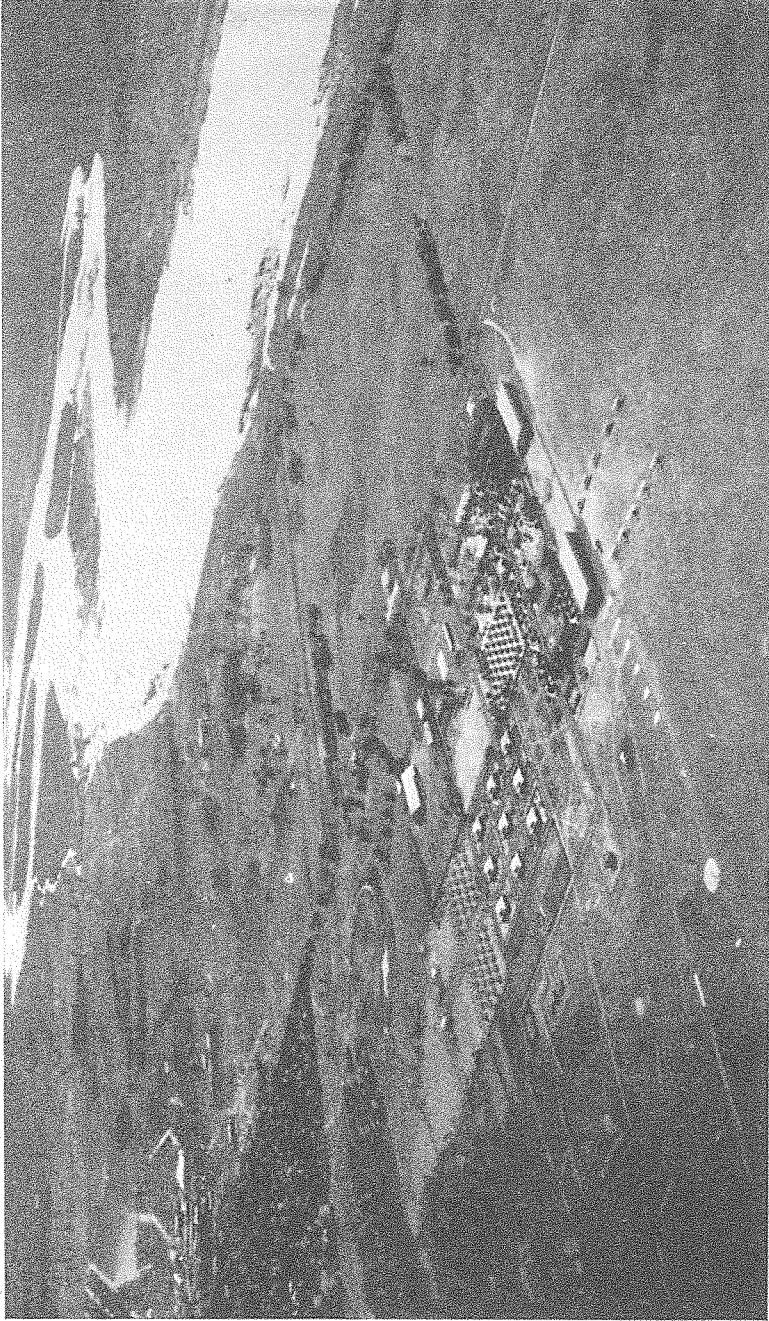
Peu d'Européens à Mopti puisque, fonctionnaires compris, leur contingent n'est que de 17.

Nous assistons à un déjeuner auquel prend part la Mission tout entière, membres et personnel au grand complet.

Après une visite en ville nous sommes reçus par les commerçants au Mopti-Club. Il résulte des conversations que nous avons eues, que les relations avec l'Algérie sont actuellement très précaires en raison des difficultés des transports et du coût de ces derniers.

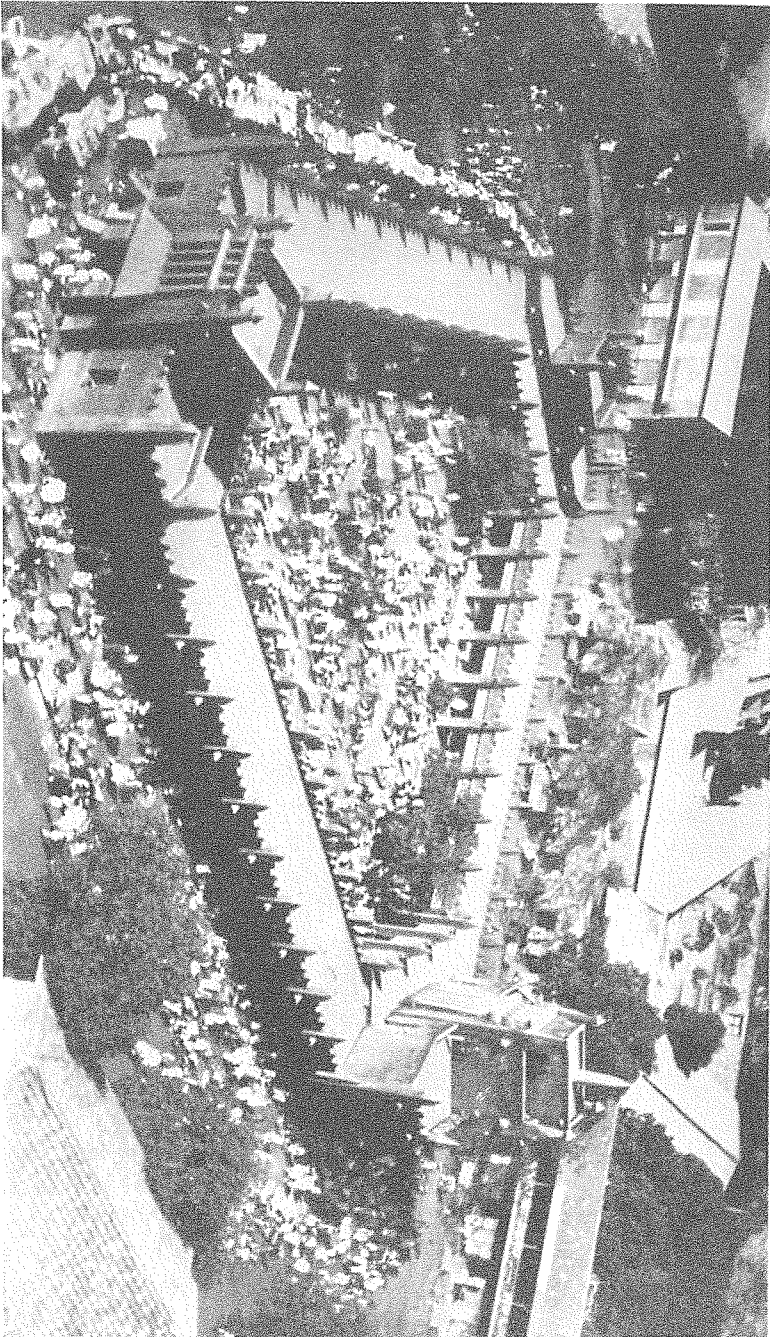
La principale activité de Mopti réside dans le commerce des peaux dont ce centre serait le principal marché en A.O.F.

Les peaux de chèvres sèches de première qualité se vendaient 3 frs le kilog environ, les qualités inférieures subis-



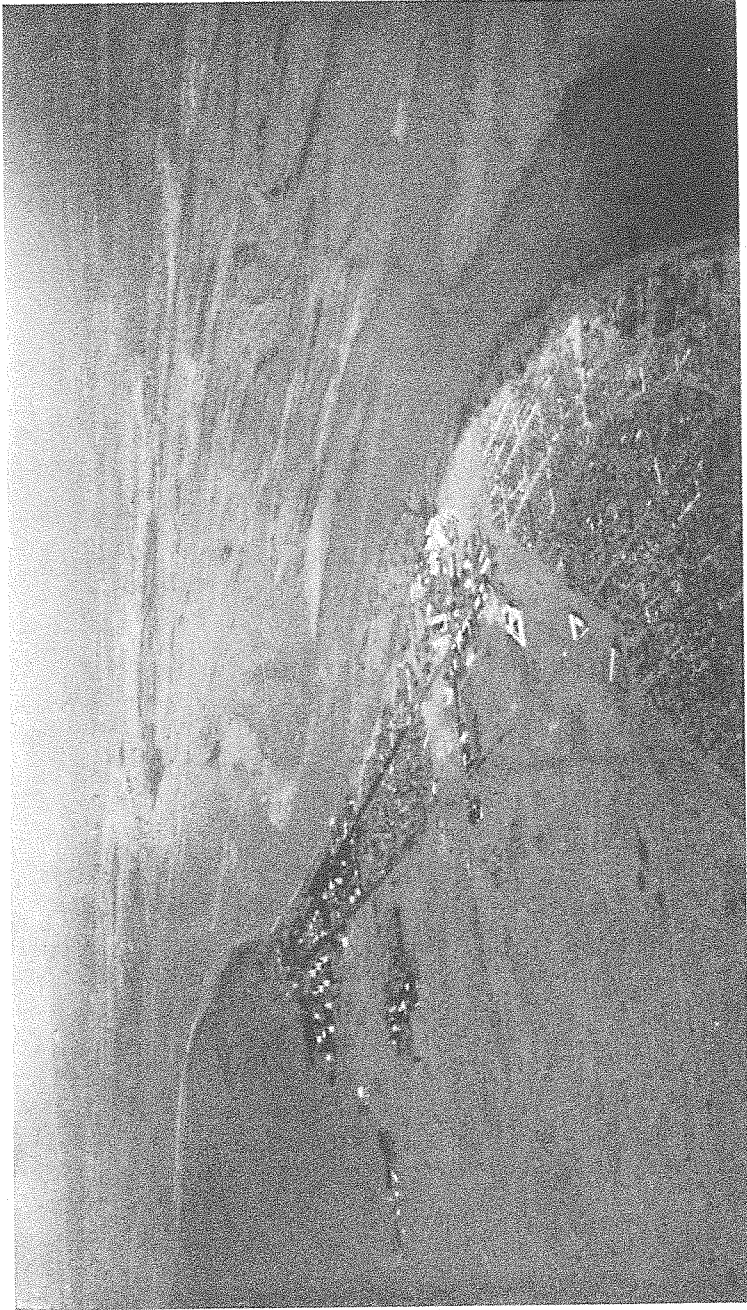
BAMAKO. - Vue d'ensemble





BAMAKO. - Le marché





SEGOU. - Vue d'ensemble





sant une minoration de 0,50 par kilog et par qualité. Les peaux de vaches seraient cotées à raison de 1,50 environ par kilog. Quant aux peaux de moutons tannées et préparées à la mode indigène, leur prix serait de 1,50 pièce, soit sensiblement 6 francs le kilog.

Autre détail, les indigènes qui se nourrissent principalement de mil, riz et viande font une grosse consommation de beurre de karité qu'ils préfèrent à celui tiré du lait de vache. Et cependant, le beurre de karité vaut de 1,25 à 2 frs le kilog, alors que l'autre ne se vend que 0,75 le kilog.

Quant au riz et au mil, ils valent respectivement 45 et 40 francs les 100 kilogs.

*23 février.* — Nous quittons Mopti au petit jour à destination de Gao. Nous volons haut et il fait froid ; mais quel admirable spectacle. Une succession de massifs montagneux extrêmement mouvementés se déroule sous nos ailes et leurs aspérités chaotiques contribuent à créer des jeux de lumière impressionnants.

Et c'est dans cet enchantement que le temps passe sans que je m'en sois rendu compte et que, vers dix heures, nous apercevons Gao annoncé par le tracé violet du Niger.

Sur le terrain d'atterrissage, nous sommes reçus par M. l'Administrateur TOBY, qui a bien voulu faire préparer à notre intention, soit à l'Hôtel Transatlantique, soit au Grand Hôtel, des chambres très confortables.

Je signale à ceux qu'un séjour touristique à Gao serait susceptible d'intéresser, que le tarif de ces hôtels est de 40 frs par jour pour la chambre et de 100 frs par jour, repas compris.

Ici nous éprouvons une forte émotion. L'avion de M. le Docteur CROCHET, qui avait décollé en même temps que les nôtres de Mopti n'était pas arrivé à la nuit tombante. Nous sommes très inquiets, car la région traversée n'était pas spécialement favorable à un atterrissage forcé. Ce n'est que le lendemain matin que nous apprenons que notre collègue a été contraint d'atterrir en cours d'étape par suite d'une panne minime et ce, sans incident.

Il ne pourra rejoindre Alger que plusieurs jours après nous.

Nous passons à Gao la journée du 2 février et en profitons le matin pour aller visiter le marché aux légumes qui, en l'honneur de notre passage, avait pris le caractère d'une exposition de légumes. Il nous est donné d'admirer notamment, de très beaux spécimens de tomates, pommes de terre, choux-fleurs. Pas de fruits, sauf des fraises.

M. l'Administrateur distribue des primes aux lauréats, primes en espèces variant de vingt à vingt-cinq francs, primes en nature sous la forme, notamment, de graines de semence.

L'après-midi, pour user de tous les moyens de locomotion, est consacré à une promenade en bateau sur le Niger. Le fleuve très large, au cours lent et majestueux, poursuit sa route entre des rives verdoyantes et très boisées ; l'air est relativement frais et la température en baisse sérieuse par rapport à celle enregistrée à Kayes.

Et voici que le soir tombe sur Gao, notre dernière étape en A.O.F. A la mélancolie inhérente au crépuscule, s'ajoute pour nous celle de quitter ce passionnant et attachant pays où nous avons trouvé, malgré la différence des latitudes, cette affabilité dans l'accueil et cette ténacité à prospérer et à réussir qui sont parmi les plus belles qualités du caractère français. Admirable consécration du haut niveau moral et du labeur incessant de cette phalange d'Administrateurs d'élite à qui revient le mérite d'avoir apporté aux populations indigènes de la Colonie du mieux-être, de la prospérité et de leur avoir inculqué le goût de l'effort et l'amour de la France.

Et le lendemain 25 février, à six heures et demie, nous prenons congé de M. l'Administrateur Toby, qui a bien voulu nous accompagner jusqu'au terrain et décollons en direction de Bidon V.

Nous y atterrissons à dix heures et demie, après un vol sans histoire au-dessus du Sahara.

Le Gardien a été déplacé depuis notre premier passage. Nous le retrouverons à Reggan. Ici comme à l'aller, il faut procéder au ravitaillement en essence et tous se mettent



MOPTI. - Vue d'ensemble





MOPTI





GAO. - Les Rives du Niger





en devoir de pousser les lourdes pipes dans le sable. Cette opération est, néanmoins, effectuée plus facilement qu'à l'aller, grâce à la disposition adoptée pour placer les appareils. Une collation rapide et c'est à nouveau l'envol vers Reggan où nous devons séjourner le lendemain, pour permettre aux équipages la révision de leur matériel.

Très affable réception par Madame et M. BAURET.

Le 26 au matin, au réveil, le vent de sable s'est levé et souffle avec une formidable puissance, remplissant l'atmosphère de grisaille de sable. Nous pilotes éprouvent les plus grosses difficultés à vérifier leurs appareils qui sont arriérés avec des sacs de sable.

A une cinquantaine de kilomètres de Reggan se trouve une forêt pétrifiée.

Elle est trop éloignée pour qu'il nous soit possible, faute d'automobiles, d'aller la visiter. Aussi nous contentons-nous, et ce sera l'occasion d'expérimenter un autre mode de locomotion, d'emprunter quelques ânes réquisitionnés par le Sergent LAINE qui nous conduira voir, non loin du centre, quelques échantillons d'arbres pétrifiés.

M. le Commandant DELCROIX a bien voulu accepter d'être le Commandant de cette escadrille d'un nouveau genre dont les éléments moteurs ne se conduisent pas avec la même souplesse et la même docilité que nos avions.

Le lendemain 27 février, à six heures et demie, décollage malgré la persistance du vent de sable dont la violence n'a guère diminué depuis la veille.

Notre itinéraire primitif comportait une escale à El-Goléa et étape à Laghouat. Mais les conditions atmosphériques font déjouer les prévisions. Notre appareil traverse des nuages de sable de plus en plus opaques, la visibilité est actuellement nulle et pendant plus de deux heures nous tournerons dans cette atmosphère sans avoir pu repérer notre position.

Légalement inquiet, je l'avoue, j'envisage toutes sortes d'éventualités possibles : manque d'essence, nous contraignant à atterrir et à nous immobiliser dans le sable pendant plusieurs jours. Heureusement que nous ne sommes

pas dépourvus de tous vivres de réserve. Enfin, une légère éclaircie se manifeste et notre pilote parvient à repérer à nouveau la piste.

Atterrissage non prévu à Adrar, pour faire l'emplette de quelques provisions ; deux autres appareils de l'escadrille nous ont suivi : les autres sont passés, sauf un, cependant, dont le pilote, craignant de manquer d'essence, a cru plus prudent de rebrousser chemin et de retourner à Reggan. Il nous rejoindra le lendemain.

Nous repartons à onze heures, pour gagner El-Goléa où nous atterrissons à quatorze heures. Nous y retrouvons le Commandant DELCROIX qui commençait à être inquiet de notre sort.

Ici le vent de sable est aussi tenace et aussi impétueux qu'à la précédente étape ; il pénètre partout et se faufile dans les chambres d'hôtel jusqu'à l'intérieur de nos valises.

*Le 28 février* nous sommes réveillés de très bonne heure comme pour un départ matinal ; mais nous apprenons que la météo est trop mauvaise pour qu'il soit possible d'envisager le départ.

Nous faisons contre mauvaise fortune bon cœur et réfré-  
nons notre impatience.

Le lendemain 29, malgré des conditions atmosphériques peu favorables, nous décollons en direction d'Alger. Notre appareil est formidablement secoué ; principalement dans le sens vertical, des trous d'air de plus de deux cent mètres nous donnent l'impression d'occuper les ascenseurs ultrarapides de quelque grand magasin futur. La tempête ne fait que croître. Aussi le Commandant DELCROIX décide-t-il, par mesure de prudence, d'atterrir à Laghouat, où nous nous posons à 10 heures et demie.

M. l'Administrateur adjoint ZANNETACCI, nous accueille et nous loge à l'hôtel Transatlantique. Dans la soirée, mon collègue AÏSSA BEN KACEM et moi-même, sommes reçus par le Kalifa DJELLOUL au cours d'une réception intime, où je rencontrerai M. le Juge de Paix de Laghouat et deux inspecteurs de l'enseignement primaire.

*1<sup>er</sup> mars.* — Malgré les conditions atmosphériques nettement défavorables et devant notre impatience, le Commandant DELCROIX donne l'ordre du départ. Nous décollons à 8 heures et demie et, très secoués, nous atteignons bientôt des nuages opaques dans lesquels nous avons l'impression de nous mouvoir comme s'ils étaient de coton. Cette impression de non sustentation et de flou est nettement désagréable. Une émotion : en passant au-dessus des gorges de la Chiffa où nous sommes très brutalement secoués, un avion passe au-dessus du nôtre ; presque au moment où il a atteint la verticale, il sombre dans un trou d'air et se rapproche dangereusement des plans de notre appareil. Tout, heureusement, se termine là.

Il fait très froid, certainement plusieurs degrés au-dessous de zéro. Où sont donc les températures de l'A.O.F. Et voici que l'appareil descend ; un coup d'œil : à travers le vent, la neige, puis la pluie, apparaît par intermitences le terrain de Maison-Blanche qui constitue le point terminus de l'énorme périple de 17.000 kilomètres que nous venons d'accomplir. Et, frappant contraste, sur le diorama qui se déroule en ma mémoire des sites chauds et lumineux que nous avons entrevus, tombe comme pour accroître nos regrets, le rideau de brume des plus mauvais temps d'hiver. Un choc léger m'arrache à ces réflexions mélancoliques ; les roues de notre appareil ont pris contact avec le sol du terrain d'atterrissage et soulèvent des gerbes de boue. L'avion ralentit, puis s'immobilise. C'est fini.

Ruée derrière M. le Président MORARD, M. le Général FÉQUANT et M. le Général LACOLLEY, de la foule des parents et amis. Pressés, serrés, embrassés, nous sommes portés vers le bar où dans une improvisation d'une haute tenue M. le Président MORARD nous félicite de notre retour et de l'heureux aboutissement de notre mission. A lui se joint M. le Général FÉQUANT. En termes heureux M. POULALION leur répond.

Et c'est le dernier tableau du dernier acte, en quelque manière, la morale en guise de conclusion des légendes du moyen-âge.

Avant de clore ces notes hâtives de voyage, je n'aurais garde d'omettre l'accomplissement d'un agréable devoir : celui d'exprimer l'hommage de mon admiration et de ma reconnaissance à tout le personnel de l'escadrille : Commandant, officiers, sous-officiers, pilotes, mécaniciens, lesquels, grâce à leurs connaissances, à leur énergie et à leur dévouement ont réalisé une admirable performance sans le moindre incident important, démontrant par ce raid, auquel j'ai eu l'insigne honneur de participer, l'excellence des équipages et la valeur du matériel français, soulignant aussi d'une manière particulièrement évocatrice l'importance actuelle et future de l'aviation dans les liaisons de l'Afrique du Nord avec l'A.O.F.

# Considérations sur la situation agricole, commerciale et industrielle du Sénégal

A l'encontre des Colonies faisant partie de l'A.O.F. et précédemment traversées, le Sénégal est pour la Métropole un appoint suffisamment important pour n'être pas méconnu. De nombreux ouvrages ont traité de l'économie agricole, commerciale et industrielle du Sénégal et ils ont été suffisamment profusés, pour qu'il soit inutile de nous étendre, au cours de la présente monographie, sur les divers aspects du problème que posent les relations économiques du Sénégal avec les divers pays du monde, d'autant que cette Colonie peut actuellement être considérée comme faisant partie intégrante du territoire français.

Nous nous bornerons donc, à examiner les possibilités de transactions, tant à l'importation qu'à l'exportation, du Sénégal avec l'Algérie puisque, au demeurant, telle est la principale raison d'être de notre Mission.

Par souci de complète information toutefois, nous ferons suivre l'étude des échanges entre le Sénégal et l'Algérie, des statistiques douanières concernant les exportations et

les importations de cette Colonie dans tous les domaines avec la Métropole et, également, avec les pays étrangers, et nous les commenterons succinctement.

Pour compléter les informations que nous donnerons ci-après, et pour permettre au commerce algérien d'entrer en relations avec celui du Sénégal, nous ferons paraître en annexe, la liste des principales Maisons de Commerce installées dans la circonscription consulaire de Dakar et classées par spécialités.

1° PRODUITS EN PROVENANCE DU SÉNÉGAL  
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE IMPORTÉS EN ALGÉRIE

a) *Arachides*. — Les arachides du Sénégal, qui constituent le produit principal d'exportation de cette Colonie sont, avant tout, une matière première industrielle. Ces arachides sont universellement connues et réputées sur le marché mondial des *Corps gras*. Elles donnent, en effet, une huile alimentaire de toute première qualité qui ne le cède qu'aux huiles d'olive.

Précédemment, il avait été admis, à la suite des délibérations de la Chambre de Commerce d'Alger, que l'arachide du Sénégal, de trop petite dimension et d'une saveur huileuse, ne pouvait, pour ces raisons, remplacer, comme arachide de bouche, celle de provenance de Chine ; il s'avère maintenant, à la suite des expériences faites, que cette dernière peut être amplement remplacée.

Les indigènes du Sénégal consomment une partie de leur production d'arachides comme aliment normal, après les avoir fait griller ; ils les vendent, d'ailleurs, sous cette forme, dans tous les cafés européens de Dakar et de la Colonie ; mais pour cela, il est indispensable que cette arachide, préalablement décortiquée, soit mise dans un récipient contenant de l'eau salée où on la laisse pendant quelque temps s'imprégner de sel ; elle est ensuite séchée, puis mise à cuire à feu doux dans un récipient de fonte, dans lequel l'eau est remplacée par du sable fin tamisé, tel que sable

de mer ou sable de dune. Après cuisson, on tamise pour séparer l'arachide du sable et elle constitue, alors, une friandise légèrement salée.

D'autre part, dans la région du Sénégal située au Sud de la Gambie, dénommée la Casamance, on trouve une production d'arachide d'une dimension supérieure à celle dite : « Rufisque ». Cette variété, qui se rapproche de celle en provenance de Chine, convient pour la consommation de bouche dans les conditions habituelles de préparation. Enfin, dans cette même région de Casamance, on a récemment essayé une variété d'arachides que, comme par hasard, il n'a pas été possible d'affubler d'un nom français et qu'on s'est résolu à dénommer : Philippine King et qui, malgré ce nom rébarbatif, convient beaucoup mieux à la consommation de bouche que la graine tout venant.

b) *Huiles et tourteaux d'arachides.* — Les huiles d'arachides du Sénégal, déjà très connues et appréciées sur le marché d'Oran, sont susceptibles d'une intensification d'écoulement sur la généralité du marché algérien. A noter spécialement : les tourteaux d'arachides en provenance du Sénégal d'une couleur blanche ou brune, sont d'ores et déjà très appréciés et constituent un excellent aliment dont, à notre avis, il serait opportun de généraliser l'emploi dans nos pays.

Je donnerai plus loin les indications relatives aux prix au départ et aux prix de revient rendus dans ports algériens.

c) *Gomme arabique.* — La région du fleuve au Sénégal, à l'instar de la Mauritanie, produit une gomme renommée. La production annuellement est d'environ 5.000 tonnes, mais il faut remarquer qu'elle ne peut servir en confiserie qu'après avoir été préalablement traitée.

d) *Viandes congelées de bœuf.* — La Chambre de Commerce d'Alger avait, préalablement à notre Mission, attiré déjà l'attention des importateurs algériens sur l'intérêt qui s'attache à ces produits. Nous avons pu constater qu'actuellement au Sénégal, il avait été réalisé de gros efforts en

vue de rationaliser l'organisation de cette exportation. A notre avis, si les conditions d'emballage peuvent réaliser un hermétisme absolu, ces conserves seront appelées à détrôner définitivement celles en provenance de l'étranger.

*e) Produits divers.* — A titre documentaire, nous citerons quelques autres produits originaires du Sénégal susceptibles, à bref délai, d'intéresser le commerce algérien et qui tous, pour des raisons diverses, n'ont pu parvenir à constituer des bases d'échanges importants avec l'Afrique du Nord ; par exemple : les amandes et huile de palme, les sisals, les peaux de bœufs et de moutons, et les sables minéralogènes. Il est prématuré de prévoir le développement respectif de ces produits ; il nous suffira de dire que, dans un avenir prochain, ces diverses productions spécifiquement sénégalaises s'avèreront comme devant spécialement intéresser les importateurs algériens.

## 2° PRODUITS ALGÉRIENS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE IMPORTÉS UTILLEMENT EN A. O. F. ET AU SÉNÉGAL EN PARTICULIER

*a) Dattes.* — Contrairement à certaines indications dont avait fait état la Chambre de Commerce d'Alger, laquelle laissait entrevoir que la part de l'Algérie, dans l'exportation des dattes à destination du Sénégal, ne s'élevait qu'à 17 %, c'est à un pourcentage de 60 % qu'il faut fixer la moyenne des importations de dattes réalisées d'Algérie par la Colonie du Sénégal, et voici des chiffres officiels qui viendront appuyer cette affirmation.

En 1933, il a été importé au Sénégal, par pays de provenance : de France (dont 201 tonnes pour l'Algérie), 246 tonnes 213 kgs, des Colonies françaises, 3 tonnes 750 kgs, de l'Angleterre, 2 tonnes 389 kgs, des autres pays pour 84 tonnes 186 kgs.

Il faut noter que le Sénégal importe surtout des dattes sèches destinées à la consommation des indigènes principalement d'Algérie (qualité Deigla-Beida), et aussi Turquie-Bassorah. Ces dernières sont comprises dans les importations classées sous la rubrique « Provenances d'autres pays ».



Les dattes en provenance de Bassorah sont plus petites et plus mûres que les dattes d'Algérie ; elles ont un autre désavantage, d'être plus tardives ou du moins d'arriver au Sénégal plus tardivement que les dattes d'Algérie ; elles sont, par contre, d'un prix moins élevé. En outre, le Sénégal reçoit des dattes confites. Voici, à titre documentaire, les prix pratiqués pour la vente en gros en janvier 1936, pour ces produits au Sénégal :

Dattes sèches expédiées en sacs de 45/50 kgs, 65 à 90 frs le sac ;

Dattes confites expédiées en caisses de 25 ou 30 kgs, 60 frs la caisse de 25 ou 30 kgs.

b) *Vins de consommation courante.* — Les vins algériens sont appréciés, au Sénégal, notamment, comme vins de consommation courante ; on reçoit, en effet, au Sénégal, des vins de France coupés de vins algériens. On concurrence aisément les vins espagnols depuis l'application de la surtaxe de 40 % *ad valorem*.

Les vins de table choisis, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent tout de même pas être assimilés aux vins fins, sont reçus en bonbonnes de 25 litres ou en fûts chêne perdus de 225 litres.

Pour ce qui est des vins communs, dits de traite, ils sont réceptionnés en fûts de châtaignier de 100, 200 et 225 litres, fûts perdus, également en demi-muids consignés par le fournisseur qui doivent lui être retournés après usage.

On attache, au Sénégal, une importance particulière aux soins apportés à l'emballage de ces vins. Les fûts qui sont les plus appréciés, sont ceux conditionnés en châtaignier très blanc cerclés de fer peint en noir. Au point de vue des prix, des derniers varient suivant la qualité de 175 frs l'hectolitre, pour la qualité la plus ordinaire, à 300/350 frs l'hecto.

c) *Tabacs fabriqués.* — Les cigarettes algériennes sont très appréciées au Sénégal. Il n'est pas apparu que des modifications sensibles soient à apporter, ni à leur qualité, ni à leur présentation. En cette matière, il serait de l'inté-

rêt des fabricants algériens de ne se livrer à aucune innovation, tant au point de vue de la qualité, qu'au point de vue de paquetage, lesquels, l'un et l'autre donnent satisfaction. Il a été, notamment, tenté récemment par certains fournisseurs d'Algérie d'introduire sur le marché une cigarette soi-disant plus fine, de goût anglais ou américain ; ces essais n'ont pas donné de résultats appréciables.

*d) Conserves alimentaires.* — Les conserves d'olives et de tomates, bien qu'assez répandues dans la clientèle européenne et provenant d'Algérie, n'apportent aux exportateurs aucun intérêt, en raison du caractère restreint de la clientèle spécifiquement européenne à laquelle ces produits s'adressent.

Les conserves de tomates concentrées en provenance d'Algérie, ont été offertes en 1935, à des prix beaucoup trop élevés pour être en mesure de résister victorieusement à la concurrence faite par les conserves en provenance d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Toutefois, la présentation européenne a eu pour conséquence de rehausser tout récemment le cours de ces conserves ; il est possible que, maintenant, l'exportation algérienne soit en mesure de rivaliser avec la production étrangère. Voici, d'ailleurs, quelques indications qui permettront de fixer à ce propos les exportateurs algériens.

Les tomates concentrées comprenant 28 à 35 % d'extrait sec sont reçues en boîtes métalliques rondes de 5, 2 et 1 kg, par caisses contenant 12 boîtes de 5 kgs, 24 de 2 kgs, 48 de 1 kg ou encore 25 boîtes de 2 kgs et 50 boîtes de 1 kg.

Le Sénégal reçoit aussi des caisses de 500 boîtes de 100 grs et 250 boîtes de 200 grs ; le poids des boîtes s'entend brut pour net. Le prix de ces extraits de tomate concentrée varie suivant la qualité. Elle était cotée au début 1936, en gros, à 4 francs le kg environ.

En ce qui concerne les conserves de poissons, il est à remarquer que l'Algérie n'a pas fait d'offres au Sénégal, de conserves de sardines ou d'anchois, et cependant, des offres seraient très certainement suivies d'achats, si la qualité des produits et les prix convenaient. J'indiquerai que

les sardines bon marché, pour la vente aux indigènes et qui généralement, proviennent du Portugal ou de la Belgique, sont reçues en caisses de 100 boîtes 1/4 club et coûtent au prix de gros sensiblement 85 frs la caisse.

*e) Pâtes alimentaires.* — Les pâtes alimentaires se vendent en paquets de 250 grs, par caisses de 100 à 144 paquets ; le prix de gros au début 1936, s'établissait en moyenne à 4 frs le kg plus précisément de 3,55 à 4,25 suivant les marques. J'insisterai sur le fait qu'il n'y a aucune raison pour que, au point de vue prix ou qualité, les pâtes alimentaires en provenance d'Algérie ne trouvent pas place sur le marché du Sénégal.

*f) Pommes de terre.* — Une surtaxe de 25 % a récemment été imposée aux exportateurs de pommes de terre de provenance étrangère. Avant l'établissement de cette surtaxe, le Sénégal recevait les pommes de terre de Hollande, de Belgique, des Iles Canaries et de Madère ; depuis l'établissement de la surtaxe, les pommes de terre sont importées de France, les prix des exportateurs algériens s'étant révélés beaucoup trop élevés. Ces tubercules reçus en sacs de 50 kgs brut pour net, et en caisses à claire-voie de 25 kgs, étaient vendus suivant les prix de gros et toujours à l'époque considérée du début 1936, de 67 à 70 frs les 100 kgs.

*g) Primeurs.* — Les prix départ des primeurs d'Algérie sont relativement bon marché, mais les frais d'emballage, d'aconage, d'embarquement et les frets élevés font que ces primeurs arrivent à Dakar à des prix nettement supérieurs à ceux des mêmes produits en provenance d'Espagne ou du Maroc. D'ailleurs, ces prix sont essentiellement variables selon la saison, les stocks sur place et les quantités reçues par un même vapeur, d'autant que le Sénégal, en général, et la circonscription de Dakar en particulier, produit, pendant six mois de l'année, la plupart des légumes nécessaires en quantités très suffisantes pour subvenir aux besoins locaux. Les artichauts, les petits pois, les choux-fleurs peuvent intéresser cette Colonie pendant toute l'année, les

carottes, les haricots verts et les tomates seulement pendant la saison d'hivernage, c'est-à-dire celle s'étendant du mois de juillet au mois de novembre.

*h) Huiles d'olive.* — Les huiles d'olive sont reçues en fûts de 100 kgs, en estagnons de 2 kgs 500 et en bouteilles de 1 litre. Les prix de gros sont de 6 fr. 50 le litre en fût et de 8 fr. 50 le litre en bouteilles. Les huiles d'olive d'Algérie, en général fruitées, trouvent peu d'amateurs au Sénégal d'autant que, sur place, on fabrique une huile d'arachide de toute première qualité provenant des « rufisques ».

*i) Bières.* — Il existe à Dakar, la Société des Brasseries de l'Ouest Africain, fabriquant la bière « La Gazelle », qui alimente pour la plus grosse part le Sénégal.

Les bières bon marché telles que Phénix, Zénith et Marx sont importées de Marseille. Quant aux bières de marque : Maxeville, Brasserie de la Meuse, Vézélise, elles sont importées de France, sans compter celles telles que les marques Walsheim, Bavaria, Karlborg, Tuborg, Falcon qui sont importées de Belgique, de Hollande et d'Allemagne.

Les prix de gros varient de 150 à 300 frs l'hecto, suivant la qualité et l'origine. Les bières sont reçues soit en fûts métalliques vitrifiés de 50 litres, soit en bouteilles munies d'un bouchon-couronne.

*j) Produits divers.* — D'autres produits algériens, tels que allumettes et babouches sont, d'ores et déjà, importés en A.O.F., d'autres qui n'ont pas encore fait l'objet d'appréciables importations, seraient susceptibles d'intéresser les importateurs du Sénégal : ce sont le criu végétal, les farines de froment, les fruits secs et les savons.

L'Algérie peut donc trouver place sur le marché du Sénégal, pour bon nombre de ses produits, mais le Sénégal n'est pas un marché nouveau ; il faut donc s'attendre à ce que la concurrence s'y montre dans toutes les branches de l'activité commerciale comme particulièrement âpre ; c'est donc en procédant avec des méthodes modernes, c'est par l'envoi direct d'échantillons, par la qualité des produits,

par la bonne exécution des commandes, par la rapidité des exécutions et par l'étude de prix normaux, qu'au Sénégal, comme partout ailleurs du reste, il est possible, sur le terrain commercial, de concurrencer dans chaque catégorie de produits, les importations étrangères avec un minimum de succès.



# Considérations sur la situation agricole, commerciale et industrielle du Soudan Français

Malgré que la saison des pluies ait été extrêmement tardive et que les précipitations aient été irrégulières, le volume d'eau tombé en 1934 a été presque égal à celui des années précédentes. Néanmoins, la pluviométrie a été assez peu favorable aux cultures, en raison des longues périodes de sécheresse qui ont été constatées à plusieurs reprises. Les récoltes de produits vivriers, notamment de mil, de riz et de blé furent, cependant, assez satisfaisantes pour assurer facilement l'alimentation annuelle de la population.

La culture des produits souterrains, à l'abri des attaques des acridiens, a encore progressé ; en ce qui concerne le manioc, dans le cercle de Bafoulabé, 30.000 boutures ont été distribuées, dans le cercle de Kita, 24.000 boutures et dans le cercle de Nara, 5.000 boutures.

Les exportations d'arachides de la Colonie, pour la campagne 1933-1934, se sont élevées à environ 13.200 tonnes, en progrès appréciable sur les chiffres de la campagne précédente, 3.050 tonnes. D'autre part, une certaine extension a été donnée aux surfaces cultivées en 1934.

La production du coton purement indigène est très dif-

ficile à chiffrer, parce que cet article ne donne lieu qu'à des achats restreints de la part du commerce européen ; les achats portant sur ce coton ont atteint seulement l'an dernier 573 tonnes de produit brut. Quant aux variétés importées, l'effort d'extension porte principalement sur le coton Allen, le Karangani-Garo Hills ou Budi et les cotons égyptiens. L'Allen est cultivé dans les cercles de Ségou, Siguiri, Barouéli et Koulikoro ; la production totale a été de 98 tonnes-fibres en augmentation de 22 tonnes sur la précédente. En vue de propager cette variété, 118 tonnes de graines ont été distribuées dans le cercle de Ségou et 8 tonnes dans la Subdivision de Koulikoro. De petites quantités de graines ont été également adressées à huit autres circonscriptions pour en expérimenter la culture. Pour le seul cercle de Ségou, les surfacesensemencées en coton Allen, en 1934, ont été de l'ordre de 3.000 hectares.

L'hybride Karangui-Garro Hills a continué à se comporter de façon heureuse dans les zones favorables à sa culture. Intéressant par la bonne qualité de sa fibre et le rendement élevé 29 à 30 % qu'il donne à l'égrenage, il doit dans ces régions se substituer peu à peu au coton indigène. Dans le cercle de Koutiala, il a fourni une récolte de 9 t. 438 de coton brut, soit 2 t. 811 de fibre. Une distribution de 6.800 kilos de semences choisies de cette variété a été faite l'an dernier pour préparer la campagne 1935.

Les cotons égyptiens cultivés à Diré, ont donné, au début de 1934, une récolte brute de 185 tonnes, soit 63 tonnes de fibres.

En ce qui concerne les produits de cueillette, le karité a donné une production inférieure à celle de l'année précédente, mais les stocks invendus de 1933, ont pu s'écouler en 1934, ce qui a permis d'exporter 89 tonnes d'amandes et 2.642 tonnes de beurre.

Les exportations de kapok, de gomme et de cire sont restées sensiblement les mêmes. Il convient de signaler au sujet de la gomme, l'effort de régénération des peuplements de vérek poursuivi dans le cercle de Goundam et qui sera généralisé dans les autres cercles producteurs.



### CULTURES VIVRIÈRES

Les principales cultures vivrières sont : au Soudan français, le *mil*, le *riz* et le *maïs*. Il y a lieu d'ajouter différents autres produits complémentaires et de moindre valeur, tels que le blé, le manioc, l'igname, la patate douce, les pois souterrains et divers condiments entrant dans la préparation des aliments indigènes.

*Le mil* est cultivé, d'une façon générale, dans toute la Colonie. Il constitue la base de l'alimentation soudanaise, surtout chez les sédentaires. On peut évaluer la production annuelle de mil à près de 400.000 tonnes, dont 75.000 environ restent disponibles pour la vente, après prélèvement des quantités nécessaires aux semences et à la nourriture des populations.

*Le riz* est la culture par excellence de la vallée du Niger, principalement dans les régions inondées des cercles de Mopti et Macina. Mais on le rencontre aussi dans tous les cercles à populations agricoles qui utilisent les moindres vallées et les abords des mares à la production de cette céréale. Aussi distingue-t-on le riz du fleuve, le riz de mare et le riz de montagne. Ces diverses variétés sont généralement bien adaptées aux régions où elles croissent. La production totale du Soudan serait d'environ 80.000 tonnes, dont 25.000 tonnes resteraient disponibles pour la vente.

*Le maïs* est surtout cultivé dans la partie du Soudan située au Sud du 14<sup>e</sup> parallèle, ainsi que dans les circonscriptions de Nioro et Nara. Il constitue presque une culture secondaire en ce sens que sa récolte est entièrement consommée sur place et, le plus souvent, au moment de la soudure. Certains cercles bénéficiant d'un régime hydrographique particulièrement favorable obtiennent deux récoltes par an. On peut évaluer la production totale de cette graine à 50.000 tonnes dont 10.000 environ donnent lieu à des échanges locaux.

*Le blé* se cultive uniquement dans les cercles de Goundam et Tombouctou. La récolte ne dépasserait pas 3.000 tonnes.

En ce qui concerne les autres produits vivriers, il est difficile de donner des chiffres même approximatifs. Il est possible de mentionner, cependant, que les cultures souterraines ont tendance à se développer de plus en plus, en raison de l'avantage qu'elles présentent de ne pouvoir être attaquées par les sauterelles. C'est ainsi qu'en 1935, plus de 60.000 boutures de manioc ont été distribuées dans différents cercles.

L'on peut indiquer également les cultures maraîchères, pratiquées aux environs des centres européens et qui, sans constituer un élément alimentaire pour l'indigène, lui permettent, cependant, d'augmenter ses ressources par la vente qui en est faite quotidiennement. A Bamako, notamment, ce mouvement a pris depuis plusieurs années une extension remarquable.

#### PRODUITS D'EXPORTATION

Les principaux produits d'exportation du Soudan Français sont l'arachide, la gomme, le kapok, le sisal, le karité, le coton, les peaux, la laine, le bétail vivant et l'or.

*L'arachide*, qui occupe la première place au point de vue tonnage, est cultivée surtout dans les circonscriptions du Sud de la Colonie ; depuis quelques années, toutefois, l'aire culturale de cette légumineuse s'est étendue aux cercles de la boucle du Niger qui fournissent, maintenant, un contingent appréciable à l'exportation qui est susceptible d'augmenter très sensiblement dans l'avenir. L'arachide soudanaise, dont la qualité ne le cède en rien à la variété dite « Rufisque » du Sénégal, est en grande partie exportée « décortiquée », de façon à réduire au minimum les frais de transport assez onéreux que supporte le produit des lieux de production jusqu'aux ports d'embarquement. Les opérations de décorticage sont effectuées à la main, par

les indigènes ou à l'aide de machines à main mises à la disposition des cultivateurs par les Sociétés de Prévoyance. Certaines maisons de commerce possèdent des usines de décortilage susceptibles de traiter un tonnage important d'arachides en coques.

En 1935, le Soudan a exporté 10.378 tonnes d'arachides décortiquées et 7.407 tonnes d'arachides en coques ; les exportations correspondant à la récolte de 1935, atteignent entre 45 et 50.000 tonnes, dont plus des 2/3 en décortiquées.

*La gomme*, produit de cueillette, est récoltée presque uniquement dans les Cercles Nord de la Colonie (région de Timbédra et de Tombouctou).

Les exportations de ce produit, qui avaient considérablement fléchi au moment de la crise, sont en lente, mais sensible amélioration depuis deux ans, mais sont loin d'atteindre encore le niveau de la période d'après guerre.

Le prix peu rémunérateur payé aux récolteurs, la diminution des peuplements de gommiers, le manque d'homogénéité du produit sont les principales causes de cet état de choses auquel l'Administration locale s'efforce de remédier sans que, toutefois, jusqu'à ce jour, ses efforts aient été couronnés de plein succès, en raison de la complexité du problème qui dépasse le cadre de la Colonie elle-même.

Les sorties de gomme au cours de l'année 1935, se sont élevées à 1.300 tonnes environ contre 1.100 en 1934 et 2.300 en 1930, année qui a précédé l'apparition de la crise commerciale.

*Le kapok*, autre produit de cueillette a été, également, très affecté par la crise ; de 1.918 en 1931, les exportations de ce produit sont tombées à 685 tonnes en 1932, pour se stabiliser aux alentours de ce chiffre au cours des années suivantes (763 tonnes en 1933, 671 tonnes en 1934 et 715 tonnes en 1935).

D'un maigre rapport, il est peu probable que les sorties de kapok retrouvent leur niveau antérieur, sauf si une hausse des cours, qui est assez peu probable, permet de payer aux indigènes un prix plus élevé et partant plus rémunérateur.

*Le sisal*, dont la culture est cantonnée dans la région de Kayes et de Bamako, donne lieu, depuis deux ans, à un courant intéressant d'exportations, grâce à l'octroi de primes qui ont permis aux planteurs de surmonter les graves difficultés avec lesquelles ils se trouvaient aux prises, en raison de la chute brutale des cours de ce produit sur les marchés européens. De 1.500 tonnes en 1931, les sorties de sisal sont passées à 2.020 tonnes en 1934, pour atteindre en 1935, 2.260 tonnes, chiffre qui sera certainement dépassé, du fait de l'entrée en rapport de nouvelles plantations et du relèvement des prix de sisal qui de 16 fr. la tonne au début de 1935, sont remontés jusqu'à 28 fr., pour se stabiliser à l'heure actuelle aux alentours de 26.

*Le karité*, troisième produit principal de cueillette, a été lui aussi, comme la gomme et le kapok, très affecté par la crise et ses exportations qui atteignaient encore, en 1931, 3.712 tonnes pour le beurre et 390 tonnes pour les amandes, sont tombées respectivement à 2.400 et 179 tonnes.

*Le coton*, qui occupait jusqu'en 1931, une place importante dans l'économie soudanaise, ne donne plus lieu maintenant qu'à un courant très modeste d'exportation. La chute brutale des cours de ce produit a, en effet, porté un sérieux coup à la culture de ce textile que l'indigène a, dans beaucoup d'endroits, délaissée au profit de celle d'autres produits d'un profit plus avantageux, pour une somme de travail moins considérable. Pour des nécessités d'ordre impérial, l'Administration locale s'est attachée à rendre au coton la place qu'il mérite et si les efforts qu'elle a déployés n'ont pas encore produit leur plein effet depuis deux ans, on constate cependant une reprise très sensible des exportations de ce produit qui, tombées en 1933 à 78 tonnes contre 1.291 en 1931, se sont relevées à 123 tonnes en 1933, pour atteindre 208 tonnes en 1935. Ces chiffres ne représentent, d'ailleurs, pas l'intégralité de la production réelle qui est très supérieure, mais qu'il est assez difficile d'évaluer du fait que les indigènes ne livrent au commerce ou à l'Administration qu'une très faible partie de leur

récolte, le surplus étant utilisé par eux pour la fabrication de bandes de coton qui alimentent un courant de transactions extrêmement important, de villages à villages, de cercles à cercles et même de l'intérieur de la Colonie vers d'autres colonies voisines.

En ce qui concerne les variétés cultivées, la première place appartient au coton indigène particulièrement robuste, mais d'un rendement assez faible à l'égrenage (20 %) ; ce coton tend, d'ailleurs, à disparaître et à être remplacé par une variété importée de l'Inde, dite « Karangani » ou « Budy », qui possède les mêmes qualités de robustesse, mais donne à l'égrenage un rendement très supérieur (28 à 29 %). A côté de ces deux variétés, se place l'Allen, qui, bien que moins robuste, donne une fibre plus longue et plus soyeuse, avec un pourcentage à l'égrenage se rapprochant très sensiblement de celui du Budy (29 à 30 %).

*Les exportations de peaux*, comme celles du coton, ont été particulièrement affectées par la crise et, depuis 1930, n'ont cessé de décroître. La diminution est surtout sensible en ce qui concerne les peaux de bœufs, dont le tonnage exporté est passé de 629 tonnes à 370 en 1935, alors que, pour les peaux de moutons et de chèvres, les chiffres des sorties sont restés sensiblement les mêmes avec une légère augmentation pour ces dernières (55 tonnes en 1935 contre 28 en 1930).

Si la crise est en grande partie responsable de cet état de choses, il faut incriminer également le mauvais conditionnement des produits. Une active propagande continue bien à être menée auprès des éleveurs, pour les amener à mieux préparer leurs peaux et des progrès sensibles ont été obtenus, mais cette propagande nécessairement fragmentaire, s'avère comme insuffisante pour qu'on puisse espérer, dans un délai rapproché, une modification radicale des pratiques indigènes en cette matière. Aussi l'Administration locale envisage-t-elle la création d'un Office de conditionnement des peaux qui s'attacherait à ne laisser exporter que des peaux répondant à des exigences définies par avance et de nature à assurer sur les marchés exté-

rieurs leur bonne présentation. Par ailleurs, la Colonie entend conjuguer l'action de cet Office avec celle des Sociétés de Prévoyance nouvellement créées dans les cercles d'élevage qui ont, dans ce domaine (on ne saurait trop le souligner), un rôle particulièrement bienfaisant à jouer vis-à-vis des éleveurs, en poursuivant leur éducation avec l'assistance des agents du Service Zootechnique, en leur fournissant des couteaux spéciaux pour dépouiller les animaux, en aménageant des séchoirs, en groupant les peaux et en les classant, en aménageant des bains antiparasitaires, en organisant des marchés sur le modèle des foires à laine, et, même, en s'intéressant à la vente de certaines qualités de peaux pour lesquelles un débouché rémunérateur existe dans la Métropole (peaux de chèvres en particulier).

De 527 tonnes en 1930, *les exportations de laines* sont tombées en 1932 à 97 tonnes, pour se relever à 298 tonnes en 1934 et, de nouveau, fléchir à 182 tonnes en 1935. La baisse des cours de ce produit est en grande partie responsable de cette régression, mais, comme pour les peaux, le mauvais conditionnement entre également pour une large part dans la dépréciation dont est l'objet la laine. Avec le concours de l'Union Ovine, l'Administration s'est efforcée de remédier à cet état de choses en organisant des marchés contrôlés de la laine dans les Cercles producteurs ; des résultats intéressants ont été obtenus, mais ils sont encore insuffisants, pour amener une revalorisation du produit. Là encore, l'action conjuguée de l'Union Ovine, du Service Zootechnique et des Sociétés de Prévoyance peut rendre les plus utiles services, et le programme commun à ces trois organismes qui a été établi en vue d'une application immédiate doit permettre dès cette année, d'enregistrer une reprise très sensible des exportations des laines soudanaises.

#### CHEPTEL

Les recensements qui ont été faits et qui devraient permettre de dénombrer exactement l'importance du cheptel

soudanais sont forcément incomplets : Dissimulation de la part des éleveurs, animaux faisant partie de catégories non taxées, mouvement de transhumance des troupeaux, etc... Il n'en est pas moins vrai que ce cheptel est fort nombreux et constitue la grande ressource des populations nomades.

En gros, l'on peut adopter les chiffres ci-après :

Chameaux .....	16.700
Bovidés .....	1.300.000
Anes .....	155.000
Chevaux .....	70.000
Moutons et chèvres .....	3.440.000

L'exportation de ces animaux se fait principalement :

a) Sur le Sénégal, en passant par les cercles de Néma, Nioro et Kayes ;

b) Sur la Côte d'Ivoire et la Gold Coast, en passant par les cercles frontières de Koutiala, San, Tougan, Ouagougouya ;

c) Sur le Dahomey, la Nigéria et le Niger Français, en passant par les cercles de Ouahigouya, Gourma-Rharous et Gao.

Le plus fort mouvement d'exportation, durant ces dernières années, se pratique en direction du Sénégal.

Les foires de Kayes organisées en 1934, ont donné lieu aux transactions suivantes :

1° De fin novembre 1934 au 2 avril 1935 (date de cessation des marchés officiels).

Bœufs :

Exportation sur la Métropole .....	468
Exportation sur le Sénégal .....	89
Consommation locale (y compris les chantiers du Dakar-Niger).....	1.188

---

1.745

Moutons :

Exportation sur la Métropole .....	1.243
Exportation sur le Sénégal .....	3.842
Consommation locale (y compris les chantiers du Dakar-Niger).....	8.337
	<hr/>
	13.422

2° *De novembre 1935* (date de reprise des marchés officiels) *au 31 mars 1936.*

Bœufs :

Exportation sur la Métropole .....	486
Exportation sur le Sénégal .....	325
Consommation locale (y compris les chantiers du Dakar-Niger).....	1.473
	<hr/>
	2.284

Moutons :

Exportation sur la Métropole .....	3.232
Exportation sur le Sénégal .....	9.206
Consommation locale (y compris les chantiers du Dakar-Niger).....	20.627
	<hr/>
	33.065

ORPAILLAGE

I. *Gisements existants.* — L'extraction de l'or au Soudan Français se concentre toujours dans les quelques gisements en bordure de la Falémé et du Bafing (Bambouk), sur le territoire des Cercles de Kayes et de Bafoulabé ; du Manding, dans la Subdivision de Bamako, enfin de Kalana (Ouest du Cercle de Bongoumi), qui se trouvent tous sur la même zone de minéralisation, ainsi d'ailleurs que les importants gisements du Bouré, au Nord du Cercle de Siguiri.

Le gisement du Manding, qu'un réseau routier en cons-



truction (et notamment la route Bamako-Siguiri par Kourémalé), commence à desservir, tend à prendre une certaine ampleur. Une partie notable de la production ne figure d'ailleurs pas sur les statistiques, étant exportée directement vers la Guinée par les acheteurs Dioulas.

Aux mines de Kalans, l'exploitation de la matière précieuse continue d'être entièrement dévolue aux indigènes qui, par des moyens rudimentaires, extraient néanmoins des quantités intéressantes. 20.000 individus environ vivent sur les placers aurifères, dont l'activité ne se ralentit qu'avec l'hivernage.

Dans le Cercle de Bafoulabé, l'orpaillage continue d'être, pour les cantons du Sud, Bafing, Diabé et Subdivision de Satadougou, une ressource très importante, il est surtout pratiqué de février à mai. On peut estimer à 200 kilogs les quantités exportées dans l'année, des deux subdivisions, soit par le canal des Maisons de commerce de Kayes, qui en drainent la majeure partie, soit par les Dioulas qui l'envoient sur la Guinée.

Le métal est vendu 50 francs le gramme par les mineurs aux Dioulas, qui le revendent 53 francs aux maisons européennes.

La Compagnie Falémé-Gambie a fait à Satadougou des essais d'extraction par silice et aurait ainsi recueilli, dans une expérience qui lui a semblé satisfaisante, 600 grammes d'or. Elle envisagerait l'installation d'une station de pompage, afin de pratiquer une exploitation continue.

Cette même Compagnie a continué ses prospections par dragages dans le Cercle de Kayes. Les indigènes de ce cercle, principalement dans le Bambouk, poursuivent eux aussi, par leurs méthodes ancestrales, l'extraction du métal précieux. L'exportation totale pour 1935, accuse une augmentation de 7.541 grs 2, par rapport à l'année précédente.

II. *Extraction de l'or en 1935.* — Une enquête sur les placers du Haut-Sénégal faite par les soins de M. l'Inspecteur du Travail Léon en février, aux fins de vérifier les

réserves indigènes, a conduit celui-ci à proposer qu'en raison du déplacement des placers, les périmètres réservés soient plus largement calculés.

Cette mission avait été précédée de celle de l'Ingénieur-Géologue BAUD, qui étudia quelques-uns des placers en bordure de la falaise gréseuse de Tamboura. Ce technicien visita aussi le placer de Soumala, placer de surface constitué par de la latérite aurifère qu'il faut broyer avant de la laver, et qui fournit d'assez grosses pépites irrégulièrement disséminées.

Cet orpaillage indigène exige un travail pénible, ne rapportant en moyenne qu'un franc par jour et par travailleur. Les Malinkés qui s'y livrent, étant des chasseurs de profession et pratiquant très peu la culture, sont réduits à vendre une partie de leur récolte en novembre, pour la racheter trois ou quatre fois plus cher quelques mois plus tard : aussi sont-ils véritablement exploités par les usuriers. L'arrêté local du 21 novembre 1924, relevant les patentes, a, il est vrai, éliminé beaucoup de petits trafiquants sans scrupules.

Enfin, des travaux de recherches ont été faits dans les mines du Cercle de Bougouni, par l'Ingénieur-Géologue LAMBERT et l'Ingénieur des Mines JULIAN.

A la suite de ces différentes missions, la création de coopératives minières, se procurant l'alimentation en vivres par les Cercles agricoles voisins et se livrant à des achats d'or, apparaît encore prématurée. Au surplus, on ne doit pas oublier, en cette matière, qu'il existe des coutumes locales très particulières, dont l'effet pourrait être, sur une intervention administrative trop directe, un abandon total de certains placers.

L'orpaillage, très actif durant les cinq premiers mois de l'année, commence à se ralentir au cours du deuxième trimestre, en raison des pluies. Pour ce trimestre, les sorties d'or du Soudan accusaient une différence en moins de 27 kgs 675, comparativement à la période de 1934. Mais c'est surtout au troisième trimestre que l'extraction de l'or marque un temps d'arrêt ; cependant, la Compa-

gnie des Mines de Falémé-Gambie a continué ses travaux, grâce à la mise en service d'une drague nouvelle dans la Falémé et du sluice sur les terres de Berola (Satadoukou). Les exportations d'or au cours de ce trimestre, ont d'ailleurs été en augmentation de 4.712 grs 95, sur celles du trimestre correspondant de 1934 ; elles sont, toutefois, en diminution marquée sur celles du deuxième trimestre de 1935 ; il y a aussi diminution très nette de la production des trois premiers trimestres 1935 (633.459 grs 72), sur celle de la période correspondante de 1934 (660 kgs 151 grammes).

Enfin, le total des exportations d'or pour 1935, d'après les déclarations de la taxe sur le chiffre d'affaires, s'élève à 772 kgs 608 contre 801 kgs 230 en 1934, soit une baisse de 28 kgs 62. Quoique étant très supérieurs aux chiffres des années 1930, 1931, 1932 et 1933, ces chiffres ne laissent pas d'être assez surprenants.

Cette baisse des exportations trouve son explication dans les deux faits suivants :

D'une part, les exportations n'englobent pas la totalité de la production aurifère. Il a été indiqué plus haut que des quantités importantes d'or extrait sur les placers de Bamako (10 % de la production en 1935) sont, soit vendues à des acheteurs venus de Guinée, qui les exportent ensuite vers cette Colonie, soit employées à la fabrication de bijoux indigènes, soit même thésaurisées par les mineurs eux-mêmes. Cette considération joue aussi, bien qu'à un moindre degré, pour les autres placers de la Colonie, presque tous situés aux confins guinéens.

#### COMMERCE GÉNÉRAL

Importations : 1933, Sénégal, 409.208.536 frs ; Soudan, 19.083.914 frs ; 1934, Sénégal et Soudan, 400.622.488 frs ; d'où une différence pour les deux colonies réunies, de 27.669.962 en diminution, soit 6,4 %.

Exportations : 1933, Sénégal, 279.179.236 ; Soudan, 5.630.073 ; 1934, Sénégal et Soudan, 340.360.266 ; d'où

une différence pour les deux colonies réunies, de 55.550.957 francs en augmentation, soit 16 %.

TOTAL DU COMMERCE GÉNÉRAL

1933, Sénégal, 688.387.772 ; Soudan, 24.713.987 ; 1934, Sénégal et Soudan, 740.982.754 ; d'où une différence pour les deux colonies réunies, de 27.880.995 frs, en augmentation, soit 3,8 %.

COMMERCE SPÉCIAL

Importations : 1933, Sénégal et Soudan, 375.501.383 frs ; 1934, Sénégal et Soudan, 339.429.778 frs ; d'où une différence pour les deux colonies réunies, de 36.071.605 frs, en augmentation, soit 9,8 %.

Exportations : 1933, Sénégal et Soudan, 238.126.324 frs ; 1934, Sénégal et Soudan, 299.894.027 frs ; d'où une différence pour les deux colonies réunies, de 61.767.703 frs, en augmentation, soit 20 %.

TOTAL DU COMMERCE SPÉCIAL

1933, Sénégal et Soudan, 613.627.707 frs ; 1934, Sénégal et Soudan, 639.323.805 frs ; d'où une différence pour les deux colonies réunies, de 25.696.098 frs, en augmentation, soit 4 %.

*Observations.* — La période considérée étant caractérisée par une baisse du prix de tous les produits, le tonnage des marchandises importées et des produits exportés donne une idée peu exacte des échanges de ces deux colonies.

*Commerce général*

Importations .....	583.978 Tonnes
Exportations .....	897.789 —
	<hr/>
	1.481.767 Tonnes

*Commerce spécial*

Importations .....	279.986 Tonnes
Exportations .....	616.967 —
	<hr/>
	896.953 Tonnes

VALEUR EN FRANCS DES IMPORTATIONS DU SÉNÉGAL-SOUDAN  
PAR PAYS DE PROVENANCE EN 1934

France et Colonies .....	231.594.318 Fts
Angleterre .....	41.393.420 »
Etats-Unis .....	14.546.150 »
Japon .....	14.014.050 »
Belgique .....	10.369.982 »
Allemagne .....	4.155.761 »
Colonies anglaises .....	2.375.086 »
Hollande .....	6.186.405 »
Espagne .....	3.321.656 »
Italie .....	3.475.733 »
Suisse .....	2.477.161 »
Autres pays .....	66.712.766 »

VALEUR EN FRANCS DES EXPORTATIONS DU SÉNÉGAL-SOUDAN  
PAR PAYS DE DESTINATION EN 1934

France et Colonies .....	278.901.562 Fts
Allemagne .....	423.253 »
Colonies anglaises .....	1.153.976 »
Etats-Unis .....	3.800 »
Hollande .....	1.094.746 »
Angleterre .....	160.960 »
Belgique .....	2.695.596 »
Pays scandinaves .....	1.686.121 »
Italie .....	4.000 »
Autres pays .....	54.236.252 »

VALEUR EN FRANCS DES PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES  
AU SÉNÉGAL-SOUDAN EN 1934

Tissus de coton .....	83.854.092 Frs
Pétroles et mazout .....	44.732.720 »
Ouvrages en métaux .....	24.777.064 »
Riz .....	19.229.005 »
Vins .....	11.711.449 »
Machines et mécaniques .....	13.963.116 »
Houilles .....	18.497.205 »
Voitures automobiles .....	7.119.330 »
Toiles à voile .....	8.284.478 »
Sucres .....	10.466.626 »
Farine de froment .....	8.264.105 »
Matériaux de construction ....	4.454.765 »
Conserves alimentaires .....	6.150.660 »
Tabacs fabriqués .....	3.681.263 »
Pneumatiques .....	3.070.116 »
Chaussures et babouches .....	5.732.635 »
Fers .....	3.080.598 »
Médicaments composés .....	3.092.128 »
Pièces détachées pour autos ...	2.913.123 »
Vêtements confectionnés .....	3.500.892 »
Savons .....	3.718.522 »
Tissus de laine .....	3.399.151 »
Tabacs en feuilles .....	1.411.383 »
Fil de coton .....	8.499.821 »

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES  
AU SÉNÉGAL-SOUDAN EN 1934 PAR PAYS DE PROVENANCE

Tissus de coton (unité tonne) : France et Colonies, 2.288 ; Angleterre, 1.151 ; Japon, 700 ; Hollande, 114 ; pour une totalité de 4.490.

Pétroles et mazout (unité tonne) : Etats-Unis, 4.402 ; Angleterre et Colonies, 6.912 ; autres pays, 306.970 ; pour une totalité de 319.492.

Riz (unité tonne) : France, 6 ; Colonies Françaises, 33.814 ; pour une totalité de 33.906.

Houille (unité tonne) : France, 20.565 ; Belgique, 101.713 ; pour une totalité de 134.137.

Matériaux de construction (unité tonne) : France, 20.810 ; Belgique, 126 ; pour une totalité de 21.836.

Ouvrages en métaux (valeur franc) : France, 18.262.977 frs ; Angleterre, 1.703.136 frs ; Etats-Unis, 1.437.370 frs ; Allemagne, 859.028 frs ; pour une totalité de 4.777.064 frs.

Machines et mécaniques (valeur franc) : France, 10.138.823 frs ; Allemagne, 1.105.368 frs ; Etats-Unis, 1.607.003 ; pour une totalité de 13.963.116 frs.

Fers (unité tonne) : France, 1.544 ; Belgique 1.458 ; pour une totalité de 3.231.

Vins (unité litre) : France, 3.131.697 ; Espagne, 761.163 ; pour une totalité de 4.004.156.

Sucres (unité tonne) : France, 4.773 ; Belgique, 2.923 ; pour une totalité de 8.599.

Farine de froment (unité tonne) : France, 11.860 ; Etats-Unis, 109 ; pour une totalité de 12.089.

Toile à voile (unité tonne) : France, 2.111 ; Colonies anglaises, 135 ; pour une totalité de 2.405.

Conserves alimentaires (unité tonne) : France, 226 ; Italie, 587 ; Belgique, 119 ; pour une totalité de 1.410.

Pneumatiques (unité kilog) : France, 179.491 ; Etats-Unis, 18.999 ; Belgique, 14.058 ; pour une totalité de 217.180.

Parfumerie (unité kilog) : France, 55.284 ; Angleterre et Colonies, 12.234 ; Japon, 3.878 ; pour une totalité de 73.419.

Vêtements confectionnés (unité kilog) : France et Colonies, 112.292 ; Japon, 2.500 ; pour une totalité de 119.194.

Tabacs en feuilles (unité tonne) : Etats-Unis, 295 ; France, 9 ; pour une totalité de 305.

Fil de coton (unité tonne) : France, 435 ; Angleterre, 20 ; Belgique, 45 ; pour une totalité de 506.

Tabacs fabriqués (unité kilog) : France et Colonies,

178.085 ; Etats-Unis, 5.934 ; Angleterre et Colonies, 2.751 ; pour une totalité de 187.546.

Bières et limonades (unité kilog) : France, 429.946 ; Allemagne, 24.167 ; Hollande, 9.522 ; pour une totalité de 546.796.

Médicaments composés (unité kilog) : France, 109.453 ; Angleterre et Colonies, 5.816 ; pour une totalité de 116.757.

Alcools et eaux-de-vie (unité litre) : France, 54.043 ; Colonies Françaises, 51.198 ; pour une totalité de 55.348.

Sel marin et gemme (unité tonne) : France, 968 ; Espagne, 4.182 ; pour une totalité de 5.458.

Huile d'arachide (unité kilog) : France, 103.954 ; Angleterre et Colonies, 30 ; pour une totalité de 103.984.

Tissus de laine (unité kilog) : France, 58.116 ; Tchecoslovaquie, 5.280 ; pour une totalité de 73.032.

Lingerie cousue (unité kilog) : France, 8.301 ; Japon, 1.301 ; pour une totalité de 10.893.

Bicyclettes (nombre) : France, 674 ; Japon, 471 ; pour une totalité de 1.210.

Café (unité kilog) : France, 25.764 ; Hollande, 1.051 ; pour une totalité de 114.555.

TABLEAU DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS  
DU SÉNÉGAL-SOUDAN EN 1934 PAR PAYS DE DESTINATION

Arachides en coques (unité tonne) : France, 493 690 ; Colonies anglaises, 562 ; pour une totalité de 494.261.

Coton (unité tonne) : France, 186 ; pour une totalité de 186.

Kapok (unité tonne) : France, 789 ; Hollande, 41 ; pour une totalité de 834.

Moutons (unité tête) : Colonies Anglaises, 5.389 ; pour une totalité de 5.476.

Beurre et huile de karité (unité tonne) : France, 1.965 ; autres pays, 326 ; pour une totalité de 2.291.

Peaux de moutons et chèvres (unité tête) : France, 302 ; Colonies anglaises, 1 ; pour une totalité de 333.



Sisal (unité tonne) : France, 1.055 ; Belgique, 1.169 ; Hollande, 317 ; pour une totalité de 2.552.

Arachides décortiquées (unité tonne) : France, 20.020 ; pour une totalité de 20.020.

Amandes de palme (unité tonne) : France, 980 ; Hollande, 770 ; pour une totalité de 1.750.

Gomme arabique (unité tonne) : France, 3.409 ; pour une totalité de 3.915.

Peaux de bœufs (unité tête) : France, 1.067 ; Colonies anglaises, 1 ; pour une totalité de 1.074.

Bœufs (unité tête) : Colonies anglaises, 400 ; pour une totalité de 427.

Cire (unité tonne) : Angleterre, 14 ; France, 87 ; pour une totalité de 106.

Laines (unité tonne) : France, 285 ; Belgique, 5 ; pour une totalité de 290.

Amandes de karité (unité tonne) : France, 25 ; pour une totalité de 25.

Ricin (unité tonne) : France, 11 ; autres pays, 1 ; pour une totalité de 12.

#### MOUVEMENT DES MONNAIES ET CIRCULATION FIDUCIAIRE

Sénégal :

Entrée en 1933 .....	425.300 Frs
Sortie en 1933 .....	400.000 »

La circulation fiduciaire passe de 89.499.790 francs au 31 janvier 1933 à 90.794.080 au 31 décembre 1934, après avoir subi plusieurs fluctuations.

Le chiffre le plus élevé est de 96.048.560 au 28 février 1934, et le plus bas est de 10.133.465 au 30 septembre 1934.

## Commerce avec l'Afrique du Nord

PRODUITS	Quantités (kilogs ou litres)			Valeurs (francs)		
	Algérie	Tunisie	Maroc	Algérie	Tunisie	Maroc
<b>IMPORTATIONS</b>						
Oeufs.....	»	»	210	»	»	787
Orge.....	»	»	188.344	»	»	122.445
Pommes de terre....	1.214	»	8.159	1.631	»	5.841
Dattes.....	39	»	5.000	500	»	7.250
Thé.....	»	»	685	»	»	9.292
Cigarettes.....	87.932	»	»	1.703.609	»	»
Légumes frais.....	330	»	26.623	4.9	»	38.827
Vins.....	1.319.389	56.842	9.636	3.317.233	142.105	25.464
Bière.....	»	»	»	»	»	»
Tissus.....	56	»	30.469	750	»	129.871
Papier et application.	4.436	»	1.504	144.557	»	25.841
Babouches.....	182	»	124.325	5.691	»	3.793.690
Maroquinerie.....	»	»	2.382	»	»	56.768
Ouvrages en métaux.	4.089	44	132.529	8.156	157	280.156
Poudres et munitions	»	»	5	»	»	625
Sucres.....	»	»	2.586.674	»	»	3.387.669
Autres articles.....	15.630	453	1.113.480	58.063	3.339	832.293
<b>Total.....</b>	<b>1.432.721</b>	<b>57.339</b>	<b>4.229.774</b>	<b>5.240.679</b>	<b>145.601</b>	<b>8.718.789</b>
<b>EXPORTATIONS</b>						
Kolas.....	»	»	»	»	»	»
Autres produits....	317.044	»	162.319	482.900	»	407.349
Arachides.....	»	»	7.017	»	»	6.686
Huile d'arachides...	19.753	»	20	47.821	»	32
<b>Total.....</b>	<b>336.797</b>	<b>»</b>	<b>169.356</b>	<b>530.721</b>	<b>»</b>	<b>414.067</b>
<b>COMMERCE GÉNÉRAL</b>						
	Quantités (T. M.)			Valeurs (Milliers de frs)		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
Importations.....	383.437	426.769	520.487	295.088	270.835	312.220
Exportations.....	599.332	701.322	604.025	230.105	253.157	357.491
<b>Totaux.....</b>	<b>982.769</b>	<b>1.128.091</b>	<b>1.124.512</b>	<b>525.193</b>	<b>523.992</b>	<b>669.711</b>

Les chiffres relatifs au Soudan seul, n'auraient donné qu'une notion fautive des échanges réels de cette Colonie, car une grande partie des importations et la majeure des exportations figurent aux statistiques du Sénégal ; c'est la raison pour laquelle il a paru préférable de bloquer ensemble les résultats des deux Colonies.

L'examen des tableaux ci-dessus fait ressortir, si l'on compare les années 1933 et 1934, tant pour le Commerce général que pour le Commerce spécial, une diminution notable des chiffres des importations et une augmentation plus sensible encore de celui des exportations ; par conséquent, amélioration de la valeur commerciale. Ces résultats sont, d'ailleurs, confirmés par les tonnages importés et exportés.

Les principaux fournisseurs du Sénégal-Soudan sont : la France et l'Angleterre, alors que les clients les plus importants sont la France et la Belgique. L'Angleterre qui leur vend pour 45 millions de marchandises est, même en tenant compte des Colonies anglaises, un très petit client, puisque le chiffre des achats n'est que de l'ordre de 1 million 300.000 francs en chiffres ronds.

Au point de vue des importations, les principales observations à formuler sont les suivantes :

*Pétroles et mazout* : Les importations sont passées de 272.261 tonnes en 1933 à 319.492 tonnes en 1934. Ces résultats font ressortir d'une façon particulièrement éloquente le développement du machinisme et de l'automobile dans ces Colonies.

*Machines et mécaniques*. — Seules de toute la Fédération de l'A.O.F., ces colonies ont augmenté leurs chiffres d'importation. La proportion des fournitures effectuées par l'Industrie Française est particulièrement favorable : 74 % de la valeur des importations. Les autres fournisseurs sont par ordre d'importance, les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne.

*Sucres*. — Progression très nette des importations ; là aussi la France, avec 4.773 tonnes, est le principal fournis-

seur, suivie par la Belgique, avec 2.923 tonnes. Il convient toutefois, de remarquer que la majeure partie des sucres fournis par la France sont d'origine étrangère et soumis au régime de l'admission temporaire.

*Fils de colon.* — Les importations en augmentation sensible sont, pour la plupart, d'origine française.

*Farine de froment.* — Ce sont ces deux Colonies qui absorbent la majeure partie des farines de froment, puisque sur 15.783 tonnes importées en 1934, 12.089 tonnes étaient destinées au Sénégal-Soudan.

Au point de vue des *exportations*, les points saillants à relever sont les suivants :

*Arachides.* — L'année 1934 est celle qui a enregistré le tonnage le plus important des exportations d'arachides, lesquelles sont passées de 446.968 tonnes en 1925 à 514.282 tonnes en 1934.

*Sisal.* — Le sisal a pris, depuis quelques années, une très grande importance. Les exportations sont chaque année en progression. Le Sénégal-Soudan a exporté en 1934 : 2.552 tonnes, sur une exportation totale de la fédération, de 4.174 tonnes. La France, la Belgique et la Hollande sont les principaux importateurs de ce produit.

*Tourteaux.* — A remarquer le considérable accroissement de ce produit, dont il a été exporté 5.649 tonnes en 1934 contre 4.937 tonnes en 1933 et 2.949 tonnes en 1932.

En ce qui concerne, enfin, le *commerce avec l'Afrique du Nord*, on peut constater que les principaux produits importés sont, par ordre d'importance, les vins, les baboushes, les sucres et les cigarettes. Les importations sont ventilées sur quantité de produits divers, cependant, on peut distinguer l'huile d'arachide, dont l'Algérie seule, sur un chiffre global d'exportations diverses en 1935, atteignant 670.000 francs, a acheté pour une cinquantaine de mille francs en chiffres ronds.

## Conclusions générales

Le lecteur aura su de lui-même tirer la synthèse des études faites par Colonie, sur la situation agricole, commerciale et industrielle de chacune d'elles.

Il ne sera pas superflu, toutefois, en manière de conclusion générale, de reproduire celle du prestigieux discours prononcé par M. le Gouverneur Général Brévié, à l'ouverture de la session du Conseil de Gouvernement, au mois de décembre 1935, et qui mieux que je ne saurais le faire moi-même, démontrera que si les possibilités de production de l'A.O.F. deviennent progressivement plus certaines et plus constantes, il est un facteur essentiel qu'il ne faut pas négliger : la création des débouchés.

Il me reste, en terminant, à formuler l'espoir que la Mission Commerciale Algérienne de 1936, aura puissamment contribué à obtenir ce résultat.

\*  
\*\*

*Extrait du discours de M. le Gouverneur Général Brévié*

.....  
C'est pour répondre à cette impérieuse nécessité, que j'ai essayé de trouver des clients nouveaux à notre production et à notre commerce au Maroc et dans l'Afrique du Sud. Dans quelques jours, la mission des Chambres de Commerce Algériennes viendra à son tour prospecter notre marché. Facilitons sa tâche. J'espère que des courants d'affaires naîtront de ces initiatives conjuguées. Ne perdons pas de vue que la reprise économique se manifestera d'abord dans les Colonies non surcapitalisées où le standing de vie du

producteur est resté bas. Déjà un renouveau d'activité appréciable est signalé dans certaines possessions étrangères susceptibles de nous concurrencer. Il n'est que temps d'assurer nos marchés, car la masse de nos exportations ira sans cesse croissant, maintenant que nos Sociétés de Prévoyance sont équipées pour une production accélérée. Tâchons d'éviter à l'indigène la crise des débouchés, après celle des prix qui aurait pu être fatale.

Ne perdons pas de vue, d'autre part, la nécessité d'augmenter concurrentiellement la qualité de nos produits. L'un des avantages les plus certains de l'organisation de la production par les Sociétés de Prévoyance est de permettre l'éducation de l'indigène et la valorisation scientifique du produit.

.....  
Messieurs, je conclus. J'ai voulu cet exposé aussi positif et concret que possible. Si des espoirs commencent à apparaître, ils se dégagent des chiffres et non d'une vue sentimentale des choses. Mais ces espoirs n'écloront en réalités durables que si nous gardons notre robuste optimisme dans la vertu d'un effort que rien ne saurait décourager, dans la confiance à la collaboration, qu'il faudra toujours organiser plus complètement, de nos populations africaines.

C'est sur ces bases que nous avons pu édifier une œuvre constructive sous l'action destructive des événements et si, demain, il nous était donné, enfin, de pouvoir envisager l'avenir sous une optique qui ne soit plus exclusivement celle de la crise, il nous resterait à persévérer dans la volonté de réaliser la soudure entre la France métropolitaine et ses provinces d'outre-mer, condition nécessaire, primordiale, de l'avenir de notre pays.

Si la crise n'avait eu d'autre conséquence que de donner à notre Patrie la conscience nette de son destin colonial, nous pourrions encore, malgré les épreuves qu'elle nous a apportées, nous féliciter de l'avoir subie.

*Constantine, février 1937.*

---

---

---

IMPRIMERIES LA TYPO-LITHO  
ET JULES CARBONEL RÉUNIES  
2, Rue de Normandie, 2 — ALGER

---

---

